



FamiliesAndSocieties

Projet collaboratif

Convention de subvention n° 320116

FP7-SSH-2012-1

FamiliesAndSocieties

**Évolution des familles et sociétés durables :
contextes politiques et diversité dans les parcours de vie et à travers les
générations**

D9.5

**POLITIQUES D'AIDE POUR LES JEUNES EN EUROPE ET
DANS LES PAYS DE L'OCDE**

Date de soumission : **30/01/2015**

Mois du projet : **24**

Date de début du projet : **1^{er} février 2013**

Durée : **4 ans**

Associé responsable : **INED**

Coordinateur : **Université de Stockholm, SU, Suède**



Projet financé par l'Union européenne

POLITIQUES D'AIDE POUR LES JEUNES EN EUROPE ET DANS LES PAYS DE L'OCDE

Olivier Thévenon

Extrait : ce document se penche sur la façon dont les pays européens aident les jeunes adultes à entrer dans la vie d'adulte, autrement dit, à quitter le domicile parental et à acquérir une indépendance financière. Pour ce faire, nous examinons la manière dont l'aide publique est répartie entre les domaines susmentionnés (éducation, logement, emploi et allocations sociales et familiales) afin de constituer un ensemble d'aides plus ou moins diversifiées et cohérentes et plus ou moins à même de favoriser la transition vers l'âge adulte. Une attention toute particulière est portée à l'existence ou à l'absence d'aide dans ces domaines et à la mesure dans laquelle cette aide s'adresse aux personnes les plus vulnérables. Notre analyse met l'accent sur différentes configurations qui ne reflètent que partiellement les traditionnelles divisions géographiques distinguant les régimes de protection sociale. On observe des différences considérables entre pays nordiques, ainsi qu'entre certains pays anglophones. En outre, la France se distingue de par sa similarité avec certains pays nordiques et de par sa différence avec la plupart des pays d'Europe continentale.

Mots clés : jeunes ; politiques destinées aux jeunes adultes ; transition vers l'âge adulte ; NEET

Remerciements : les recherches ayant conduit à ces résultats ont reçu le soutien financier du Septième programme-cadre de l'Union européenne (FP7/2007-2013) dans le cadre de la convention de subvention n° 320116 pour le projet de recherche FamiliesAndSocieties. Je tiens également à remercier chaleureusement Stéphane Carcillo, Sebastian Köenigs et Rodrigo Fernandez de la division des politiques sociales de l'OCDE, pour m'avoir fourni des données pertinentes. Des données complémentaires sur les conditions de vie et les transferts entre les ménages ont par ailleurs été fournies par Lixia Qu pour l'Australie, Anne Milan pour le Canada et Patrick Wightman pour les États-Unis. Ce document a en outre grandement bénéficié de l'excellent travail de recherche de Manon Jullien et d'Emilien Macault lors du stage qu'ils ont effectué au sein de l'INED. Je remercie également Sebastian Köenigs et Ronald Rindfuss pour leurs précieux commentaires portant sur un avant-projet du présent document. Les erreurs qui subsistent relèvent de la seule responsabilité de l'auteur.

Introduction	4
1. Les fondements des politiques d'aide destinées aux jeunes adultes	9
1.1. Devenir un adulte financièrement responsable : la perspective libérale	10
1.2. Devenir un citoyen indépendant : le contexte social-démocrate.....	11
1.3. Entraide familiale : le contexte conservateur.....	13
2. Données et méthodologie.....	14
3. Analyse en composantes principales	19
3.1. Fort engagement en faveur de l'éducation associé à une large gamme d'aides sociales au Danemark et en Finlande	31
3.2. Quitter le domicile parental grâce au soutien de l'aide au logement et familialisation de l'aide financière en France	33
3.3. Une aide sociale très ciblée dans les pays anglophones et incomplète en Australie et aux États-Unis	34
3.4. Priorité à l'emploi et familialisation de l'aide en Allemagne, en Autriche et en Belgique.....	36
3.5. Moindres dépenses consacrées à l'éducation et État-providence insuffisamment protecteur en Europe centrale, de l'Est et du Sud.....	37
Conclusion.....	38
Références	41
Liste des variables actives dans l'analyse en composantes principales	44
Liste des indicateurs collectés.....	49
Partie II : détails des données et différences transnationales	63
Éducation / données sur le financement de l'éducation et sur la situation éducative des jeunes gens	63
Données relatives au marché du travail et à l'aide à l'insertion professionnelle.....	83
Données relatives à la situation familiale des jeunes gens, aux transferts privés et à la familialisation de l'aide financière.....	98
Données relatives à l'aide sociale.....	110

Introduction

Depuis la fin des années 1960, les modèles de transition vers l'âge adulte ont considérablement évolué dans la plupart des pays occidentaux (Modell et coll., 1976 ; Billari et Liefbroer, 2010 ; Lesnard et coll., 2010 ; Buchmann et Kriesi, 2011 ; Furstenberg Jr, 2013 ; Wagner et Thévenon, 2015). Les marqueurs traditionnels de la transition vers l'âge adulte, tels que le départ du domicile parental, le mariage et la parentalité, ne sont plus aussi courants qu'autrefois. La plupart de ces événements se produisent bien plus tard qu'ils ne se produisaient il y a quelques décennies, et les transitions entre les différents états sont aujourd'hui plus longues. Ce phénomène a conduit beaucoup de jeunes gens à connaître une période prolongée de « semi-autonomie » au cours de laquelle ils ne sont pas complètement indépendants, dans la mesure où ils n'ont pas nécessairement achevé leurs études, assuré leur position sur le marché du travail, ou conclu d'union officielle avec un partenaire.

Les raisons de ces évolutions sont multiples. En premier lieu, des changements dans les valeurs et dans les normes ont provoqué la « dénormalisation » des cheminements vers l'âge adulte, devenu de plus en plus diversifié. Par conséquent, si l'on termine encore ses études avant d'entrer sur le marché du travail dans la plupart des cas, le mariage ne précède plus nécessairement l'arrivée des enfants, pas plus qu'il ne représente un prérequis au départ des jeunes hommes et femmes du domicile parental et à l'installation dans un foyer distinct.

La mondialisation des économies de marché est un premier facteur ayant une incidence particulière sur les systèmes éducatifs, les marchés du travail, et par conséquent sur les cheminements de la transition menant de l'école au monde du travail. La mondialisation a ainsi conduit à une plus grande compétition entre les étudiants afin d'obtenir les meilleurs diplômes ; elle encourage également les employeurs à rechercher une main-d'œuvre flexible, que les jeunes gens arrivant sur le marché du travail sont susceptibles de fournir. Tout cela crée un environnement très incertain pour les jeunes adultes, qui rend difficile l'entrée sur le marché du travail et la prise de décisions concernant la vie personnelle. En conséquence, la progression vers l'autonomie est devenue un processus plus long pour les jeunes, un processus qui comprend souvent plusieurs épisodes de chômage et de soutien familial. Résumant ces différentes évolutions, Billari et Liefbroer (2010) ont correctement décrit les changements observés dans les transitions vers l'âge adulte et ayant marqué les nations industrialisées au cours des dernières décennies comme le passage d'un modèle « précoce, contracté et simple » à un modèle « tardif, prolongé et complexe ».

L'incertitude est, bien entendu, exacerbée pendant les périodes de récession économique, et c'est pour cette raison que la population des jeunes adultes a été l'une des plus atteintes par la crise économique de 2008. Le taux de chômage des 15-24 ans dans l'Union européenne est passé de 15,7 % en moyenne en 2007 à 23,4 % en 2013. Les jeunes gens disposant d'un niveau d'éducation relativement modeste sont particulièrement touchés, avec un taux de chômage plus élevé (30 %) et un risque beaucoup plus important de se voir embaucher dans le cadre de contrats de travail temporaires. En France par exemple, près de 40 % des 15-29 ans ont un contrat de travail à durée déterminée, contre 35,6 % en 2007. Parallèlement à cela, le pourcentage des 16-29 ans n'étant ni en formation ni employés a augmenté en moyenne de près de 2,7 % dans l'UE entre 2007 et 2011, avec des hausses

particulièrement fortes observées en Grèce (+ 13,4 points de pourcentage), en Espagne (+ 9,7 points) et en Italie (+ 8,1 points), contre + 1,2 point seulement en France.

La crise semble avoir conduit davantage de jeunes adultes à ne pas quitter le foyer parental. En raison des difficultés d'insertion sur le marché du travail, les jeunes gens restent plus longtemps dans le système éducatif, remettant à plus tard le début de leur vie professionnelle et demeurant au domicile de leurs parents (Aassve et coll., 2013). En d'autres termes, la crise semble avoir eu une incidence particulière sur la « jeunesse », c'est-à-dire la période intermédiaire qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte et au cours de laquelle trois types de transitions se produisent (Galland, 2011) : la transition « professionnelle » qui mène de la fin des études à l'emploi, la transition « résidentielle » avec le départ du foyer parental et la transition « familiale » qui voit la formation des couples et, pour certains, l'arrivée d'un premier enfant.

Dans ce contexte, les premières années de l'âge adulte sont devenues de plus en plus critiques en ce qui concerne de nombreux aspects de la vie d'adulte. En premier lieu, cette période couvre les années au cours desquelles les jeunes terminent leurs études et effectuent leur transition de l'école à l'emploi. Néanmoins, les jeunes gens n'ont pas tous accès aux mêmes opportunités d'obtenir les meilleurs diplômes, de recevoir une formation tout en suivant des études et de réussir leur entrée sur le marché du travail. Ces opportunités dépendent largement du soutien que les jeunes adultes peuvent recevoir de leurs familles et des programmes politiques qui accompagnent les différents domaines de la transition vers la vie d'adulte, afin de quitter le foyer parental et commencer une vie indépendante, de terminer leurs études et de trouver un emploi convenable.

La façon dont le comportement des jeunes en matière d'éducation, de vie personnelle ou de participation au marché du travail est effectivement affecté par toutes les circonstances mentionnées ci-dessus dépend essentiellement du contexte institutionnel et politique. L'un des principaux rôles joués par ces institutions est de limiter l'incertitude qui touche plus particulièrement certains groupes sociaux (Blossfeld et coll., 2005). Les politiques, qui fournissent également des ressources, peuvent rendre ces décisions moins tributaires des revenus familiaux et d'autres caractéristiques sociodémographiques. Ainsi, les différences transnationales dans les modèles de « transition vers l'âge adulte » reflètent les caractéristiques des politiques relatives à la jeunesse et à la transition vers l'âge adulte dans les pays européens (Vogel, 2002 ; Van de Velde, 2008).

Dans ce contexte, différents « régimes » de transitions vécues par les jeunes ont été distingués dans la recherche comparative de sorte à caractériser dans les grandes lignes les interactions entre structures socio-économiques, arrangements institutionnels et schémas culturels qui légitiment leurs comportements et qu'ils reproduisent sans cesse (Breen, 2002 ; Walther, 2006). Buchmann (Buchmann, 1989), par exemple, considère que les différences dans la manière dont les institutions nationales encouragent « l'individualisme » sont essentielles pour comprendre les différences transnationales. Trois domaines des arrangements institutionnels revêtent une importance particulière pour expliquer pourquoi ces distinctions entre pays différents peuvent subsister : 1) la nature du système éducatif, et en particulier la façon dont il facilite ou non la transition de l'école à l'emploi et génère ou réduit les inégalités entre jeunes gens effectuant cette transition ; 2) la réglementation du marché du travail, et la manière dont les jeunes gens peuvent bénéficier d'un soutien spécifique et de politiques relatives au marché du travail afin de s'insérer sur ce marché et de trouver un emploi ; 3) le régime global de protection sociale, qui détermine notamment la façon dont les politiques sociales

s'articulent avec la famille et les marchés afin de faciliter la transition vers l'emploi et vers l'autonomie.

À cet égard, l'État-providence joue un rôle essentiel, mais il peut également avoir des incidences allant à l'encontre des parcours de vie (Leisering, 2006). Il a tendance à séparer les transitions vers l'âge adulte en aidant les familles à subvenir aux besoins des jeunes gens plutôt qu'en aidant directement ces derniers. Ainsi, quitter le domicile parental suppose une insertion réussie sur le marché du travail. Le rôle de l'État-providence est ainsi d'intégrer et de sécuriser les parcours de vie en aidant directement les jeunes gens et en leur apportant une aide suffisamment diversifiée.

Pourtant, l'aide publique destinée aux jeunes adultes est souvent fragmentée et fait rarement partie d'un plan d'action national coordonné, car très peu de pays identifient la jeunesse comme un secteur d'action spécifique nécessitant une solide coordination des acteurs impliqués (Schizzerotto & Gasperoni, 2001). En outre, le développement de l'aide destinée aux jeunes gens est souvent confié à des régions et à des autorités locales, alors qu'il relève davantage de la mise en œuvre de programmes d'action nationaux dans d'autres pays. Une autre différence tient au fait que les jeunes gens bénéficient parfois de programmes spécifiques et ciblés, tout en bénéficiant également de programmes généraux destinés à l'ensemble de la population active.

D'autres différences, en plus de celles résultant des politiques de gouvernance, découlent de la façon dont l'aide publique est organisée en termes de solidarité et de transferts privés. Diverses approches politiques de la « défamilialisation » rendent plus ou moins envisageable pour les jeunes adultes de quitter le domicile de leurs parents et/ou de fonder une famille ainsi que de terminer leurs études et/ou d'effectuer la transition de l'école à l'emploi.

Le rôle joué par les contextes institutionnels dans la transition vers l'âge adulte a déjà été largement identifié dans le cadre de la recherche. Ces travaux soulignent l'importance des systèmes d'État-providence ainsi que celle des systèmes de formation et la façon dont ils établissent le lien avec le marché du travail. Les différences observées portent sur une large gamme de politiques relatives à l'éducation, à l'emploi et aux politiques sociales. Mais la plupart des travaux comparatifs menés jusqu'à présent sont basés sur des exemples issus de pays spécifiques illustrant des formes d'engagement et de principes d'intervention publique très différentes. L'objectif du présent travail est d'enrichir la littérature sur le sujet en comparant les politiques destinées aux jeunes adultes dans un vaste ensemble de pays économiquement avancés. Plus précisément, nous nous penchons sur la façon dont les pays aident les jeunes gens à entrer dans la vie d'adulte, autrement dit, à quitter le domicile parental, à poursuivre des études, à s'insérer sur le marché du travail et à acquérir une indépendance financière. Pour ce faire, nous examinons la manière dont l'aide publique est répartie entre les domaines susmentionnés (éducation, logement, emploi et allocations sociales et familiales) afin de constituer un ensemble d'aides plus ou moins diversifiées et cohérentes et plus ou moins à même de favoriser la transition vers l'âge adulte. Une attention toute particulière est portée à l'existence ou à l'absence d'aide dans ces domaines et à la mesure dans laquelle cette aide s'adresse aux personnes les plus vulnérables.

À cette fin, un travail considérable de compilation de données relatives aux systèmes d'aide destinée aux jeunes gens, à leurs caractéristiques et à leurs portées, a été mené. Quatre principaux domaines d'aide sont abordés : (i) la contribution de l'État au financement de l'éducation, et en particulier de

l'éducation tertiaire ; (ii) l'aide au logement, visant à faciliter le départ du domicile parental ; (iii) l'aide à l'insertion professionnelle : et (iv) les systèmes d'aide sociale. L'analyse prend également en compte l'environnement politique, caractérisé par des données relatives aux conditions de vie des 15-29 ans. Les différences en matière d'aide publique destinée aux jeunes gens sont comparées aux différences relatives à l'âge auquel les jeunes quittent le domicile parental, à leur situation en termes d'éducation et d'emploi et à l'aide dont ils disposent.

Nous effectuons une analyse en composantes principales, dont le but est de déterminer comment ces formes de soutien sont combinées les unes avec les autres – si elles le sont – et dans quels pays. Différents modèles de soutien peuvent être identifiés sur la base du vaste ensemble de caractéristiques de politique prises en compte. Notre objectif est plus particulièrement de définir la complémentarité des ressources privées et publiques dans la facilitation de l'entrée dans la vie d'adulte, dans l'accélération du processus et dans l'appui fourni aux jeunes gens dans la réalisation de leurs objectifs en termes d'éducation, d'insertion professionnelle et de vie privée ou familiale. Pour ce faire, nous examinons la façon dont l'aide publique est répartie entre les domaines susmentionnés (éducation, logement, emploi et allocations sociales et familiales) afin de constituer un ensemble d'aides plus ou moins diversifiées et cohérentes et plus ou moins à même de favoriser la transition vers l'âge adulte. Nous comparons la manière dont les pays aident les jeunes gens, en portant une attention toute particulière à l'existence ou à l'absence d'aide dans ces domaines et à la mesure dans laquelle cette aide s'adresse aux personnes les plus vulnérables.

Les grandes dimensions de l'aide destinée aux jeunes gens révélant les principales différences d'un pays à l'autre sont identifiées en analysant les composantes principales qui permet de sélectionner les caractéristiques des politiques les plus discriminantes. Cette analyse permet aussi de déterminer les combinaisons de caractéristiques sur la base desquelles sont structurées les différentes configurations politiques, ainsi qu'à identifier les similarités entre les pays et ce qui les répartit en groupes. Il est à cet égard essentiel d'établir si les pays se distinguent par certaines formes de complémentarités entre différents types d'aide et, par conséquent, s'ils fournissent une aide globale dès le début de l'éducation tertiaire, l'aide destinée à l'éducation pouvant être associée à celles destinées à l'insertion professionnelle, à l'accès au logement ou à la garantie d'un revenu minimum indépendant des transferts privés dont peuvent bénéficier les jeunes gens.

Évidemment, ce type d'analyse ne peut s'affranchir de toute référence théorique guidant l'identification des caractéristiques de politique et des différences transnationales. Afin de comprendre ces différences, une approche basée sur les systèmes de réglementation peut être utilisée de sorte à prendre en compte les diverses répartitions entre aide publique, solidarité familiale et accès au marché du travail (McNeisch et Loncle, 2003 ; Wahlter et Pohl, 2005). Les systèmes institutionnels observés reflètent des configurations dont les philosophies sous-jacentes – celles qui structurent la transition vers l'âge adulte – varient de manière qualitative. Ces philosophies sont importantes pour nous permettre de comprendre les différentes façons dont les jeunes gens deviennent adultes dans les divers pays d'une part, et les parcours variables qui émergent plus ou moins spécifiquement dans chaque contexte d'autre part. Ainsi que l'a souligné Kohli (2007), certaines configurations institutionnelles sont favorables à « l'institutionnalisation » des « parcours typiques » qui peu à peu deviennent « prédominants » et finissent par être considérés comme représentant la norme au fil des générations. Bien entendu, l'environnement institutionnel n'engendre pas une homogénéisation totale des parcours de vie, mais il présente un ensemble de contraintes et de ressources qui rendent ces parcours plus ou

moins hétérogènes et plus ou moins sensibles à certaines caractéristiques sociales et économiques et à certains événements. En définitive, l'identification des différents systèmes réglementaires jouant un rôle dans l'entrée dans la vie d'adulte renforce la compréhension de leur cohérence intrinsèque et nous permet d'interpréter les différences qui peuvent être mises en lumière entre les pays en termes de situation des jeunes adultes.

Par conséquent, il faut pour cela revenir aux fondements des politiques, aux principes et aux logiques qui font que les pays établissent des priorités différentes, articulent différemment les divers domaines de politique et conçoivent spécifiquement leurs politiques (ou leur absence de politiques) destinées aux jeunes adultes. Nous abordons ce thème dans la première partie, qui sera utile à l'interprétation des différences transnationales présentées dans les parties suivantes. Nous évaluerons la distance relative que les pays établissent vis-à-vis des « types idéaux » de configuration politique ; mais cela ne saurait être restrictif dans le sens où, comme nous le verrons, les politiques nationales sont bien plus variées que ce que les « types idéaux » nous laisseraient présager.

Deux propriétés du contexte institutionnel doivent être plus particulièrement prises en compte en vue de rattacher ce contexte à la situation des jeunes adultes et aux caractéristiques de leur entrée dans la vie d'adulte. La première d'entre elles est « l'intégrité institutionnelle », qui a trait à la cohérence d'un ensemble d'institutions et de politiques dont les effets peuvent ou non porter dans la même direction et, par conséquent, s'accumuler ou non (Clemens et Cook, 1999 ; Lee, 2012). En pratique, cela signifie que nous déterminons quels pays développent des politiques touchant un ou plusieurs domaines de la vie des jeunes adultes, et quels pays développent ou non des politiques dans un domaine seulement (éducation, emploi, assistance sociale, logement, etc.). La façon dont ces politiques affectent effectivement ou non la transition vers l'âge adulte dépend fortement du niveau d'exhaustivité de la gamme de politiques de soutien dont peuvent bénéficier les jeunes gens dans les différents domaines de leur vie, ainsi que du niveau de complémentarité entre ces types de soutien. En l'espèce, nous évaluons cette cohérence au travers de l'existence ou de l'absence d'aide dont les jeunes gens bénéficient dans divers domaines tels que le financement de leurs études, l'installation dans un foyer indépendant, l'insertion sur le marché du travail ou la perception d'un revenu minimum lorsqu'ils rencontrent des difficultés à trouver un emploi. En d'autres termes, l'intégrité institutionnelle détermine la forme de *cohérence horizontale* qui peut être obtenue par différentes sections des politiques d'aide destinées aux jeunes gens. Cette cohérence sera plus grande dans les pays s'efforçant de développer une approche « intégrée » visant à coordonner les politiques sectorielles destinées aux jeunes gens, en particulier en matière d'apprentissage, d'emploi et d'assistance sociale (Bois-Reymond & Lopez Blasco, 2003 ; Walther, 2003). En conséquence, on pourrait s'attendre à ce que le degré de cohérence ait une incidence : plus celle-ci est grande et institutionnellement établie, plus les jeunes adultes devraient pouvoir concilier aisément leurs études, une première expérience professionnelle et le départ du domicile de leurs parents.

L'alignement des institutions prend ensuite en considération le niveau de cohérence entre les institutions touchant différentes catégories de population. Les ressources dont bénéficient les jeunes gens ainsi que les diverses contraintes auxquelles ils sont confrontés varient en fonction de leur statut socio-économique, de leur situation en termes d'éducation et d'emploi et de leur statut familial. Dans un même pays, des catégories socioprofessionnelles différentes peuvent bénéficier d'un accès différent à l'aide ou se trouver dans une situation les empêchant d'avoir accès à certaines formes d'aide. En l'occurrence, l'objectif est d'évaluer la *cohérence verticale* des institutions et des politiques, lesquelles

peuvent cibler de façon plus ou moins explicite certaines catégories ou présenter une accessibilité variable pour les catégories les moins favorisées. Dans ces conditions, une attention particulière doit être portée aux politiques destinées aux jeunes gens sortant du système éducatif et non encore établis sur le marché du travail, lesquels représentent une catégorie de population souvent ciblée par certains programmes. En outre, il est important de souligner la différence qui existe entre garçons et filles en matière d'accès à l'aide, lequel peut varier selon que les contextes sont plus ou moins favorables à l'égalité des genres.

1. Les fondements des politiques d'aide destinées aux jeunes adultes

La place réservée aux jeunes adultes dans les politiques sociales et de l'emploi varie considérablement d'un pays à l'autre. Ces variations sont enracinées dans des philosophies qui influencent le développement des systèmes de protection sociale au moyen de diverses formes de complémentarité entre les différents « espaces » occupés par les jeunes gens faisant leur entrée dans la vie d'adulte. La distinction établie entre les divers « régimes » de systèmes sociaux depuis les travaux d'Esping-Andersen a contribué à expliquer la nature des différents principes structurant l'aide que l'État peut apporter aux rôles joués respectivement par le marché du travail et la solidarité familiale (Esping-Andersen, 1999 ; Thévenon, 2006). Les formes d'assistance sociale se distinguent notamment par la façon dont l'État intervient pour faciliter l'accès au marché du travail, pour « défamilialiser » la prise en charge des enfants (et des parents) dépendants et, de fait, pour rendre les inégalités de niveaux de vie moins dépendantes de la situation immédiate des individus sur le marché du travail ou de leur situation familiale.

L'aide d'État destinée aux jeunes gens prend différentes formes, dont la signification est donnée par les perceptions qui structurent la façon dont les jeunes gens « doivent » forger leur indépendance en recourant à des ressources fournies par l'État et la famille ou acquises sur le marché du travail (Breen et Buchmann, 2002 ; Vogel, 2002 ; Van de Velde, 2008). Concrètement, les politiques publiques peuvent avoir pour objectif d'aider directement les jeunes gens ou bien d'aider la famille dans son ensemble, en lui laissant le soin de réaliser elle-même les transferts nécessaires. L'aide d'État peut également avoir pour visée de rendre l'accès à l'éducation tertiaire moins dépendant des ressources de la famille en cofinçant les études au moyen d'une réduction des frais de scolarité ou de l'octroi de bourses et de prêts. En outre, l'aide publique peut servir à faciliter le départ du domicile parental en aidant les jeunes gens à obtenir ou à financer un logement lorsqu'ils quittent la résidence des parents pour finir leurs études ou démarrer leur vie professionnelle. L'accès aux services d'assistance sociale varie par conséquent en fonction du ciblage de certaines populations, dans le droit fil des politiques d'assistance pouvant être développées pour la population tout entière. La façon dont ces formes d'aide sont ou non développées représente elle aussi une dimension qui varie d'un pays à l'autre. La complémentarité qui peut émerger entre ces formes d'aide explique quelques-unes des différences pouvant être observées dans les parcours suivis par les individus au moment où ils entrent dans la vie d'adulte.

Afin de mettre en lumière ces différences, il est possible d'effectuer une caractérisation sommaire des approches d'intervention publique à l'égard des jeunes adultes, lesquelles sont de qualité variable selon le « monde » auquel elles s'appliquent, qu'il soit libéral, social-démocrate ou corporatiste.

1.1. Devenir un adulte financièrement responsable : la perspective libérale

Dans le « monde » libéral, un individu gagne son indépendance en devenant « financièrement responsable » le plus tôt possible. Devenir indépendant est donc perçu comme un devoir pour les jeunes gens. Cela les encourage à entrer rapidement sur le marché du travail en choisissant des cursus d'éducation tertiaire plus courts ou, pour ceux qui prolongent leurs études, à concilier celles-ci avec un emploi à temps partiel (Breen et Buchmann, 2002 ; Van de Velde, 2008). Exercer un emploi tout en suivant des études est considéré comme un moyen de préparer les jeunes adultes à s'insérer dans la vie professionnelle. Cela donne en outre accès à des ressources qui permettent de desserrer les liens de dépendance que les jeunes personnes entretiennent avec leurs familles. Leurs propres ressources étant limitées, les jeunes adultes demeurent largement dépendants de la solidarité familiale.

Les mécanismes de marché jouent un rôle central lorsqu'il s'agit de faire concorder l'offre et la demande d'éducation avec l'offre et la demande d'emploi. Le marché du travail et le système éducatif doivent être suffisamment souples en termes d'horaires et de salaires de sorte à permettre l'insertion rapide des jeunes gens ayant des qualifications modestes et l'acquisition d'une première expérience professionnelle pour les étudiants. La situation des jeunes gens issus de milieux défavorisés dépend notamment de la dynamique du marché du travail local, le risque étant qu'ils se voient contraints d'accepter des emplois de qualité médiocre (Bois-Reymond & Lopez-Blasco, 2003). Mais l'État joue lui aussi un rôle à cet égard, en intervenant à deux niveaux. Il contribue au financement des études et, en particulier, il aide les jeunes gens méritants à intégrer des établissements d'éducation tertiaire à la mesure de leurs aptitudes, dans le respect du principe d'égalité des chances qu'il défend. Mais l'aide fournie par l'État revêt une forme particulière, car si celle-ci a pour but de permettre aux jeunes gens de démarrer leur vie d'adulte sur un pied d'égalité, l'État ne doit en aucun cas supplanter la responsabilité individuelle dont doivent faire preuve les jeunes gens au moment de leur entrée dans la vie d'adulte. Ainsi, l'État complète les ressources individuelles ou familiales au moyen de prêts « garantis » et/ou de taux préférentiels plutôt que de bourses, l'idée étant qu'un prêt engage la responsabilité de celui qui le souscrit et le prépare par conséquent à la vie d'adulte. Les étudiants contraints de quitter le domicile de leurs parents pour poursuivre leurs études peuvent également soumettre une demande d'aide ou de prêt supplémentaires afin de financer leurs besoins en matière de logement.

L'État fournit également une aide sociale destinée à aider les personnes défavorisées exclues du système éducatif ou de l'emploi à trouver une activité et à acquérir l'indépendance individuelle qui l'accompagne. Les jeunes gens qui « décrochent » du système éducatif, mais qui ne parviennent pas à trouver un emploi, sont particulièrement visés par les programmes de formation et d'aide sociale, lesquels ont pour objectif de leur offrir des perspectives nouvelles en les aidant à se projeter dans le futur et à prendre en main leur avenir en trouvant une place à long terme sur le marché du travail. La prévention du décrochage et de l'exclusion représente également un objectif central des politiques sociales destinées aux personnes défavorisées entrant dans la vie d'adulte sur un pied d'inégalité.

Par ailleurs, conformément à la tradition beveridgienne, une aide est accordée aux personnes qui ne sont pas en mesure d'occuper un emploi ou dont l'emploi confère des ressources insuffisantes. L'âge de la personne ne constitue pas un critère de qualification décisif à cet égard, de sorte que les jeunes gens peuvent, souvent avant d'avoir atteint l'âge de leur majorité, soumettre une demande pour ce type

d'aide s'ils se trouvent dans une situation dans laquelle ni leur emploi, ni leur famille, ne leur apportent les ressources nécessaires pour sortir de la pauvreté.

Dans ce cas, l'État sert donc à compléter les ressources fournies par la famille, laquelle joue néanmoins un rôle décisif dans la façon dont les jeunes gens abordent leur transition vers l'indépendance économique et familiale. Quelle que soit la situation, on suppose ici que la jeunesse est une phase transitoire avant la mise en place, aussi rapidement que possible, de l'indépendance économique vis-à-vis de l'État et de la famille.

Les jeunes gens sont encouragés à quitter le domicile parental relativement tôt en moyenne, mais on peut s'attendre à d'importantes disparités dans le calendrier de la transition, en fonction de la situation socio-économique des parents et de la situation du jeune en termes d'éducation et d'emploi. On peut également s'attendre à un taux de chômage relativement élevé pour les moins de 25 ans, accompagné d'un taux élevé d'étudiants exerçant un emploi tout en poursuivant des études supérieures.

Les États-providence dans les pays anglophones sont largement basés sur les principes libéraux décrits ici. Même s'ils partagent certaines caractéristiques, l'analyse montrera toutefois que tous les pays anglophones fournissent une aide complète aux jeunes adultes les plus démunis.

1.2. Devenir un citoyen indépendant : le contexte social-démocrate

Les pays nordiques représentent un exemple typique du « monde » social-démocrate. En l'espèce, l'objectif des politiques publiques est de permettre aux citoyens de prendre des décisions sans dépendre des ressources et des contraintes familiales et sans que les inégalités résultant du jeu des marchés constituent un obstacle à l'insertion dans la vie professionnelle. L'entrée dans la vie d'adulte est ici clairement identifiée comme une période au cours de laquelle l'individu acquiert une double indépendance, d'abord vis-à-vis de ses parents et ensuite vis-à-vis de l'aide publique. En revanche, l'État agit comme un garant de l'indépendance financière des jeunes gens entrant dans la vie d'adulte (Van de Velde, 2008). L'aide publique est explicitement censée aider les individus à concilier simultanément différents rôles – en tant qu'étudiant, jeune professionnel ou parent – et différentes transitions.

Par conséquent, l'État intervient à très grande échelle auprès des jeunes gens, l'accès à l'éducation et à l'autonomie étant perçu comme une responsabilité collective et un élément de base de la citoyenneté. L'intervention publique est au départ destinée à rendre l'éducation supérieure aussi financièrement accessible que possible, y compris lorsque les jeunes gens doivent quitter le domicile des parents pour poursuivre leurs études. Une éducation financée par l'État signifie des frais de scolarité réduits pour les établissements d'éducation tertiaire de sorte que le niveau de vie des familles ne représente pas un obstacle à la poursuite d'études. En outre, des bourses sont accordées à l'ensemble ou à la grande majorité des étudiants afin que tous aient une base commune de ressources. Les bourses sont privilégiées aux prêts, lesquels sont source d'inégalités dans la mesure où ils sont corrélés aux ressources des jeunes gens ; le montant du prêt autorisé dépend en effet des garanties actuelles et futures que les jeunes gens et leurs familles sont en mesure de fournir. Le système de bourses est également privilégié, car il représente un moyen d'éliminer la nécessité qu'ont les étudiants de travailler pour subvenir à leurs besoins (Van de Velde, 2008).

L'État a le devoir de garantir l'égalité des ressources aux jeunes adultes en leur apportant une aide directe plutôt que par l'intermédiaire de leurs familles. Au niveau de l'aide publique, les droits individuels sont enracinés dans les responsabilités sociales collectives. Rattaché à la citoyenneté, le droit à l'aide sociale est accordé aux jeunes gens dès leur majorité, indépendamment du statut socio-économique de leurs familles. L'aide sociale est à la fois multidimensionnelle et diversifiée, de sorte à couvrir le vaste ensemble de besoins des jeunes gens en termes d'accès à l'éducation, au logement, à l'emploi ou à un revenu minimum. L'aide est également accordée de façon extrêmement large ou « universelle » afin de favoriser l'égalité de traitement.

Du point de vue social-démocrate, l'entrée dans la vie d'adulte n'est pas considérée par la société comme un processus linéaire et parfaitement harmonieux. Elle est plutôt envisagée comme résultant d'un processus au cours duquel les individus « se trouvent » (Van de Velde, 2008). Les allers-retours entre études et emplois sont perçus comme un parcours envisageable, dans la mesure où l'éducation et la vie professionnelle ne représentent pas nécessairement deux périodes distinctes. C'est pour cette raison que les programmes en alternance sont encouragés, étant considérés comme à même de faciliter la transition vers la vie professionnelle tout en donnant aux jeunes gens l'opportunité de tester leurs choix initiaux.

En outre, l'État aide activement les jeunes gens à s'insérer dans la population active, si nécessaire en subvenant à leurs besoins en matière de formation et de recherche d'emploi. Ce soutien est apporté au moyen d'une solide coordination entre les services sociaux et les services de placement. De plus, l'égalité des genres fait partie intégrante des politiques soutenant le parcours vers l'indépendance. Ainsi, il relève du rôle de l'État de permettre à tous les parents de jeunes enfants d'avoir accès à des garderies de qualité. L'organisation d'un service public étendu de garde d'enfants est privilégiée aux initiatives du marché en raison des garanties relatives à la qualité du service et au niveau des prix, fixés par l'État lui-même. L'accès aux services de garde d'enfants est aussi large que possible et dans l'idéal ne dépend pas de l'activité des parents, ce qui permet aux étudiants, aux chômeurs et aux personnes exerçant un emploi de bénéficier du service sans avoir à solliciter de nouveau la solidarité familiale. En réconciliant vie professionnelle et vie familiale, cet accès élargi aux services de garde d'enfants permet également de réduire les différences entre hommes et femmes quant à l'âge auquel ils deviennent parents.

Ainsi, le contexte social-démocrate confère aux jeunes gens un certain niveau de sécurité en les soutenant dans les divers aspects intervenant dans la transition vers la vie d'adulte. L'idée est d'offrir un environnement favorable à la prise de risques en ce qui concerne les choix qui se présentent au cours de la transition vers la vie d'adulte, en facilitant ces changements même si les perspectives et les conditions de vie futures demeurent incertaines. Mais le contexte a un effet ambigu sur le développement des jeunes gens dans la mesure où il génère la possibilité pour les individus de concilier différents événements constitutifs de la transition vers la vie d'adulte au cours d'une période relativement courte. Il crée en outre des conditions plus favorables à l'exploration des modes de vie et, par conséquent, à l'allongement dans le temps des différentes transitions. Les conditions aident les jeunes gens à quitter le domicile parental relativement tôt et à endosser plusieurs rôles (ou transitions) au cours d'une même période, conciliant études et expérience professionnelle, départ du domicile des parents, et même parentalité simultanée à la poursuite d'études et à la transition vers la vie d'adulte. Mais les conditions sont également propices au départ du domicile parental et à l'installation en tant que « célibataire », ce qui encourage l'exploration de différents modes de vie et d'éventuels allers-

retours entre diverses situations avant de bâtir une vie de famille durable avec la formation d'un couple et d'une famille. Cette situation rend possible ce que le psychologue Arnett (200) décrit comme une période de la vie d'adulte « émergente » au cours de laquelle les jeunes gens cherchent à se trouver, une période marquée par l'instabilité et l'accumulation de nombreuses expériences. En offrant un ensemble plus vaste de ressources, ce contexte semble globalement plus propice à la « dénormalisation » des parcours de vie, en apportant une plus grande diversité et en réduisant le rôle joué par les caractéristiques sociales et économiques des familles dans la détermination et la différenciation de ces parcours de vie.

Le soutien garanti par l'État conduit à une situation quelque peu paradoxale dans laquelle les jeunes gens assument le risque de pauvreté qui accompagne le départ du domicile des parents et, de fait, se retrouvent fréquemment dans une situation de précarité ou de pauvreté, considérée ici comme une période « transitoire ».

1.3. Entraide familiale : le contexte conservateur

Le « monde » corporatiste est régi par le principe de subsidiarité selon lequel la famille et non l'État est tenue de préparer des jeunes gens à effectuer la transition vers la vie d'adulte (Millar, 1996). Il relève du devoir des parents de subvenir aux besoins de leurs enfants en transférant les ressources au sein de la famille, le cadre juridique établissant des obligations de soutien mutuel, et ce aussi longtemps que le jeune ne dispose pas d'un statut stable. L'État-providence est construit autour de la figure de « l'homo familius » qui, grâce à sa stabilité économique et sociale, subvient aux besoins de sa famille. L'État n'intervient que lorsque les familles sont dans l'incapacité de subvenir aux besoins de leurs enfants, en particulier en ce qui concerne les frais liés à la scolarité, et ce aussi longtemps que les jeunes gens ne disposent pas eux même de la stabilité nécessaire pour être autonomes.

Cette situation conduit à une « familialisation » emphatique de l'aide (indirectement) disponible pour les jeunes gens. Les familles comptant de jeunes adultes, qu'ils suivent ou non des études tertiaires, reçoivent une aide destinée aux jeunes du foyer, mais décident elles-mêmes de la façon dont elles l'utiliseront. En outre, l'aide publique est généralement accordée sur la base de critères sociaux et sous conditions de revenus. Mais dans l'ensemble, l'État-providence investit très peu dans les jeunes adultes, l'accent étant mis sur la consolidation de la situation du « travailleur-chef de famille » en assurant celui-ci contre tout risque de chômage et en garantissant un système de pension permettant de réduire la nécessité d'épargner en vue de la vieillesse, libérant de ce fait des ressources pour les transferts intrafamiliaux pouvant bénéficier aux jeunes adultes (Masson, 2009).

La solidarité familiale est également un phénomène très répandu avant que le jeune adulte entre dans la vie professionnelle et trouve une position stable sur le marché du travail. L'État dépense relativement peu pour l'aide sociale destinée aux jeunes gens, mais il investit massivement dans l'éducation, car c'est en obtenant des qualifications et des compétences au cours de leurs études que les jeunes gens seront en mesure de s'établir durablement sur le marché du travail.

Le contexte « corporatiste » a en outre tendance à découper la période de la jeunesse en séquences plus distinctes que le contexte social-démocrate, avec des frontières plus marquées entre les différents âges de la jeunesse que celles qui existent en réalité dans le parcours vers l'âge adulte. La période de l'éducation et de l'insertion professionnelle précèdent ici logiquement le départ du domicile parental, et les couples ne se forment et n'accueillent des enfants que lorsque les situations personnelles et

professionnelles des individus se sont stabilisées. Les jeunes adultes quittent le domicile des parents plus tard dans cet environnement, ce qui en théorie n'est guère propice à la conciliation de différents rôles, par exemple exercer un emploi tout en poursuivant des études ou devenir parent avant d'avoir atteint un certain niveau de stabilité professionnelle. De plus, les jeunes gens issus des familles les plus aisées ont tendance à quitter plus tard leurs parents dans ce contexte, comme si le revenu était utilisé pour retarder le départ, tandis que dans d'autres contextes, les revenus élevés des parents ont tendance à accélérer le départ (Iacovou, 2011).

Les liens plus étroits établis dans certains pays entre formation professionnelle et marché du travail peuvent atténuer cette condition, tandis que des taux de chômage élevés et un dualisme du marché du travail peuvent au contraire conférer plus de poids à la recherche de stabilité préalable, comme on peut l'observer dans les pays d'Europe du Sud (Breen et Buchmann, 2002). Le haut niveau de « familialisation » de l'aide conduit à une stratification considérable du calendrier de l'entrée dans la vie d'adulte et des statuts occupés conformément aux ressources familiales.

La plupart des pays d'Europe continentale partagent les caractéristiques des États-providence conservateurs, mais la façon dont sont organisés les systèmes éducatifs institue des différences importantes en ce qui concerne l'accès à l'éducation tertiaire et le soutien que reçoivent les jeunes gens pour poursuivre leurs études et s'insérer sur le marché du travail. Une autre configuration, liée aux pays méditerranéens, est généralement considérée comme un autre régime. Elle se caractérise principalement par un État-providence faible et insuffisamment protecteur ainsi que par un marché du travail double, rendant difficile pour les jeunes gens, et en particulier pour les jeunes femmes, l'entrée dans la vie professionnelle (Esping-Andersen, 1999). Par conséquent, les jeunes gens dépendent largement du soutien de leur famille pour faire face au niveau élevé d'incertitude que la segmentation du marché du travail et le faible soutien de l'État contribuent à générer. Les « choix » des jeunes gens en termes d'éducation, d'emploi, de logement et de transitions familiales sont très largement corrélés aux ressources dont disposent leurs familles (Walther, 2006). Mais à nos yeux, cette configuration ne constitue pas un « type idéal » distinct du modèle conservateur, car plutôt que d'être basée sur des principes normatifs différents, elle illustre une forme polaire de ce modèle.

Les pays postsocialistes s'écartent des anciens schémas avec une forte prévalence des principes universels en ce qui concerne l'octroi de prestations sociales encourageant les relations égalitaires entre les sexes et les générations ainsi que la défamilialisation des prestations. Néanmoins, la fin du communisme et l'introduction de l'économie de marché ont produit un choc sans commune mesure avec ce qu'ont connu les autres pays, instituant des niveaux d'incertitude très élevés là où l'État-providence ne suivait pas en fournissant une aide complète.

2. Données et méthodologie

Dans la partie précédente, nous avons défini les principales logiques sous-tendant les diverses approches politiques possibles pouvant être mises en place pour les jeunes adultes. Nous avons décrit des modèles « idéaux » afin de montrer d'une part les différentes formes de cohérence pouvant être établies en théorie entre solidarité familiale, aide publique et ressources liées au marché du travail, et d'autre part les spécificités politiques et institutionnelles leur correspondant. En réalité, peu de pays partagent les caractéristiques d'un « type idéal », car leurs politiques ainsi que la diversité et les

attentes de leurs populations évoluent dans le temps (Rice, 2013). Dans ces conditions, on peut s'attendre à une grande diversité dans le positionnement des pays entre les modèles polaires que certains d'entre eux peuvent représenter. C'est pourquoi il est essentiel d'identifier la diversité des configurations, en accordant une attention toute particulière aux pays partageant certains attributs avec un groupe dont ils se distinguent néanmoins par certains aspects.

Afin d'identifier ces différences, 39 indicateurs de nature très variée ont été recueillis dans quatre domaines pertinents pour notre analyse :

- (i) la situation des jeunes gens par rapport à l'éducation – en particulier l'éducation tertiaire – et l'aide dont ils peuvent bénéficier pour financer leurs études (dépenses publiques et privées, disponibilité et couverture des bourses et des prêts). Les différences liées au fait d'exercer un emploi pendant les études sont également prises en compte ;
- (ii) la situation en matière d'emploi et l'aide à l'entrée sur le marché du travail et à l'insertion professionnelle ; l'accès à l'assurance chômage et son niveau de couverture sont également inclus ;
- (iii) la cohabitation des jeunes gens avec leurs parents et l'aide au logement perçue dans le cas où ils vivent hors du domicile parental ;
- (iv) l'aide sociale obtenue, qui varie en fonction de la situation familiale et du statut du jeune en termes d'âge, d'éducation et d'emploi. Cet indicateur inclut des informations relatives à l'âge limite pour recevoir une aide sociale et à la couverture de cette aide, ainsi qu'aux prestations familiales en fonction du statut familial ; les transferts entre les ménages reçus par les jeunes vivant hors du domicile parental sont également pris en considération¹.

Les différentes situations des jeunes gens en termes d'éducation s'expliquent grâce à un éventail d'informations relatives à la proportion d'étudiants obtenant un diplôme de l'enseignement tertiaire, général ou professionnel, ainsi qu'à la proportion d'étudiants exerçant un emploi à temps partiel ou à temps plein pendant l'année scolaire. La façon dont sont financées les études (fonds publics ou privés) les dépenses publiques moyennes par étudiant dans l'éducation tertiaire et les conséquences du financement des frais de scolarité sont également prises en compte. L'octroi de bourses ou de prêts à taux préférentiels, subventionnés ou garantis par l'État, est lui aussi inclus, en tenant compte des montants moyens et de la part d'étudiants qui en bénéficient.

L'aide fournie aux jeunes demandeurs d'emploi est prise en compte par le biais du pourcentage de jeunes gens bénéficiant d'une aide dans leur recherche d'emploi, sous la forme de services d'aide au placement, de formation professionnelle, d'accès à des emplois publics ou subventionnés ou d'aide à la création d'entreprises. Le part du budget national allouée à ces programmes témoigne également de la détermination de l'État à aider les jeunes gens à intégrer le monde professionnel.

L'aide destinée aux chômeurs se présente sous différentes formes et différents montants et compte notamment les indemnités de chômage, les allocations de chômage et les services d'aide. L'accès à cet

¹ La plupart des données utilisées pour cette catégorie sont tirées de Carcillo et coll. (2013). Certaines ont été mises à jour dans Carcillo et coll. (2015).

aide est lui aussi variable. Les indemnités de chômage dépendent de la période de cotisation préalable nécessaire à leur obtention, tandis que le montant des indemnités reçues par les jeunes gens est également corrélé à la durée de la période d'indemnisation, qui varie considérablement d'un pays à l'autre. Ces deux paramètres peuvent en partie expliquer les écarts dans le taux de jeunes demandeurs d'emploi couverts par les allocations de chômage. L'accès aux services d'aide sociale peut aussi être limité en fonction de l'âge et du revenu familial.

Plusieurs variables peuvent également être utilisées pour distinguer les pays dans lesquels l'aide est fournie directement aux jeunes gens de ceux dans lesquels l'aide transite par la famille. La première de ces variables indique la façon dont le droit social reflète l'éventuelle « familialisation » de l'aide, en limitant, à des degrés divers, le droit des jeunes gens à bénéficier eux-mêmes de ces services. Par exemple, les différences dans l'âge minimum requis pour avoir droit à ces services sociaux traduisent des différences dans les normes établies dans le droit social en ce qui concerne la responsabilité des jeunes gens eu égard à leur autonomie financière. Plus l'âge minimum est élevé, plus c'est la famille qui est tenue de subvenir aux besoins du jeune plutôt que le jeune lui-même, considéré par opposition comme financièrement dépendant. Les limites d'âge peuvent être fixées en fonction des services aux familles ou des avantages fiscaux dont bénéficient les parents dont les enfants adultes, étudiants ou non, vivent à leur domicile, ce qui permet d'apporter un éclairage sur la responsabilité supposée des jeunes adultes quant à leur situation financière. Le fait que ces avantages soient perçus jusqu'à ce que l'enfant atteigne un âge avancé illustre la familialisation des droits des jeunes adultes, qui sert à les maintenir dans une situation de dépendance financière. Les obligations légales liant parents et enfants en cas de nécessité économique soulignent également les différences qui existent entre les pays en termes de familialisation de la situation financière des jeunes adultes.

D'autres variables sont utilisées pour mesurer la portée empirique de la familialisation de l'aide pour les jeunes adultes. La proportion de jeunes adultes vivant dans un foyer percevant des allocations sociales ou familiales peut refléter le poids de la familialisation de l'aide publique, tandis que la prévalence des transferts privés effectués au profit des jeunes adultes ne résidant pas au domicile de leurs parents témoigne du maintien des systèmes de solidarité privée après le départ des jeunes adultes du foyer parental. La solidarité privée est également prise en compte grâce aux informations relatives à la proportion de moins de 30 ans recevant des transferts financiers d'un autre foyer et au montant moyen de ces transferts.

L'aide pouvant cibler certaines populations, en particulier les jeunes adultes sortant du système éducatif, est analysée sur la base d'un calcul du taux de couverture des allocations sociales destinées à l'ensemble des 18-29 ans, aux NEET (individus qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires) et aux jeunes parents célibataires.

Sont également incluses les informations contextuelles relatives aux situations résidentielle et professionnelle des jeunes gens. La situation résidentielle est caractérisée par l'âge moyen auquel le jeune quitte le domicile parental et par le pourcentage de 18-29 ans vivant hors du domicile parental. La question de l'aide au logement reçue est évaluée sur la base de la proportion de jeunes adultes vivant avec ou sans leurs parents dans un foyer percevant des allocations de logement. Le risque de coûts de logement excessifs, défini par un coût de logement dépassant 40 % du revenu disponible, est lui aussi pris en considération.

Les différences marquant la transition vers l'emploi, et toutes les difficultés rencontrées au cours de ce processus, sont identifiées par la proportion de 20-24 ans et de 25-29 ans ayant un emploi, par le taux de chômage des jeunes gens ainsi que par la période moyenne écoulée entre la fin des études et le premier emploi. La difficulté relative que représente le fait de trouver une situation d'emploi stable est elle aussi évaluée, sur la base du taux d'emploi dans le cadre de contrats temporaires.

Dernier point, mais non des moindres, toutes les données recueillies concernent la période qui suit le début de la crise économique, ce qui signifie que les différences que nous avons identifiées peuvent en partie refléter – en plus des différences structurelles et anciennes qui existent entre les régimes d'État-providence – les divers effets de la crise sur les jeunes ou la diversité des réponses apportées depuis par les pays.

Tableau 1 : principales caractéristiques de l'aide destinée aux jeunes adultes en fonction du régime d'État-providence

	Modèle social-démocrate	Modèle libéral	Modèle conservateur	Indicateurs utilisés
Financement de l'éducation tertiaire	<p>Importants financements publics consacrés à l'éducation tertiaire.</p> <p>Accès à l'éducation tertiaire facilité par des frais de scolarité réduits et par l'octroi étendu de bourses.</p>	<p>Une part importante des dépenses privées est consacrée au financement des études.</p> <p>Prêts individuels garantis par l'État ; bourses au mérite relativement importantes, mais attribuées en fonction de critères sociaux.</p>	<p>Combinaison d'importantes dépenses publiques et de dépenses privées consacrées à l'éducation.</p> <p>Frais de scolarité réduits afin de garantir un accès étendu à l'éducation tertiaire.</p>	<p>Répartition des financements.</p> <p>Montant moyen des frais de scolarité annuels.</p> <p>Pourcentage d'étudiants dispensés de frais de scolarité pour l'éducation tertiaire.</p> <p>Pourcentage d'étudiants recevant une bourse publique.</p> <p>Nombre moyen de bourses publiques par étudiant.</p> <p>Disponibilité des prêts étudiants.</p>
Conciliation études/emploi	<p>Vision intégrée des périodes d'éducation et d'insertion professionnelle, avec des systèmes facilitant les allers-retours entre études et emploi.</p> <p>Pourcentage considérable d'étudiants exerçant un emploi pendant leurs études.</p>	<p>Vision positive de la conciliation études/emploi, perçue comme un moyen de responsabiliser davantage les jeunes adultes.</p> <p>Pourcentage élevé d'étudiants exerçant un emploi pendant leurs études supérieures.</p>	<p>Vision dichotomique des périodes d'éducation et d'entrée dans la vie d'adulte.</p> <p>Faible pourcentage d'étudiants exerçant un emploi, excepté dans le cadre de la formation professionnelle.</p>	<p>Pourcentage de jeunes gens conciliant études et emploi (temps partiel et temps plein).</p>
Départ du domicile parental	<p>Départ relativement précoce du domicile parental et pourcentage élevé de jeunes gens vivant seuls sans famille.</p> <p>Important parc de logements locatifs réservés aux étudiants.</p> <p>Accès étendu à l'aide au</p>	<p>Départ relativement précoce du domicile parental.</p> <p>Développement d'un parc de logements locatifs privé destiné aux étudiants ; certains étudiants reçoivent une aide pour accéder au logement.</p> <p>Les étudiants sont fortement</p>	<p>En moyenne, départ tardif du domicile parental et faible pourcentage de jeunes gens vivant seuls dans un foyer.</p> <p>Avantages fiscaux pour les parents dont un enfant majeur vit à leur domicile.</p> <p>Couverture relativement</p>	<p>Âge moyen de départ du domicile parental.</p> <p>Pourcentage de 15-29 ans vivant dans un domicile autre que celui de leurs parents.</p> <p>Proportion de jeunes gens vivant seuls ou dans un</p>

	logement (universelle), y compris des bourses et des prêts accrus pour les étudiants ayant besoin d'un logement.	incités à vivre en colocation en raison du niveau élevé des loyers. L'aide au logement cible les jeunes gens ayant des revenus faibles, les étudiants, les jeunes professionnels ou les demandeurs d'emploi.	faible de l'aide au logement pour les jeunes adultes, en raison d'une période de résidence prolongée au domicile parental et des critères d'attribution de l'aide, lesquels peuvent en limiter l'accès aux jeunes gens.	foyer recevant une aide au logement. Coûts de logement excessifs (autrement dit, plus de 40 % du revenu disponible).
Aide à l'insertion professionnelle destinée aux jeunes gens	Aide étendue prenant la forme d'emplois subventionnés, de soutien individuel et de programmes de formation. Revenu minimum équivalent pour tous les jeunes gens. Emploi stable trouvé rapidement après la fin des études.	L'aide à l'emploi favorise une réduction des coûts du travail des jeunes gens (par le biais de réductions des taxes et des cotisations sociales pour les entreprises recrutant des jeunes) et incitations financières rendant l'emploi stable du point de vue financier. L'emploi à temps partiel représente le moyen d'accès le plus courant au marché du travail lorsque l'emploi à temps plein n'est pas possible.	Les emplois temporaires représentent la forme la plus courante d'emploi sur un marché du travail très dualiste. Création d'emplois publics pour les jeunes adultes. Longue période entre la fin des études et le premier emploi.	Proportion de contrats temporaires et d'emplois à temps partiels chez les jeunes adultes Période moyenne écoulée entre la fin des études et le premier emploi. Existence d'un salaire minimum pour les jeunes travailleurs. Part des jeunes adultes participant à des programmes d'intégration et d'aide à la recherche d'emploi.
Aide sociale destinée aux jeunes gens	Éligibilité aux indemnités de chômage relativement illimitée pour les jeunes gens. Aide ouverte à tous les citoyens, y compris les jeunes adultes.	Règles spécifiques en matière d'indemnités de chômage pour les gens ayant une expérience professionnelle limitée.	Éligibilité aux indemnités de chômage limitée pour les jeunes gens n'ayant pas d'expérience professionnelle. Accès à l'aide sociale limité par des critères liés à l'âge minimum et/ou au revenu des parents.	Pourcentage de jeunes gens bénéficiant d'allocations de chômage ou d'une aide sociale, en fonction de leur situation familiale et de leur statut d'activité.
Équilibre emploi/enfants	Large accès à des services de garde d'enfants abordables.	Flexibilité des horaires de travail. Accès à des services privés de garde d'enfants.		
Jeune adulte reconnu en tant que bénéficiaire	Les jeunes gens bénéficient de droits à partir de leur majorité, liés au statut de citoyen des individus.		Pas de statut relatif à la sécurité sociale ; l'individu est reconnu dès lors qu'il exerce un premier emploi.	Âge moyen de l'accès aux droits sociaux. Statut des jeunes gens au moment où s'ouvrent les droits sociaux (notamment selon que l'aide sociale est universelle ou seulement destinée aux jeunes professionnels).
Orientation de l'aide publique	Aide publique destinée à soutenir l'indépendance des étudiants et des jeunes gens cherchant à intégrer le marché du travail. Aide favorisant la flexibilité entre études et emploi, mais dans tous les cas encourageant l'indépendance des jeunes gens.	Aide publique destinée aux jeunes gens principalement axée sur l'intégration professionnelle et l'indépendance financière. Un certain niveau de flexibilité entre études et marché du travail permet aux jeunes gens d'acquérir leur indépendance financière le plus tôt possible.	Aide inhérente au marché du travail et au statut de professionnel. Aide publique basée sur l'activité économique, qui marque le véritable passage à l'âge adulte et la reconnaissance en tant qu'individu.	Âge du jeune (étudiant ou non) à partir duquel les allocations familiales ne sont plus versées.

Le tableau 1 résume la plupart des indicateurs utilisés dans notre comparaison et décrit les principales différences auxquelles on peut s'attendre en termes de politiques d'aide destinées aux jeunes adultes dans différents régimes politiques. En outre, il convient de mentionner les contraintes liées au choix des indicateurs découlant de la nécessité d'obtenir des informations comparables et disponibles pour le plus de pays possible. Certaines informations potentiellement pertinentes ne sont malheureusement pas disponibles pour tous les pays ou sont disponibles avec des définitions qui varient d'un pays à l'autre, et ne sont donc guère exploitables dans ces conditions. Parmi les principaux ensembles d'informations incomplètes, les données relatives aux bourses et aux prêts octroyés aux étudiants ne sont pas disponibles pour les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En revanche, certaines données peuvent être utilisées pour évaluer la situation des pays de l'OCDE sans couvrir l'ensemble des pays de l'Union européenne.

La partie suivante présente ces variables ainsi que les principales différences entre pays de l'OCDE. Nous poursuivons ensuite avec une analyse des composantes principales afin d'identifier les dimensions dans lesquelles apparaissent les plus grandes différences entre pays.

Les indicateurs de la partie suivante sont présentés conformément à la répartition adoptée précédemment. Nous commençons par les données relatives au statut des étudiants et au financement de l'éducation tertiaire, suivies par les indicateurs relatifs à la situation des jeunes gens sur le marché du travail et à l'aide qu'ils reçoivent pour trouver du travail. Puis, nous nous penchons sur les données permettant de comparer le moment du départ du domicile parental et l'accès à l'aide au logement avant d'examiner les données relatives aux allocations sociales perçues par les jeunes gens en complément des transferts privés. La liste complète des informations compilées est fournie en annexe (partie 2).

3. Analyse en composantes principales

L'objectif d'une analyse en composantes principales (ACP) est d'identifier les caractéristiques qui différencient le plus les situations des jeunes gens et les politiques qui les soutiennent au cours de leur entrée dans la vie d'adulte. Avec cet objectif à l'esprit, nous avons basé notre analyse sur un ensemble très diversifié d'indicateurs comparant les ressources publiques ou privées disponibles pour les jeunes adultes, globalement et dans les différents pays, pour le financement de leurs études, l'insertion sur le marché du travail, le départ du domicile parental et le maintien hors de la pauvreté. L'ACP génère de grandes matrices de corrélation à partir desquelles il est possible de tirer un petit ensemble de composantes telles que des axes orthogonaux, lesquels représentent le mieux les contrastes. Les caractéristiques prises en compte sont ensuite projetées sur des axes factoriels de sorte à sélectionner les variables contribuant le plus aux différences entre les pays et à situer chaque pays en fonction de l'ensemble de variables (figure 66). Procéder ainsi nous permet d'identifier à la fois les variables constituant les différences et les complémentarités entre les différents types d'aide.

Certaines informations relatives au contexte et à la situation des jeunes gens sont incluses dans l'analyse non pas pour déterminer les axes de l'analyse, mais pour vérifier si oui ou non certains des arrangements politiques identifiés sont mis en œuvre dans certains contextes.

En tout, l'analyse inclut 39 variables compilées pour 36 pays (les 28 pays de l'Union européenne, ainsi que l'Australie, le Canada, l'Islande, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Suisse, la Turquie et les États-Unis). Des détails relatifs aux variables utilisées pour déterminer les axes sont présentés aux annexes (sept en ce qui concerne le financement des études, huit en ce qui concerne les questions liées au logement, sept en ce qui concerne l'insertion professionnelle et l'aide disponible, et treize en ce qui concerne l'aide sociale).

Un examen de la contribution des axes de l'ACP aux informations (autrement dit l'inertie) contenues dans les indicateurs donne à penser que les deux principaux axes de projection factorielle suffisent à illustrer les différences entre les pays. Ces deux axes expliquent à eux seuls 34,1 % de l'inertie du diagramme de dispersion (20,65 % pour l'axe horizontal et 13,44 % pour l'axe vertical), tandis que la contribution des axes suivants est bien moindre (respectivement 10,8 %, 7,4 % et 7 % pour les axes suivants). Il n'existe pas de règle simple permettant de décider combien d'axes il convient de prendre en compte, mais les deux premiers reflètent une grande partie de la structure des données – résumant ainsi la plupart des informations pertinentes relatives aux différences de situation entre les pays.

D'importants contrastes sont établis entre deux groupes de pays relativement à ces axes : les pays d'Europe du Nord, ainsi que la France et certains pays d'Europe continentale et centrale (Irlande, Belgique, Autriche et Allemagne) d'une part, les pays anglophones et ceux d'Europe du Sud et de l'Est d'autre part.

Identifier les variables qui déterminent largement les axes renforce notre compréhension de la nature de ce contraste. Le principal contraste est représenté par l'axe horizontal, qui combine un ensemble de variables issues de différentes catégories d'aide. Ce contraste laisse entendre que certains pays se distinguent par la diversité et la couverture étendue de l'aide destinée aux jeunes adultes pour le financement de leurs études, leur départ du domicile parental, leur insertion sur le marché du travail et destinée aux jeunes gens ayant quitté le système éducatif mais n'ayant pas trouvé d'emploi. Les pays situés dans le cadran le plus à l'ouest du graphique se distinguent dans l'ensemble par des dépenses publiques considérables par étudiant et par un octroi plus étendu de bourses. Le taux d'emploi des jeunes gens y est dans l'ensemble plus élevé, en particulier en ce qui concerne les moins de 25 ans, et la période entre la fin des études et le premier emploi y est plus courte que dans les autres régions. En outre, les jeunes gens quittent le domicile des parents plus fréquemment et plus tôt, et davantage d'individus ayant franchi cette étape reçoivent une aide au logement. Par ailleurs, la couverture de l'assistance sociale y est plus élevée pour les jeunes gens ayant quitté le système éducatif mais n'ayant pas trouvé d'emploi (NEET). En tout, les jeunes reçoivent un ensemble complémentaire d'aides relatives aux différents aspects de la transition vers la vie d'adulte. L'aide plus vaste reçue en ce qui concerne l'éducation, le logement, l'insertion sur le marché du travail et l'assistance sociale va de pair avec les transitions vers l'emploi et le logement indépendant, lesquelles sont plus rapides et surviennent plus tôt dans la vie que dans d'autres régions.

À l'inverse, les pays situés dans le cadran est du graphique sont caractérisés par des jeunes gens quittant le domicile parental à un âge plus avancé² et par une proportion beaucoup plus faible de

² Par exemple, l'âge moyen auquel les jeunes gens quittent le domicile parental est de 29,7 ans en Australie, en Grèce, en Slovaquie et en Slovaquie, situées à l'extrême droite du graphique – soit 3 ans de plus que la moyenne générale.

jeunes gens percevant une aide au logement. Les dépenses publiques par étudiant consacrées à l'éducation y sont plus faibles, alors que la part du budget du foyer dédiée à l'éducation y est beaucoup moins élevée que dans les autres pays et qu'une plus grande proportion d'étudiants suivant des études supérieures paient des frais de scolarité.

La période moyenne écoulée entre la fin des études et le premier emploi y est aussi plus longue, et les jeunes demandeurs d'emploi y reçoivent plus fréquemment des allocations de chômage. Toutefois, le plus souvent, les NEET ne perçoivent aucune allocation, et ce quelle que soit leur situation familiale. En d'autres termes, l'aide publique semble moins complète ici que dans le cas précédent, dans la mesure où une proportion beaucoup moins importante de jeunes (et leurs familles) reçoivent une aide de l'État pour couvrir les coûts d'éducation et/ou de logement, alors que les mesures du type « filet de sécurité » n'atteignent presque pas ces jeunes qui ne sont plus étudiants et qui ne sont pas employés. Demeurer au domicile parental peut conférer une certaine assurance dans un contexte où la transition de l'école à l'emploi prend également plus de temps.

L'axe vertical oppose avant tout le noyau dur des pays anglophones et les pays d'Europe continentale et de l'Est. Cet axe est principalement déterminé par de fortes disparités dans les dépenses consacrées à l'éducation et dans la couverture des allocations sociales et familiales. Les pays du cadran sud du graphique possèdent des taux relativement élevés d'investissement public et privé dans l'éducation et l'aide sociale y est principalement fournie sous forme de prestations d'aide. Paradoxalement, les pays de cette région abritent à la fois un fort pourcentage de jeunes adultes recevant une forme seulement de prestation sociale et un taux élevé de NEET ne percevant aucune allocation. À l'inverse, les pays du cadran nord sont caractérisés par une faible couverture des prestations sociales et une aide indirecte plus fréquente par le biais des allocations familiales versées aux familles des jeunes adultes. Le rôle central que jouent les parents dans la solidarité y est également reflété par le fait que les allocations familiales continuent d'être versées aux familles hébergeant un jeune adulte jusqu'à ce que ce dernier atteigne un âge relativement avancé. En outre, cette façon de procéder – l'aide est perçue plutôt par les familles que par les jeunes gens – se reflète également dans l'aide apportée aux jeunes gens qui deviennent eux-mêmes parents, avec un statut de parent célibataire, puisque la grande majorité des individus dans cette situation reçoivent des allocations familiales.

Figure 1 : pays de l'OCDE par type de politique soutenant les jeunes adultes, évalués par les deux premières composantes principales

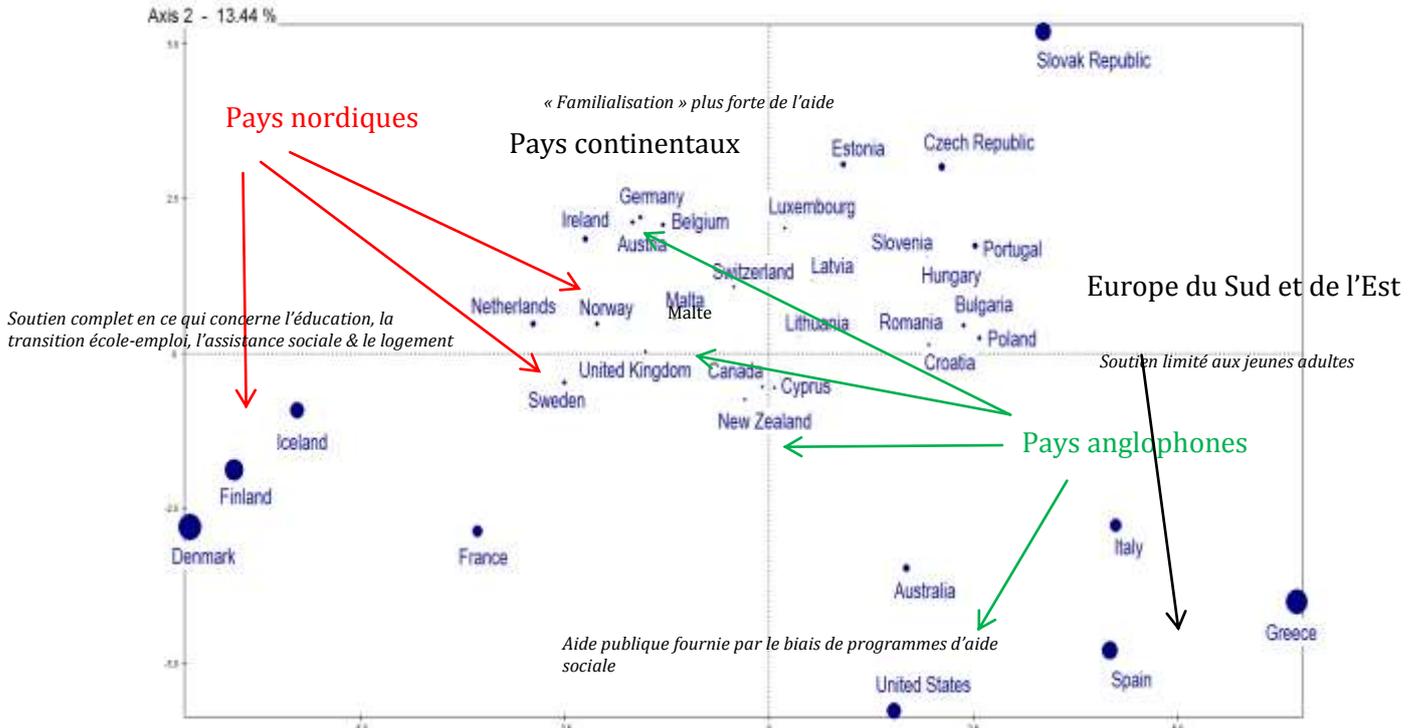


Table 4 : Variables constituant l'axe horizontal de l'ACP

Échantillon A. Variables corrélées avec le cadran ouest

	% de NEET ¹ percevant des allocations de logement	Foyers de jeunes adultes percevant uniquement des allocations de logement	Jeunes adultes ne suivant pas de formation percevant uniquement des allocations de logement	% de jeunes adultes ne vivant pas au domicile parental	% de NEET ¹ percevant des allocations de chômage	Durée maximale des allocations de chômage (en mois)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (% du PIB)	Pourcentage d'étudiants recevant des bourses publiques	Taux d'emploi des 20-24 ans	Taux d'emploi des 25-29 ans
Allemagne	10,1	3	5	33,1	20,2	6	5,08	25,00	64,1	77,6
Australie	0	0	0	s.o.	3,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Autriche	8,4	1	4	35,7	14,4	5	5,89	17,00	69,1	82,5
Belgique	1,4	0	1	39,9	23,1	Illimitée	6,57	s.o.	42,9	75,9
Bulgarie	s.o.	s.o.	s.o.	22,5	s.o.	s.o.	4,10	18,00	35,4	63,7
Canada	0	0	0	41,7	15,3	11	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Chypre	s.o.	s.o.	s.o.	25,4	s.o.	s.o.	7,92	12,00	48,8	74,4
Croatie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	4,27	4,00	28,8	62,3
Danemark	23,8	14	17	63,2	27,2	24	8,80	100,00	63,7	71,8
Espagne	3,5	2	2	23,4	14	4	4,97	27,00	31,0	58,9
Estonie	2	0	1	42,3	4,8	6	5,68	17,00	50,7	73,3
États-Unis	0	0	0	s.o.	4,3	23	5,49	s.o.	s.o.	s.o.
Finlande	37,2	25	30	62,2	24	23	6,84	100,00	60,5	74,8
France	42,9	13	36	49,4	17,7	12	5,86	35,00	47,1	74,9
Grèce	1,3	1	1	24,2	4	6	s.o.	1,00	23,7	53,6
Hongrie	12,2	2	10	21,1	9,4	3	4,88	37,00	33,4	67,3
Irlande	28,7	1	15	29,0	16	9	76,4	44,00	46,0	67,7
Islande	50,1	19	49	47,0	13,4	36	7,60	0,00	71,0	75,1
Italie	3,5	1	2	19,7	16,2	8	4,50	7,50	32,2	57,3
Lettonie	s.o.	s.o.	s.o.	31,2	s.o.	s.o.	5,01	11,50	47,1	74,4
Lituanie	s.o.	s.o.	s.o.	30,8	s.o.	s.o.	5,38	13,00	38,9	75,7
Luxembourg	10,4	1	7	27,9	7	12	s.o.	s.o.	36,7	78,7
Malte	s.o.	s.o.	s.o.	15,5	s.o.	s.o.	6,74	100,00	65,9	82,6

	% de NEET ¹ percevant des allocations de logement	Foyers de jeunes adultes percevant uniquement des allocations de logement	Jeunes adultes ne suivant pas de formation percevant uniquement des allocations de logement	% de jeunes adultes ne vivant pas au domicile parental	% de NEET ¹ percevant des allocations de chômage	Durée maximale des allocations de chômage (en mois)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (% du PIB)	Pourcentage d'étudiants recevant des bourses publiques	Taux d'emploi des 20-24 ans	Taux d'emploi des 25-29 ans
Norvège	11,1	1	3	62,4	8,3	12-24	6,87	55,50	66,8	80,0
Nouvelle-Zélande	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Pays-Bas	22,7	8	14	45,6	5,1	3	5,96	s.o.	72,8	83,4
Pologne	4,7	0	3	25,6	3	6-12	5,17	19,80	41,9	73,1
Portugal	7,5	3	5	22,1	6,2	5	5,62	15,00	40,3	71,0
République slovaque	0,4	0	0	10,6	3,1	6	4,22	11,50	34,9	68,0
République tchèque	4,4	1	2	26,4	5,2	5	4,24	1,00	42,2	72,3
Roumanie	s.o.	s.o.	s.o.	22,3	s.o.	s.o.	3,53	29,00	35,6	67,8
Royaume-Uni	24,7	2	10	40,9	4,2	6	6,22	60,00	62,9	76,9
Slovénie	1,9	0	1	16,3	6,4	3	5,66	29,00	42,3	72,9
Suède	15,4	4	8	59,2	12,3	14	6,98	67,00	58,1	77,2
Suisse	s.o.	s.o.	s.o.	36,4	s.o.	9	5,22	10,00	71,8	84,2
Turquie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	10	s.o.	30,00	42,9	57,6
Moyenne	12,63	3,92	8,69	34,0	11,07	10,38	5,72	30,92	48,42	72,09

1) Jeunes gens qui ne sont ni étudiants, ni employés – les pourcentages rapportés ici concernent ceux qui ne vivent pas au domicile de leurs parents.

2) La moyenne est calculée comme une moyenne non pondérée pour les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles. Les pays sont classés dans le groupe « au-dessus » (en vert) ou dans le groupe « en dessous » (en bleu) s'ils enregistrent au moins la moitié d'un écart-type au-dessus ou en dessous de la moyenne.

Échantillon B. Variables corrélées avec le cadran est

	NEET dont les parents ne reçoivent pas de transferts sociaux	NEET vivant seuls et ne recevant pas de transferts sociaux	Différence d'âge pour percevoir des allocations familiales, avec ou sans étudiant	Nombre de jeunes gens percevant uniquement une aide sociale	Nombre de jeunes parents célibataires percevant uniquement une aide sociale	Pourcentage d'étudiants payant des frais de scolarité	Allocations de chômage pour les jeunes gens ne suivant pas de formation	Période écoulée entre la fin des études et le premier emploi	Âge moyen au moment du départ du domicile parental	Nombre de jeunes parents célibataires percevant uniquement une aide sociale
Allemagne	7	12	7	0	0	100	13	s.o.	23,8	0
Australie	36	45	4	13	2	s.o.	2	s.o.	s.o.	2
Autriche	16	16	8	1	0	0	12	3,4	25,6	0
Belgique	15	15	7	1	0	s.o.	16	3,7	24,9	0
Bulgarie	s.o.	s.o.	2	s.o.	s.o.	100	s.o.	4,6	29,7	s.o.
Canada	32	28	0	5	0	s.o.	13	s.o.	s.o.	0
Chypre	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,00	s.o.	4,5	26,9	s.o.
Croatie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	25	s.o.	s.o.	32,7	s.o.
Danemark	21	25	0	0	0	0	23	3,5	21,1	0
Espagne	72	61	0	3	6	70	11	4,2	28,9	6
Estonie	29	21	3	3	0	s.o.	4	2,2	24,3	0
États-Unis	40	31	s.o.	14	17	s.o.	4	s.o.	s.o.	17
Finlande	22	3	0	2	0	0	19	3,3	21,9	0
France	20	10	0	3	1	65	17	4,4	23,5	1
Grèce	75	74	4	2	s.o.	0	4	7,3	29,1	s.o.
Hongrie	23	9	4	1	0	43	9	3,5	28,7	0
Irlande	7	9	3	0	0	60	21	2,7	25,4	0
Islande	19	8	2	2	0	100	11	1,8	s.o.	0
Italie	48	42	0	1	15	88,4	20	6,1	29,7	15
Lettonie	s.o.	s.o.	4	s.o.	s.o.	55	s.o.	2,0	27,9	s.o.
Lituanie	s.o.	s.o.	0	s.o.	s.o.	48,2	s.o.	2,8	26,0	s.o.

	NEET dont les parents ne reçoivent pas de transferts sociaux	NEET vivant seuls et ne recevant pas de transferts sociaux	Différence d'âge pour percevoir des allocations familiales, avec ou sans étudiant	Nombre de jeunes gens percevant uniquement une aide sociale	Nombre de jeunes parents célibataires percevant uniquement une aide sociale	Pourcentage d'étudiants payant des frais de scolarité	Allocations de chômage pour les jeunes gens ne suivant pas de formation	Période écoulée entre la fin des études et le premier emploi	Âge moyen au moment du départ du domicile parental	Nombre de jeunes parents célibataires percevant uniquement une aide sociale
Luxembourg	26	18	9	2	0	s.o.	4	3,7	26,2	0
Malte	s.o.	s.o.	5	s.o.	s.o.	0	s.o.	3,8	30,4	s.o.
Norvège	32	17	0	2	2	0	6	2,5	s.o.	2
Nouvelle-Zélande	s.o.	s.o.	0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Pays-Bas	27	20	0	3	0	s.o.	4	2,1	23,6	0
Pologne	42	36	3	1	2	93	3	3,7	28,5	2
Portugal	46	37	8	1	0	100	4	3,5	28,8	0
République slovaque	24	8	10	2	0	100	3	3,8	30,9	0
République tchèque	35	11	11	1	0	100	5	3,1	27,0	0
Roumanie	s.o.	s.o.	0	s.o.	s.o.	40	s.o.	5,0	29,1	s.o.
Royaume-Uni	19	12	3	1	0	100	4	2,9	23,9	0
Slovénie	22	17	8	7	1	20	5	3,4	29,1	1
Suède	41	33	4	2	0	0	10	3,3	19,9	0
Suisse	s.o.	s.o.	9	s.o.	s.o.	100	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Turquie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5,9	27,2	s.o.
Moyenne	30,4	23,4	3,69	2,81	1,84	52	9,5	3,68	26,71	1,84

	Jeunes gens percevant uniquement une aide sociale	Jeunes parents célibataires percevant uniquement une aide sociale	Jeunes gens ne suivant pas de formation et percevant une aide sociale	NEET sans parents et ne recevant pas de transferts sociaux	NEET avec parents et ne recevant pas de transferts sociaux	Dépenses par étudiant dans l'éducation tertiaire	Dépense privée consacrée à l'éducation	Durée maximale des allocations de chômage (en mois)	Pourcentage de 15-29 ans vivant hors du domicile parental
Allemagne	0	0	5	12	7	12 357	0,74	6	0,3
Australie	13	2	5	77	74	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Autriche	1	0	4	16	16	11 895	0,52	5	0,4
Belgique	1	0	3	15	15	11 691	0,34	Illimitée	0,4
Bulgarie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3 763	0,63	s.o.	0,2
Canada	5	0	9	28	32	s.o.	s.o.	11	0,4
Chypre	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	9 933	1,61	s.o.	0,3
Croatie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 233	0,26	s.o.	s.o.
Danemark	0	0	0	25	21	14 617	0,44	24	0,6
Espagne	3	6	2	61	72	10 301	0,81	4	0,2
Estonie	3	0	3	21	29	5 038	0,41	6	0,4
États-Unis	14	17	34	31	40	21 140	2,25	23	s.o.
Finlande	2	0	10	3	22	12 874	0,15	23	0,6
France	3	1	10	10	20	11 606	0,64	12	0,5
Grèce	2	s.o.	6	74	75	s.o.	s.o.	6	0,2
Hongrie	1	0	7	9	23	s.o.	s.o.	3	0,2
Irlande	0	0	6	9	7	s.o.	0,48	9	0,3
Islande	2	0	3	8	19	6 723	0,75	36	0,5
Italie	1	15	1	42	48	7 379	0,46	8	0,2
Lettonie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	4 315	0,57	s.o.	0,3
Lituanie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 066	0,69	s.o.	0,3
Luxembourg	2	0	4	18	26	s.o.	s.o.	12	0,3
Malte	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	11 719	1,31	s.o.	0,2

	Jeunes gens percevant uniquement une aide sociale	Jeunes parents célibataires percevant uniquement une aide sociale	Jeunes gens ne suivant pas de formation et percevant une aide sociale	NEET sans parents et ne recevant pas de transferts sociaux	NEET avec parents et ne recevant pas de transferts sociaux	Dépenses par étudiant dans l'éducation tertiaire	Dépense privée consacrée à l'éducation	Durée maximale des allocations de chômage (en mois)	Pourcentage de 15-29 ans vivant hors du domicile parental
Norvège	2	2	6	17	32	14 259	0,10	12-24	0,6
Nouvelle-Zélande	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Pays-Bas	3	0	10	20	27	13 219	1,04	3	0,5
Pologne	1	2	4	36	42	5 951	0,80	6-12	0,3
Portugal	1	0	2	37	46	7 742	0,43	5	0,2
République slovaque	2	0	6	8	24	5 318	0,73	6	0,1
République tchèque	1	0	3	11	35	5 881	0,57	5	0,3
Roumanie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2 956	0,12	s.o.	0,2
Royaume-Uni	1	0	13	12	19	12 781	2,01	6	0,4
Slovénie	7	1	21	17	22	7 296	0,68	3	0,2
Suède	2	0	5	33	41	15 068	0,16	14	0,6
Suisse	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,48	9	0,4
Turquie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	10	s.o.
Moyenne	2,81	1,84	7	25	32,08	9 486	0,70	10,38	0,3

	Jeunes gens percevant uniquement des allocations familiales	Jeunes parents célibataires percevant uniquement des allocations familiales	NEET sans parents et percevant uniquement des allocations familiales	Différence entre l'âge maximum des enfants étudiants et des enfants non étudiants pour percevoir les allocations familiales	Période minimale d'emploi/de cotisation (en mois)	Pourcentage de 20-24 ans dans les politiques 8-9	Âge moyen de départ du domicile parental	Taux d'emploi des 25-29 ans	Pourcentage d'étudiants payant des frais de scolarité	Jeunes gens percevant des prestations d'invalidité
Allemagne	53	58	44,1	7	12	4,90	23,8	77,6	100	0
Australie	5	29	6,1	4	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2
Autriche	57	82	48,4	8	6	6,20	25,6	82,5	0	0
Belgique	60	83	42,2	7	12	10,80	24,9	75,9	s.o.	1
Bulgarie	s.o.	s.o.	s.o.	2	s.o.	0,95	29,7	63,7	100	s.o.
Canada	34	78	32,7	0	3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0
Chypre	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2,14	26,9	74,4	0	s.o.
Croatie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	32,7	62,3	25	s.o.
Danemark	33	41	27,8	0	12	3,87	21,1	71,8	0	0
Espagne	2	11	7,4	0	12	5,40	28,9	58,9	70	1
Estonie	48	92	50,3	3	12	3,03	24,3	73,3	s.o.	3
États-Unis	19	12	37,1	s.o.	5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0
Finlande	29	62	37,4	0	10	4,89	21,9	74,8	0	3
France	24	37	39,8	0	4	8,76	23,5	74,9	65	1
Grèce	12	s.o.	12,2	4	6	s.o.	29,1	53,6	0	1
Hongrie	43	61	53,3	4	12	5,54	28,7	67,3	43	1
Irlande	49	54	58,7	3	24	26,70	25,4	67,7	60	5
Islande	18	28	49,5	2	3	s.o.	s.o.	75,1	100	3
Italie	29	35	32,7	0	12	1,58	29,7	57,3	88	2
Lettonie	s.o.	s.o.	s.o.	4	s.o.	2,39	27,9	74,4	55	s.o.

	Jeunes gens percevant uniquement des allocations familiales	Jeunes parents célibataires percevant uniquement des allocations familiales	NEET sans parents et percevant uniquement des allocations familiales	Différence entre l'âge maximum des enfants étudiants et des enfants non étudiants pour percevoir les allocations familiales	Période minimale d'emploi/de cotisation (en mois)	Pourcentage de 20-24 ans dans les politiques 8-9	Âge moyen de départ du domicile parental	Taux d'emploi des 25-29 ans	Pourcentage d'étudiants payant des frais de scolarité	Jeunes gens percevant des prestations d'invalidité
Lituanie	s.o.	s.o.	s.o.	0	s.o.	1,68	26,0	75,7	48	s.o.
Luxembourg	45	68	51,3	9	6	2,23	26,2	78,7	s.o.	1
Malte	s.o.	s.o.	s.o.	5	s.o.	4,92	30,4	82,6	0	s.o.
Norvège	37	70	36,5	0	s.o.	2,17	s.o.	80,0	0	7
Nouvelle-Zélande	s.o.	s.o.	s.o.	0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Pays-Bas	28	70	38	0	6	s.o.	23,6	83,4	s.o.	0
Pologne	24	48	34,6	3	12	0,90	28,5	73,1	93	2
Portugal	32	67	42,1	8	12	2,00	28,8	71,0	100	0
République slovaque	64	87	56,7	10	24	0,65	30,9	68,0	100	1
République tchèque	19	71	45,5	11	12	s.o.	27,0	72,3	100	2
Roumanie	s.o.	s.o.	s.o.	0	s.o.	1,59	29,1	67,8	40	s.o.
Royaume-Uni	28	35	48,9	3	12	s.o.	23,9	76,9	100	3
Slovénie	52	66	55,1	8	9	0,55	29,1	72,9	20	0
Suède	29	69	29,5	4	12	8,28	19,9	77,2	0	2
Suisse	s.o.	s.o.	s.o.	9	12	s.o.	s.o.	84,2	100	s.o.
Turquie	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	20	s.o.	27,2	57,6	s.o.	s.o.
Moyenne	33,58	56,56	39,15	3,69	10,85	4,67	26,71	72,09	52	1,58

Au-delà de ces tendances générales, les situations nationales révèlent une hétérogénéité considérable, comme le montre la dispersion des pays sur la figure 66. Il apparaît qu'une simple séparation géographique ne suffit pas à décrire l'hétérogénéité des situations dans certaines régions du monde. Cette hétérogénéité est particulièrement évidente dans les pays nordiques et dans l'ensemble des pays anglophones. En outre, la France se distingue des autres pays d'Europe continentale, comme c'est déjà le cas en ce qui concerne d'autres aspects des politiques sociales et familiales.

3.1. Fort engagement en faveur de l'éducation associé à une large gamme d'aides sociales au Danemark et en Finlande

Les **pays nordiques** se distinguent des autres pays par une aide d'État plus étendue et plus diversifiée. Mais les pays nordiques dans leur globalité ne constituent pas un ensemble harmonieux.

Les pays nordiques (hormis l'Islande) ont tous des taux élevés de dépenses publiques consacrées à l'éducation, culminant à 8,8 % du PIB au Danemark par rapport à une moyenne générale de 5,7 % pour l'ensemble des pays. En particulier, le montant investi par étudiant dépasse largement la moyenne, totalisant 14 616 \$ au Danemark et 15 067 \$ en Suède, par rapport à une moyenne inférieure à 9 500 \$.

En contrepartie, la part des dépenses « privées » dans l'éducation est relativement faible, tout comme l'est la part globale des dépenses des ménages consacrées à l'éducation.

Il existe des différences considérables dans la forme que prend l'aide destinée au financement de l'éducation tertiaire dans les pays nordiques. Le Danemark et la Finlande se distinguent avant tout par la nature universelle de l'aide qu'ils fournissent, dans la mesure où aucun étudiant suivant des études tertiaires « standard »³ ne paie de frais de scolarité et où tous les étudiants – et pas seulement ceux passant des diplômes standard de l'enseignement supérieur – reçoivent une bourse. De plus, l'État propose des prêts abordables à tous les étudiants vivant hors du domicile de leurs parents, et en Finlande, à tous les étudiants, un complément étant accordé à ceux ne vivant pas chez leurs parents. Au Danemark, les montants des prêts peuvent être accrus pour les jeunes parents, qu'ils vivent ou non sous le même toit. Les bourses sont complétées par des prêts d'État remboursables sur de longues périodes (allant de sept à quinze ans) ; ces prêts sont souscrits par la moitié de la population étudiante.

En Suède et en Norvège, aucun étudiant des premiers cycles de l'enseignement tertiaire ne paie de frais de scolarité. Des bourses et des prêts sont octroyés dans ces deux pays, mais leur couverture est moins importante que dans les pays nordiques mentionnés ci-dessus, deux étudiants sur trois environ recevant une bourse en Suède et 56 % en Norvège. En Norvège, cette couverture limitée peut s'expliquer par la répartition entre prêts et bourses, dans la mesure où l'aide d'État est initialement proposée sous la forme d'un prêt, dont 40 % du montant peut être converti en bourse pour les étudiants vivant hors du domicile parental et ayant réussi leurs examens.

Le système islandais diffère à plusieurs égards. Tout d'abord, même si les dépenses publiques consacrées à l'éducation représentent une part élevée du PIB, le niveau de dépenses par étudiant est beaucoup plus bas (6 722 \$) que la moyenne (9 485 \$). La part des dépenses privées est également plus élevée que dans les autres pays nordiques, et une proportion non négligeable d'étudiants sont

³ Seuls les étudiants des universités les plus prestigieuses et des programmes internationaux sont tenus de payer des frais de scolarité, dont certains peuvent atteindre des montants très importants.

tenus de payer des frais de scolarité (certes réduits). Ensuite, les bourses d'État ne sont pas accordées selon le principe de l'universalité, certaines universités les octroyant au mérite. Des prêts d'État sont également fournis à une majorité d'étudiants par l'intermédiaire du Fonds islandais pour les prêts étudiants pour des montants supérieurs à ceux proposés dans les autres pays nordiques (OCDE, 2014).

Le Danemark et la Finlande se distinguent également en termes d'aide aux demandeurs d'emploi. Les jeunes demandeurs d'emploi bénéficient plus fréquemment qu'ailleurs d'allocations de chômage – en effet, 16 % des 15-29 ans au Danemark et 14 % en Finlande les perçoivent, contre 7 % en Suède et une moyenne de 8,3 %. Ces différences découlent de la période au cours de laquelle les allocations de chômage peuvent être reçues. Cette période est beaucoup plus longue au Danemark et en Finlande, couvrant jusqu'à deux années par rapport à une moyenne de dix mois.

L'aide destinée aux jeunes gens quittant le système éducatif sans trouver d'emploi varie significativement d'un pays nordique à l'autre. Davantage de ces personnes reçoivent des allocations de chômage au Danemark (27,2 %) et en Finlande (24 %) que dans les autres pays nordiques et par rapport à la moyenne générale (11 %). L'aide au logement est également plus répandue dans ces deux pays qu'en Islande, en particulier pour les jeunes demandeurs d'emploi ayant quitté le système éducatif et le domicile parental. La proportion de jeunes gens couverts par les allocations de logement en Suède et en Norvège est plus faible et le nombre de ceux qui reçoivent de telles prestations est plus proche de la moyenne. Surtout, il existe de grandes différences en ce qui concerne le nombre de NEET ne percevant aucune aide du tout. Ce taux est parmi les bas en Finlande et en Islande, et en dessous de la moyenne au Danemark et en Norvège, tandis que la Suède possède l'un des taux les plus élevés de jeunes gens ne recevant aucune aide du tout.

Cela étant dit, la proportion des 20-29 ans considérés comme exerçant un emploi est similaire d'un pays nordique à l'autre et relativement élevée : le taux d'emploi des 20-24 ans est de 63,7 % au Danemark, 58,1 % en Suède et 66,8 % en Norvège. Parallèlement, le taux d'emploi des 25-29 ans est de 80 % en Norvège, 74,8 % en Finlande et 77,2 % en Suède. Le Danemark et l'Islande se distinguent des autres pays nordiques par leurs pourcentages élevés d'étudiants exerçant un emploi pendant leur année scolaire, que l'emploi fasse ou non partie de leur formation. Ce taux est de 32 % au Danemark et de 26 % en Islande, contre une moyenne de 13 %.

Les pays nordiques ont tous des taux élevés d'investissement dans l'éducation en général et dans l'éducation tertiaire en particulier. Les taux élevés de dépenses publiques par étudiant sont associés à un fort engagement de l'État par le biais de bourses et de prêts étudiants. Les jeunes gens des pays nordiques reçoivent également davantage d'aides sociales que les jeunes des autres pays, bien que la couverture de ces aides soit plus variée. Les jeunes gens quittant le domicile parental perçoivent plus fréquemment une aide au logement et perçoivent également plus fréquemment une indemnité de demandeur d'emploi au Danemark et en Finlande. L'aide soutenant les jeunes au moment de leur entrée dans la vie d'adulte et l'aide destinée à l'éducation sont plus développées dans ces pays, permettant aux jeunes adultes d'emménager dans leur propre domicile tout en terminant leurs études ou en démarrant leur vie professionnelle. Cette aide est moins répandue en Suède, où la proportion de jeunes gens sans emploi ayant quitté le système éducatif et ne percevant aucune aide est extrêmement élevée. En d'autres termes, le Danemark et la Finlande, plutôt que la Suède ou la Norvège, incarnent mieux la perception du monde social-démocrate tel que nous l'avons présenté en introduction, avec un État plus fermement déterminé à faire en sorte que l'accès à l'éducation tertiaire tout comme la

possibilité de quitter le domicile parental ne soient pas entièrement tributaires des ressources familiales. Avec près d'un tiers des étudiants exerçant un emploi pendant leur année scolaire, le Danemark est, tout comme l'Islande, l'un des pays favorisant le plus l'intégration professionnelle pendant les études plutôt que de séparer complètement ces deux périodes de la vie.

Dans ces conditions, les jeunes gens quittent le domicile de leurs parents à un âge bien plus avancé que dans les autres pays, et au Danemark et en Finlande, le départ est associé à une forte augmentation du risque de pauvreté (Aassve et coll., 2006). Néanmoins, le système vise à encourager les jeunes gens à prendre ce risque, grâce à l'aide fournie à ceux qui quittent le domicile parental avant d'avoir trouvé un emploi stable.

3.2. Quitter le domicile parental grâce au soutien de l'aide au logement et familialisation de l'aide financière en France

La France est sensiblement comparable aux pays nordiques, ce qui la distingue des autres pays « continentaux » à bien des égards. La proportion de jeunes adultes vivant avec leurs familles (49 %) y est significativement plus élevée que la moyenne (34 %), et l'âge moyen de départ du domicile parental (23,5 ans) y est plus bas que la moyenne (26,7). La part de jeunes adultes – tous statuts confondus – percevant des allocations de logement y est beaucoup plus élevée que la moyenne (36 % contre moins de 9 % en moyenne pour les jeunes gens quittant le système éducatif), avec une différence particulièrement marquée en ce qui concerne les jeunes gens qui ne sont ni étudiants, ni employés, 43 % d'entre eux bénéficiant d'allocations de logement contre une moyenne de 12,6 % pour les pays de l'OCDE. Mais pour 13 % des jeunes adultes, les allocations de logement représentent la seule aide perçue – une proportion beaucoup plus élevée que la moyenne générale de 4 %.

En ce qui concerne l'éducation, la France est proche de la moyenne du point de vue de la part des richesses nationales investies dans le système éducatif, qui est de 5,8 % contre une moyenne générale de 5,7 % ; cette valeur atteint 6,8 % en Finlande, en Norvège et en Suède et de 8,8 % au Danemark. Mais l'investissement total dans l'éducation tertiaire par étudiant, qui est de 11 605 \$, y est plus élevé que la moyenne (9 485 \$), même s'il demeure inférieur à celui des pays nordiques. Le nombre d'étudiants bénéficiaires d'une bourse y est plus élevé que la moyenne – 35 % contre 31 % – tandis que le paiement de frais de scolarité y est une pratique plus répandue.

Le taux d'emploi des jeunes Français est proche de la moyenne, s'élevant à 47,1 % pour les 20-24 ans et 74,9 % pour les 25-29 ans par rapport à une moyenne de 72,1 %. Le taux de chômage est lui aussi proche de la moyenne et les jeunes adultes reçoivent également plus fréquemment des allocations de chômage que la moyenne (17 % des jeunes gens ayant quitté le système éducatif contre une moyenne de 9,5 %). Ce dernier phénomène découle d'une période de cotisation préalable relativement peu contraignante, la période de cotisation minimale pour qu'un individu puisse recevoir des indemnités de chômage n'étant que de quatre mois en France par rapport à une moyenne de onze mois. Dans ces conditions, les moins de 25 ans en France bénéficient largement d'indemnités de chômage, 9 % d'entre eux percevant ces allocations contre une moyenne de 4,7 % pour les autres pays, à l'exclusion des pays anglophones.

La France se distingue également de la très grande majorité des pays d'Europe continentale par le fait que très peu de jeunes adultes ayant quitté le système éducatif et n'exerçant aucun emploi n'y

reçoivent aucune aide d'État. En France, seuls 10 % des jeunes gens vivant sans leurs parents ne reçoivent aucune aide sociale, contre une moyenne de 25 % dans les autres pays. Toutefois, la proportion de jeunes adultes recevant des allocations familiales est plus faible en France, y compris pour les jeunes parents célibataires (37 % contre une moyenne de 56 %). L'une des raisons à cela est qu'en France, les familles ne reçoivent pas d'allocations pour leur premier enfant, au contraire de ce qui se fait dans la majorité des pays européens. En revanche, la part de jeunes gens appartenant à un foyer percevant plusieurs formes d'aide est l'une des plus élevées de tous les pays de l'étude, s'élevant à 24 % des 16-29 ans.

Une dernière caractéristique différenciant la France des pays nordiques réside dans le rôle essentiel que joue la famille vis-à-vis des jeunes gens dans l'organisation de la solidarité. Cela est particulièrement vrai en termes d'avantages fiscaux, dont les parents continuent à bénéficier aussi longtemps que leur enfant reste étudiant et âgé de moins de 25 ans, *qu'il vive ou non à leur domicile*. Ce système est plutôt ambivalent, dans la mesure où il implique fondamentalement de compenser une partie des coûts liés à l'entretien d'un jeune adulte (qu'il soit ou non étudiant) économiquement dépendant de ses parents (les coûts correspondant directement à la vie du foyer, ou l'aide familiale lorsque le jeune vit dans un foyer distinct), en laissant aux parents le soin de transférer les ressources nécessaires au jeune adulte⁴. Une incertitude considérable plane sur ces transferts, notamment quant à leur montant, leur nature et la mesure dans laquelle ils correspondent à ce que les jeunes gens pourraient espérer recevoir s'ils percevaient eux-mêmes les allocations.

Dans l'ensemble, la situation en France semble divisée. La famille joue un rôle important en subvenant aux besoins des jeunes gens, pourtant ces derniers quittent le domicile parental relativement tôt en moyenne. Le départ du domicile parental est soutenu par un large accès aux allocations de logement, tandis que l'accès aux autres formes d'aide est bien plus limité. Le système d'aide sociale couvre une plus grande partie de la population des jeunes adultes que la plupart des autres systèmes d'Europe continentale et offre un filet de sécurité important aux individus les plus vulnérables ayant quitté le système éducatif mais n'ayant pas trouvé d'emploi. La couverture de l'aide sociale est similaire à celle du Danemark ou de la Finlande, mais cette aide est fournie dans un environnement d'emploi différent, dans la mesure où le taux d'emploi des jeunes adultes en France est significativement plus bas que dans les pays nordiques et qu'à l'inverse, le taux de chômage y est considérablement plus élevé (en dépit de la forte présence de jeunes adultes français dans les services d'assistance aux demandeurs d'emploi). En France, la première expérience professionnelle a très souvent lieu après que les jeunes gens ont terminé leurs études, avec moins de 6 % des étudiants exerçant un emploi contre 27 % en Islande et 33 % au Danemark.

3.3. Une aide sociale très ciblée dans les pays anglophones et incomplète en Australie et aux États-Unis

⁴ Cette ambiguïté est également illustrée par le fait que les jeunes gens vivant hors du domicile parental peuvent soumettre une demande d'allocations de logement, tandis que leurs parents continuent de bénéficier de réductions fiscales dues à la présence d'enfants dépendants – partant ainsi du principe que les parents continuent de contribuer au coût de la vie des enfants, même si ceux-ci ne vivent plus avec eux.

Les pays anglophones – Australie, Canada, États-Unis, Irlande, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni – ne constituent pas un ensemble harmonieux et à ce titre, ne représentent pas un « type idéal » unique.

L'Irlande se distingue avant tout des autres pays par son aide ciblée destinée aux jeunes gens ayant quitté le système éducatif et n'ayant pas trouvé d'emploi. Les jeunes adultes y reçoivent une vaste gamme d'aides sociales, et seuls 7 à 9 % d'entre eux (selon qu'ils vivent ou non avec leurs parents) ne perçoivent aucune forme d'aide sociale⁵. La couverture des allocations familiales est elle aussi relativement large, pour les NEET et les jeunes gens en général, mais peu de jeunes gens reçoivent des allocations de logement ou une aide sociale. Enfin, une proportion relativement élevée de jeunes adultes bénéficie d'allocations de chômage (25 % des 16-29 ans), même si les taux de chômage et d'emploi des jeunes gens sont relativement limités.

Le Royaume-Uni est plus proche de la moyenne des pays, se distinguant de l'Irlande par un âge de départ du domicile parental moyen relativement précoce (moins de 24 ans) et par une proportion beaucoup plus élevée de jeunes adultes vivant hors du domicile parental (41 % contre 29 % en Irlande et 33 % en moyenne). La part des dépenses du PIB consacrée à l'éducation y est proche de la moyenne, mais les dépenses par étudiant dans l'éducation tertiaire y sont largement supérieures à la moyenne. Tous les étudiants de premier cycle de l'enseignement supérieur paient des frais de scolarité aux universités, mais une grande partie d'entre eux reçoivent une bourse (50 % des demandes sont approuvées). Par-dessus tout, ce système est complété dans une très large mesure par des prêts gouvernementaux, avec quatre-cinquième de l'ensemble des étudiants recourant à ces dispositifs.

Le taux d'emploi des jeunes y est relativement élevé : 62,9 % pour les 20-24 ans et 76,9 % pour les 25-29 ans, par rapport aux moyennes générales qui sont respectivement de 48,4 % et de 72 %. En termes d'aide, les indemnités destinées aux demandeurs d'emploi y sont tout à fait marginales, seuls 4 % des jeunes gens en bénéficiant. L'aide sociale cible largement les personnes « vulnérables ». Les jeunes adultes demandeurs d'emploi ayant quitté le système éducatif reçoivent ainsi une aide au logement deux fois plus souvent (24,7 %) que les jeunes gens en général (12,6 %), tandis que 23,3 % d'entre eux reçoivent également une aide sociale à laquelle les autres jeunes gens n'ont pas droit et que 48,9 % des NEET perçoivent des allocations familiales par rapport à une moyenne de 39,1 %. À l'inverse, une part relativement faible de cette population n'est couverte par aucune prestation sociale (12 % des NEET vivant sans leurs parents) par rapport à la situation dans les autres pays anglophones (à l'exception de l'Irlande) et à la moyenne générale (25 %).

L'Australie et les États-Unis diffèrent des autres pays principalement par une moindre couverture de l'aide sociale destinée aux jeunes gens indépendamment de leur statut d'activité (à l'instar de la Grèce et de l'Espagne). Les États-Unis représentent un cas « polaire », comme le montre la position qu'ils occupent à l'extrême sud du graphique. Les raisons à cela sont nombreuses. Tout d'abord, la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation supérieure par étudiant y est extrêmement élevée, atteignant 21 140 \$ contre une moyenne de 9 485 \$, tandis que la proportion de richesses nationales investies dans l'éducation en général y est relativement faible, se portant à 5,5 % du PIB contre une moyenne de 5,7 %. Ces dépenses publiques s'accompagnent d'un niveau particulièrement élevé de

⁵ L'aide destinée aux jeunes handicapés est également considérable en Irlande, avec 5 % des 16-29 ans recevant des allocations d'incapacité de travail ou d'infirmité contre une moyenne de 1,58 %.

dépenses privées. Ensuite, le coût de l'éducation est globalement élevé, ce qui explique le recours généralisé aux prêts étudiants, souscrits par 84 % des étudiants à temps plein.

Néanmoins, l'aide sociale destinée aux jeunes adultes est beaucoup plus rare en Australie et aux États-Unis que dans les pays anglophones mentionnés ci-dessus. Peu de jeunes adultes sortant du système éducatif y reçoivent des indemnités de chômage et l'aide au logement y est inexistante. Les prestations sociales sont souvent la seule forme d'aide perçue par les jeunes gens (13 % en Australie⁶ et 14 % aux États-Unis contre une moyenne de 3 %). Beaucoup de jeunes gens ne reçoivent aucune forme d'aide. Une large proportion de jeunes adultes, y compris ceux ayant quitté le système éducatif et n'ayant pas trouvé d'emploi, ne perçoivent aucune forme d'aide sociale, en particulier 45 % des NEET vivant hors du domicile parental en Australie et 31 % de la même population aux États-Unis. Dans ces conditions, il est quelque peu paradoxal que les prestations sociales soient la principale forme d'aide destinée aux jeunes gens, étant donné qu'une grande partie de la population la plus vulnérable passe au travers du « filet de sécurité » mis en place.

3.4. Priorité à l'emploi et familialisation de l'aide en Allemagne, en Autriche et en Belgique

L'**Allemagne**, l'**Autriche** et la **Belgique** forment un trio qui se distingue du reste de l'Europe continentale. Les trois pays consacrent davantage de richesses nationales à l'éducation que la moyenne, avec des dépenses par étudiant dans l'éducation tertiaire plus élevées que la moyenne (bien qu'inférieures à celles des pays nordiques). Néanmoins, le pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'une bourse y est plus bas que la moyenne, atteignant 25 % en Allemagne et 17 % en Autriche contre une moyenne de 30,9 %. Les trois pays ont des approches différentes quant au financement de l'éducation, tous les étudiants payant des frais de scolarité en Allemagne tandis qu'aucun n'en paie en Autriche. Le poids des dépenses privées consacrées à l'éducation est également plus important en Allemagne que dans les deux autres pays.

Le taux d'emploi des 20-29 ans est beaucoup plus élevé que la moyenne en Allemagne et en Autriche – atteignant des niveaux comparables à ceux des pays nordiques – tandis qu'il est légèrement inférieur en Belgique. La proportion de jeunes gens ayant quitté le système éducatif mais n'ayant pas trouvé d'emploi y est beaucoup plus faible que la moyenne, comme dans les pays nordiques. Les NEET reçoivent des allocations à grande échelle, seuls 16 % de la population ayant quitté le domicile parental en Autriche, 15 % en Belgique et 12 % en Allemagne ne percevant aucune allocation, contre une moyenne de 25 %.

Les trois pays possèdent certaines caractéristiques familiales que les pays nordiques, par exemple, ne partagent pas. Les jeunes adultes ont tendance à quitter le domicile parental plus tard et la part de jeunes gens vivant sans leurs parents y est considérablement moins élevée. Le pourcentage de jeunes gens recevant des allocations de logement y est plus faible que la moyenne, en particulier en Belgique,

⁶ En Australie, les moins de 16 ans qui ne sont pas étudiants à temps plein ont droit à une allocation de jeunesse s'ils sont à la recherche d'un emploi. Cette allocation est également disponible pour les jeunes gens ne vivant pas dans un foyer indépendant, en fonction de leurs ressources et à un taux particulier.

où seule une très petite proportion de foyers de jeunes adultes perçoivent ce type d'aide. Un nombre important de jeunes gens appartiennent à un foyer bénéficiant des allocations familiales, et, plus que dans les autres pays, il s'agit de la seule forme d'aide qu'ils perçoivent. À l'inverse, les services d'aide y sont très rarement les seules formes d'aide reçues. Les allocations de chômage jouent ici un rôle plus important que la moyenne, avec des taux de jeunes gens bénéficiant de ces allocations beaucoup plus élevés que la moyenne, le taux de chômage étant relativement bas en Allemagne et en Autriche et beaucoup plus élevé en Belgique.

3.5. Moindres dépenses consacrées à l'éducation et État-providence insuffisamment protecteur en Europe centrale, de l'Est et du Sud

La plupart des pays d'**Europe centrale** et de l'**Est**, ainsi que le **Portugal**, partagent certaines caractéristiques qui les distinguent des autres pays. Les dépenses publiques et privées consacrées à l'éducation y sont beaucoup plus faibles que la moyenne, avec des dépenses par étudiant dans l'éducation tertiaire particulièrement faibles en Bulgarie (3 762 \$) et en Roumanie (2 955 \$), et en dessous de la moyenne dans les autres pays d'Europe de l'Est et au Portugal. Le faible engagement de l'État en faveur de l'éducation se reflète également dans le petit nombre d'étudiants bénéficiaires d'une bourse, lesquels ne représentent que 1 % du total des étudiants en République tchèque. L'accès à l'éducation tertiaire diffère d'un pays à l'autre. Tous les étudiants paient des frais de scolarité en République tchèque, au Portugal et en Bulgarie, tandis que moins d'un quart d'entre eux en paient en Slovaquie et en Croatie. La proportion de moins de 35 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur demeure néanmoins relativement faible dans les pays d'Europe de l'Est. Cela est probablement dû à un processus de sélection rigoureux des familles ayant les moyens de financer des études tertiaires, comme le reflète la part relativement élevée des dépenses des ménages réservée à l'éducation dans ces pays.

La proportion de jeunes adultes quittant le domicile parental avant 30 ans est également relativement faible dans ce groupe de pays. L'âge moyen de départ du domicile des parents oscille entre 27 ans en République tchèque et la valeur élevée de 32 ans en Croatie. Cette situation est directement liée à la faible couverture des allocations de logement pour les jeunes adultes vivant hors du domicile familial. Dans l'étude européenne portant sur les revenus et les conditions de vie, aucun jeune ne reçoit ce type d'allocations en Estonie, en Pologne et en Slovaquie.

Seul un nombre modique de jeunes demandeurs d'emploi reçoit des allocations de chômage : 3 % d'entre eux en bénéficient en Pologne, 8 % en Hongrie et 9,50 % en moyenne. L'aide destinée aux NEET varie d'un pays à l'autre, mais dans l'ensemble, très peu de jeunes demandeurs d'emploi ne reçoivent aucune aide sociale : un peu plus d'un jeune sur trois en Pologne et au Portugal (36 % et 37 % respectivement) et environ un sur dix en Hongrie et en République tchèque (11 %), par rapport à une moyenne d'un sur quatre. Les allocations familiales constituent la principale forme d'aide destinée aux jeunes gens (NEET y compris), qu'ils vivent ou non avec leurs parents. L'aide sociale est également relativement commune en Slovaquie, où près d'un NEET sur six en bénéficie.

Le pourcentage de jeunes gens couverts par les allocations familiales est élevé en Slovaquie (52 %) et en Hongrie (43 %) par rapport à une moyenne de 33,6 %. L'aide est particulièrement importante pour

les jeunes parents célibataires, avec 71 % d'entre eux recevant des allocations familiales en République tchèque contre une moyenne de 56 %. Un montant substantiel de l'aide transite par la famille, comme en témoigne le versement d'allocations familiales aux ménages comptant un jeune adulte jusqu'à un âge relativement avancé en République tchèque et en Slovaquie, ainsi qu'en Slovaquie lorsque celui-ci est étudiant.

La **Slovaquie** représente à cet égard un cas particulièrement polaire. Les jeunes gens y sont extrêmement dépendant des transferts familiaux et y reçoivent relativement peu d'aides de l'État, très peu d'étudiants bénéficiant d'une bourse et l'ensemble d'entre eux payant des frais de scolarité. Les allocations de logement y sont également rares, ce qui contribue à expliquer pourquoi la moyenne d'âge de départ du domicile des parents, qui est de 30,9 ans, y est plus élevée que la moyenne. Les taux d'emploi des 20-24 ans et des 25-29 ans y sont en outre relativement bas, atteignant 34,9 % et 68 % par rapport à une moyenne de 48,4 % et de 72,1 % respectivement. Les jeunes adultes qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi reçoivent relativement peu d'aide, seuls 3 % d'entre eux touchant des indemnités de chômage par rapport à une moyenne de 8,31 %. L'une des raisons à cela est qu'il est nécessaire de cotiser deux ans au minimum avant de pouvoir bénéficier d'indemnités de chômage. La nature familiale de l'aide aux jeunes gens est également marquée par une couverture très faible de l'aide sociale et, à l'inverse, une proportion élevée (deux tiers) de jeunes gens vivant dans un foyer bénéficiant d'allocations familiales (près de deux fois plus que la moyenne). La forte familialisation de l'aide sociale est mise en évidence par la couverture substantielle des allocations familiales accordées aux jeunes parents célibataires (87 % d'entre eux ne reçoivent que cette forme d'aide).

Enfin, la **Grèce**, l'**Espagne** et l'**Italie** partagent avec les pays susmentionnés des taux assez moyens de dépenses consacrées à l'éducation, des taux d'emploi des jeunes plus bas que la moyenne et des âges avancés de départ du domicile parental (avec des taux de jeunes gens vivant avec leurs parents plus élevés que la moyenne). Surtout, ces pays – en particulier la Grèce et l'Espagne – se distinguent par une couverture plus faible de l'aide sociale destinée aux jeunes adultes. La part de jeunes adultes recevant des allocations familiales y est moins importante et la proportion de NEET ne percevant ni aide sociale ni allocations familiales y est significativement plus élevée que la moyenne. À cet égard, ces pays ressemblent aux États-Unis et à l'Australie, desquels ils sont relativement proches sur la figure 1.

Conclusion

Notre analyse met en évidence des différences significatives entre les pays en termes d'aide fournie aux jeunes adultes pour leur permettre de terminer leurs études, de fonder un foyer indépendant, de s'insérer sur le marché du travail et par là même de réussir leur transition vers la vie d'adulte. L'analyse à grande échelle menée ici montre une grande diversité de politiques destinées à soutenir les jeunes au cours de cette transition. Ces politiques varient selon la mesure dans laquelle elles combinent – ou non – des aides destinées à aider les jeunes gens à mener à terme leurs études tertiaires, à effectuer leur transition de l'école à l'emploi et à s'établir dans un foyer indépendant. L'accès aux prestations sociales pour les jeunes les plus fragiles qui ne suivent pas de formation et qui

ne sont pas employés varie lui aussi énormément selon les pays, tout comme le rôle de l'aide sociale et l'aide attendue de la part de la famille.

Des configurations variables ont été identifiées, suggérant que la combinaison de différentes formes d'aide dépend des diverses perceptions de ce qu'implique l'entrée dans l'âge adulte et de la mesure dans laquelle les transitions engagées en termes d'activité et de vie de famille sont perçues comme formant un tout (dans le cadre duquel les transitions doivent être équilibrées et par conséquent assistées). Ces configurations sont en outre basées sur des conceptions variables de la façon dont l'aide publique, la solidarité familiale et le rôle du marché doivent être organisés afin d'aider les jeunes gens à entrer dans la vie d'adulte et à acquérir un certain niveau d'indépendance. À cet égard, les philosophies des États-providence telles qu'identifiées par Esping-Andersen peuvent être utilisées pour expliquer les principes sous-tendant l'octroi de l'aide publique, en déterminant la cible, le format et la compatibilité avec d'autres entités (dont la famille et le marché du travail) fournissant un accès à des ressources économiques dans des configurations de « type idéal ». Nos travaux confirment en partie certaines des typologies de la transition vers l'âge adulte, y compris celles de Vogel (2002), Walther (2006) et Buchmann et Kriesi (2011). Nos résultats complètent la littérature en apportant une analyse détaillée de la façon dont le fait d'établir des distinctions entre les différents régimes peut servir à expliquer la diversité des politiques soutenant les jeunes adultes dans les pays de l'OCDE.

Les résultats révèlent les différences considérables qui existent entre les situations nationales et leur ressemblance relative aux cas « idéaux ». En particulier, bien que les distinctions entre les types idéaux puissent être utilisées pour comprendre les différences entre grands groupes de pays, nous montrons que les groupes de pays ne correspondent que partiellement aux divisions géographiques habituelles distinguant les régimes d'État-providence. D'importantes différences sont observées entre les pays nordiques, ainsi qu'entre certains pays anglophones. La France se distingue par ses points communs avec certains pays nordiques et ses différences avec la plupart des pays d'Europe continentale.

Nous avons souligné trois aspects relatifs aux configurations identifiées dans notre étude. Tout d'abord, nous avons mis en évidence dans certains pays, en particulier au Danemark et en Finlande, la combinaison la plus significative de différentes formes d'aide relatives à l'éducation, au logement, à l'accès au marché, à l'aide sociale et aux allocations familiales. Cette combinaison laisse entendre que ces pays se rapprochent le plus d'un modèle d'intégration de l'aide permettant aux jeunes gens d'équilibrer leurs transitions vers l'emploi, la famille et un foyer indépendant en accompagnant les investissements dans les politiques d'éducation et d'emploi d'une vaste gamme d'aides sociales. Une complémentarité des différents types d'aide a plus de chance de voir le jour dans les pays nordiques, où la transition vers la vie d'adulte est conçue de manière holistique, en prenant en compte l'aspect multidimensionnel des transitions (famille, logement, éducation et vie professionnelle) que doivent engager les jeunes gens (Bois-Reymond et Lopez-Blasco, 2003).

À l'inverse, nous avons observé que la persistance de la « familialisation » de l'aide joue un rôle important dans certains pays dans lesquels les parents continuent de bénéficier d'allocations familiales ou d'avantages fiscaux pour les jeunes adultes, qu'ils soient ou non étudiants, et/ou dans lesquels l'accès à l'aide sociale intervient plus tard dans la vie, car la famille est perçue comme la principale entité chargée de subvenir aux besoins de ses membres, y compris les jeunes adultes. Les configurations diffèrent également dans la mesure dans laquelle l'aide cible les jeunes adultes les plus

vulnérables. L'aide sociale dans des pays tels que l'Irlande et le Royaume-Uni fournit une couverture modique aux jeunes adultes, mais une aide plus vaste aux jeunes gens ayant quitté le système éducatif mais n'ayant pas trouvé d'emploi. Parallèlement, le rôle joué par l'assistance sociale auprès de cette population et des jeunes gens en général est beaucoup plus limité en Australie et aux États-Unis.

Ces variations de contexte sont essentielles pour comprendre les différences marquant l'entrée dans la vie d'adulte dans les économies avancées, notamment quant à l'ordre dans lequel et le moment où ces transitions sont engagées et quant aux divers ensembles de comportements dans chaque pays en ce qui concerne l'incertitude que les jeunes gens éprouvent vis-à-vis de leur futur. La complémentarité des différentes formes d'aide observée dans certains pays nordiques contribue à équilibrer les divers types de transitions plutôt qu'à les dissocier en séquences bien ordonnées, ce qui, à l'inverse, peut servir à maintenir les jeunes gens dépendants de leurs parents. Cette complémentarité peut également offrir aux jeunes gens un sentiment de stabilité au moment où ils envisagent leur avenir, en leur garantissant une aide indépendamment de leurs décisions en matière d'éducation, d'insertion sur le marché de l'emploi et de vie de famille. Cela explique pourquoi les jeunes gens des pays nordiques quittent le domicile parental à un âge relativement précoce pour s'installer dans un foyer indépendant, un choix qui les expose au risque de pauvreté – un risque qu'ils sont davantage disposés à prendre.

Références

Arnett J. (2000), « Emerging Adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties ». *American Psychologist*, 55: 469-480.

Aassve A., Cottini E., Vitali A. (2013), « Youth prospects in a time of economic recession », *Demographic Research*, 36(29), pp. 949-962.

Aassve A., Iacovou M., Mencarini L. (2006), « Youth poverty and transition to adulthood in Europe », *Demographic Research*, 15(2), pp. 21-50.

Billari F., et A. C. Liefbroer. « Towards a new pattern of transition to adulthood? » *Advances in Life Course Research*, 15(2-3):59 – 75, 2010

Blossfeld H. P., M Mills, E Klijzing, K Kurz (2005) *Globalization, Uncertainty and Youth in Society*. Routledge, London/New York.

Bois-Reymond M., Lopez Blasco A. (2003), « Yo-yo transitions and misleading trajectories: towards Integrated Transition Policies for Young Adults in Europe », dans A. Lopez Blasco, W. McNeish & A. Walther (éd.), *Young people and contradictions of inclusion: towards Integrated Transition Policies in Europe* (pp. 19-41). Bristol: Policy Press.

Breen R., Buchmann M. (2002). « Institutional variation and the position of young people: A comparative perspective ». *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 580:288–305.

Buchmann M. (1989), *The Script of Life in Modern Society: Entry Into Adulthood in a Changing World*. University of Chicago Press.

Buchmann M. & I. Kriesi (2011), « Transition to adulthood in Europe », *Annual Review of Sociology*, 37(1), pp. 481-503.

Buchholz S., Hofäcker D., Mills M., Blossfeld, H.P, Kurz K., et H. Hofmeister. « Life courses in the globalization process: The development of social inequalities in modern societies ». *European Sociological Review*, 25(1):53– 71, 2009.

Clemens E. S., Cook J.M. (1999), « Politics and Institutionalism: Explaining durability and change ». *Annual Review of Sociology*, 25:441-466.

Carcillo S., Königs S., Fernandez R., Minea A. (2015), *Neet Youth in the Aftermath of the Crisis: Challenges and Policies*, OECD Social, Employment and Migrations Working Papers.

Carcillo S., Königs S., Fernandez R., Minea A. (2013), *Social Policies for Youth: Bridging the Gap to Independence*, Scoping Paper for the Working Party on Social Policy, 28-29 November.

Esping-Andersen G. (1990), *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge, Polity Press & Princeton, Princeton University Press.

Esping-Andersen G. (1999), *Social Foundation of Post-Industrial Economies*, Oxford University Press, London.

Furstenberg F. (2013), *Transitions to Adulthood: What We Can Learn from the West*, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 646: 28-41.

- Galland O. (2011), *Sociologie de la Jeunesse*, Armand Colin.
- Iacovou M. (2011), « Leaving Home: Independence, Togetherness and Income in Europe », Expert Paper, n°2011/10, Population Division, United Nations – DESA.
- Kohli M. (2007), « The Institutionalization of the Life Course: Looking Back to Look Ahead », *Research in Human Development*, 4(3–4), 253–271
- Lee J. S. (2012), « An Institutional Framework for the Study of the Transition to Adulthood », *Youth & Society*, 46(5): 706-730.
- Leisering L. (2006), « Government and the life course », dans Mortimer J.T, Shanahan M.J. (éd.), *Handbook of the Life Course*, Springer, pp. 205-225.
- Lesnard L., Cousteaux A.S., et V. Le Hay. Do transitions to adulthood converge in Europe? An optimal matching analysis of work-family trajectories of young adults from 20 European countries. Note et Documents, Sciences Po, Paris., 2010.
- Loncle P., Muniglia V., 2010, « Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l'action publique », *Politiques sociales et familiales*, 102, p. 9-19.
- López Blasco, A., McNeish, W. & Walther, A. (éd.) (2003). Young people and contradictions of inclusion: towards Integrated Transition Policies in Europe. Bristol: Policy Press.
- Masson A. (2009), *Des liens et des transferts entre générations*, Éditions de l'EHESS, coll. « En temps et lieux ».
- McNeish, W. & Loncle, P. (2003). State policy and youth unemployment in the EU: rights, responsibilities and lifelong learning. Dans A. López Blasco, W. McNeish & A. Walther (éd.), *Young people and contradictions of inclusion: towards Integrated Transition Policies in Europe* (pp. 105-126). Bristol: Policy Press.
- Modell J., Furstenberg F.F., et T. Hershberg. Social change and transitions to adulthood in historical perspective. *Journal of Family History*, 1(1):7–32, 1976
- OCDE (2014), *Regards sur l'éducation*, Éditions OCDE, Paris.
- Rice D. (2013), « Beyond Welfare regimes: From empirical Typology to Conceptual Ideal Types », *Social Policy & Administration*, 47(1), pp. 93-110.
- Schizzerotto A., Gasperoni G. (eds.) (2001), *Study on the State of Young People and Youth Policy in Europe*, IARD, Report to the European Commission – Directorate of Education and Culture, Brussels, 156 p.
- Thévenon O. (2006), « Régimes d'État Social et convention familiale : une analyse des régulations emploi-famille », *Économies et Sociétés*, série Socio-économie du travail, Vol. 27, No. 6, pp. 137-171.
- Van de Velde C. (2008). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Presses Universitaires de France, coll. Le Lien Social, Paris.
- Vogel J. (2002), « European Welfare Regimes and the Transition to Adulthood: A Comparative and Longitudinal Perspective », *Social Indicators Research*, 59(3): 275-299.

Wagner S., Thévenon O., 2015, « The evolution of within- and cross-country differences in the transition to adulthood: a new perspective », document de travail FamiliesAndSocieties, à paraître.

Walther A., Pohl A. (éds.) (2005), Thematic Study on Policy Measures concerning Disadvantaged Youth, Report for the European Commission – DG Employment and Social Affairs, Brussels, 185 p.

Walther, A. (2006). « Regimes of Youth Transitions. Choice, flexibility and security in young people's experiences across different European contexts ». *Young*, 14(2), pp. 119-139.

Liste des variables actives dans l'analyse en composantes principales

L'analyse en composantes principales inclut les variables suivantes :

Éducation

- Total des dépenses engagées dans l'éducation par des sources publiques en pourcentage du PIB annuel (ed_sptot), 2010.
- Total des dépenses engagées dans l'éducation par des sources privées en pourcentage du PIB annuel (ed_sppriv), 2010.
- Dépenses publiques par étudiant dans l'éducation tertiaire (ed_ypster), 2010.
- Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse publique (ed_grantpc), 2013-2014.
- Dépenses des ménages consacrées à l'éducation en pourcentage de la consommation totale (ed_hhdsp), 2011.
- Pourcentage d'étudiants dans l'éducation tertiaire payant des frais de scolarité (ed_tfpct), 2013-2014.
- Pourcentage de 15-29 ans suivant des études, par statut professionnel, y compris les travailleurs à temps partiel (ed_ws), 2011.
- Taux de diplômés du troisième cycle après une formation générale ou professionnelle (ed_ter_grad), 2011.
- Pourcentage de jeunes adultes qui n'exercent pas d'emploi et qui ne suivent pas d'études/de formation (ed_neet), 2012.

Situation sur le marché du travail et soutien

- Durée moyenne écoulée entre la fin des études et le premier emploi stable pour les 18-34 ans, par sexe (pro_transedwk), 2009.
- Taux de 20-24 ans dans des programmes de formation professionnelle, d'incitation à l'emploi, de création directe d'emplois, d'emploi assisté et de réadaptation (pro_polp27T25), 2011.
- Taux de 20-24 ans percevant des revenus publics lorsqu'ils n'exercent pas d'emploi (rpro_rat_polp89t25), 2011.
- Taux d'emploi des 20-24 ans et des 25-29 ans par sexe (pro_emp), 2012).

- Taux d'emploi temporaire des 15-29 ans (pro_tempemp), 2012.
- Taux de chômage des 20-24 ans et des 25-29 ans par sexe (pro_unemp), 2012.

Transferts familiaux et privés

- Âge moyen des jeunes adultes quittant le domicile parental (log_quit), 2012.
- Pourcentage de 18-34 ans vivant avec leurs parents (log_par), 2012.
- Pourcentage de 15-29 ans recevant des transferts de revenus privés (soc_cashrec_any), 2011.

Accès aux politiques sociales et couverture

- Âge maximum de l'enfant pour percevoir des allocations familiales (soc_fam_cb), 2011 ; et différence d'âge selon que l'enfant est étudiant ou non.
- Âge minimum pour avoir droit à l'aide sociale (soc_min_soc), 2010.
- Période minimale d'emploi/de cotisation et durée maximale des prestations d'assurance-chômage (sic_uniben).
- Durée maximale des allocations de chômage (en mois) (soc_maxben_dur).
- Pourcentage de jeunes percevant uniquement une aide sociale (soc_othtrans), 2011.
- Pourcentage de jeunes percevant uniquement des allocations de logement (soc_othtrans), 2011.
- Pourcentage de jeunes percevant uniquement des allocations familiales (soc_othtrans), 2011.
- Pourcentage de jeunes percevant des allocations de chômage (soc_trans), 2011.
- Pourcentage de jeunes percevant des prestations d'invalidité (soc_trans), 2011.
- Pourcentage de NEET percevant une aide sociale (soc_neettrans), moyenne 2007-2011.
- Pourcentage de NEET percevant des allocations de logement (soc_neettrans), moyenne 2007-2011.
- Pourcentage de NEET percevant des allocations familiales (soc_neettrans), moyenne 2007-2011).
- Pourcentage de NEET percevant des allocations de chômage (soc_neettrans), moyenne 2007-2011.
- Pourcentage de NEET percevant des prestations d'invalidité (soc_neettrans), moyenne 2007-2011.

- Pourcentage de NEET (vivant avec leurs parents) ne percevant aucune aide publique (soc_neetnotrans), moyenne 2007-2011.
- Pourcentage de NEET (ne vivant pas avec leurs parents) ne percevant aucune aide publique (soc_neetnotrans), moyenne 2007-2011.

Variables déterminant l'axe 1

Nom de la variable	Coordonnée	Poids	Moyenne	Écart-type
Taux d'emploi des 20-24 ans (emp2t)	-0,770	31,000	48,600	13,535
NEET percevant des allocations de logement (neet_transHB)	-0,754	26,000	12,627	11,986
Jeunes gens percevant uniquement des allocations de logement (oth_tran	-0,719	26,000	3,923	5,524
Dépenses publiques consacrées à l'éducation (ed_sptot)	-0,714	30,000	5,725	1,109
Jeunes gens ne suivant pas d'études et percevant des allocations de logement (n	-0,691	26,000	8,692	10,359
Taux d'emploi des 25-29 ans (empt3t)	-0,621	31,000	72,558	7,005
Taux de jeunes gens vivant hors du domicile parental (out_ofhome)	-0,609	32,000	0,358	0,154
Taux d'étudiants bénéficiant d'une bourse (ed_grantpc)	-0,606	28,000	30,957	26,280
NEET percevant des allocations de chômage	-0,596	26,000	11,073	6,122
Durée maximale des allocations de chômage (maxben_dur)	-0,590	23,000	10,391	6,709
ZONE CENTRALE				
NEET percevant des allocations de chômage	0,198	26,000	2,808	2,957
Jeunes gens percevant uniquement une aide sociale (oth_trans	0,250	27,000	52,133	36,106
Taux de jeunes gens payant des frais de scolarité (ed_tfpc)	0,253	32,000	3,688	3,325
Différence dans l'âge limite pour le versement des allocations familiales	0,363	25,000	1,840	3,701
Jeunes parents percevant une aide sociale (oth_tran	0,548	28,000	3,600	1,049
Durée de la période de transition études/emploi (trans_ed_wk3e)	0,596	26,000	21,308	5,290
Jeunes gens ne suivant pas d'études et percevant des allocations de chômage (n	0,603	26,000	23,423	14,291
Taux de chômage des 25-29 ans	0,609	28,000	17,850	5,823
NEET sans parents ne percevant aucune aide (neet_notransN)	0,652	26,000	30,962	14,252
Pourcentage de NEET parmi les 20-24 ans	0,736	28,000	26,696	2,778
NEET vivant avec leurs parents et ne percevant aucune aide (neet_notransNP)	-0,770	31,000	48,600	13,535
Âge de départ du domicile parental (log_quiT)	-0,754	26,000	12,627	11,986

Variables déterminant l'axe 2

Nom de la variable	Coordonnée	Poids	Moyenne	Écart-type
Jeunes parents percevant une aide sociale (oth_tra,	-0,585	25,000	1,840	3,701
NEET vivant hors du domicile parental et ne percevant aucune aide (neet_notransN)	-0,575	26,000	23,423	14,291
NEET vivant avec leurs parents et ne percevant aucune aide (neet_notransNP)	-0,548	26,000	30,962	14,252
Jeunes gens percevant uniquement une aide sociale (oth_trans	-0,467	26,000	2,808	2,957
Taux de jeunes gens vivant hors du domicile parental (out_ofhome)	-0,449	32,000	0,358	0,154
Dépenses publiques par étudiant (ed_ypster)	-0,442	27,000	9485,800	3794,450
Durée maximale des allocations de chômage (maxben_dur)	-0,402	23,000	10,391	6,709
Durée de la période de transition études/emploi (trans_ed_wk3e)	-0,397	28,000	3,600	1,049
Âge maximum auquel l'enfant perçoit des allocations familiales (soc_fam_cb)	-0,346	32,000	16,594	1,431
Jeunes gens ne suivant pas d'études et percevant des allocations de chômage	-0,316	26,000	21,308	5,290
ZONE CENTRALE				
Taux d'emploi des 20-24 ans	0,075	31,000	48,600	13,535
Nombre de jeunes gens percevant des prestations d'invalidité (soc_tr	0,083	26,000	1,577	1,438
Âge de départ du domicile parental (log_quiT)	0,106	28,000	26,696	2,778
Taux de jeunes gens payant des frais de scolarité (ed_tfpc)	0,230	27,000	52,133	36,106
Taux d'emploi des 25-29 ans (empt3t)	0,352	31,000	72,558	7,005
Durée minimale d'emploi pour percevoir des revenus lorsque l'on n'exerce pas d'emploi	0,444	25,000	10,480	4,350

Différence dans l'âge limite pour le versement des allocations familiales	0,587	32,000	3,688	3,325
NEET percevant des allocations familiales (neet_transFB)s	0,746	26,000	39,150	11,900
Jeunes parents percevant des allocations familiales (oth_tra	0,771	26,000	33,577	13,964
Jeunes gens percevant uniquement des allocations familiales (oth_tr	0,791	25,000	56,560	18,795

Liste des indicateurs collectés

Thématique	Nom de la variable	Définition	Source	Année	Pays couverts
Éducation	ed_upsec25	Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire chez les étudiants de moins de 25 ans : <i>somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité et l'orientation des programmes, et le sexe</i>	OCDE, Regards sur l'éducation 2013 (Tableau A2.1b p.51, lien : http://dx.doi.org/10.1787/888932848229)	2011	Pays de l'OCDE (UE (21 pays) + Australie, Canada, États-Unis, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie) <i>Pays manquants (ed_upsec25T)</i> : Allemagne, Australie, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suisse
Éducation	ed_dipsec	Pourcentage de personnes ayant obtenu au moins un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, par âge et par sexe.	Eurostat, Enquête éducation	2012	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande
Éducation	ed_dipsup	Pourcentage de personnes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement tertiaire, par âge et par sexe	Eurostat, Enquête éducation	2012	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie <i>Pays manquants (ed_dipsup2024T)</i> : Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande
Éducation	ed_tergrad30	Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire : <i>somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes et le sexe (pour les personnes âgées de moins de 30 ans)</i>	OCDE, Regards sur l'éducation 2011 (Tableau 3.1.)	2009	Pays de l'OCDE (UE (21 pays) + Australie, Canada, États-Unis, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie) <i>Pays manquants (ed_tergrad30AT)</i> : Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, États-Unis, France, Grèce, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Roumanie, Turquie
Éducation	ed_ter_grad	Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire : <i>somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes et le sexe</i>	OCDE, Regards sur l'éducation 2013 (Tableau A3.1a., lien : http://dx.doi.org/10.1787/88893284836)	2011	Pays de l'OCDE (UE (21 pays) + Australie, Canada, États-Unis, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie) <i>Pays manquants (ed_ter_gradBFT)</i> : Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, France, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Roumanie
Éducation	ed_rter	Part d'étudiants dans l'enseignement tertiaire (âgés de 20 à 24 ans) au sein de la population des 20-24 ans	Eurostat, Enquête éducation	2009	UE (28 pays) <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Croatie, États-Unis, Grèce, Islande, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie
Éducation	ed_schleav	Âge auquel une personne peut quitter le système éducatif	OCDE, Enquête familles 2013	2013	Pays de l'OCDE (UE (21 pays) + Australie, Canada, États-Unis, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie) <i>Pays manquant</i> : Croatie
Éducation	ed_ws	Pourcentage de jeunes âgés de 15-29 ans scolarisés, selon la situation au regard de	OCDE, Regards sur l'éducation 2013 (Tableau C5.3a. Lien : http://dx.doi.org/10.1787/888932851041)	2011	UE (21 pays) + Australie, Canada, États-Unis, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie <i>Pays manquants (ed_wsI)</i> : Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte, Roumanie

		l'emploi, actifs occupés à temps partiel compris			
Éducation	ed_hhdsp	Dépenses des ménages consacrées à l'éducation en pourcentage de leur consommation	Eurostat, Enquête éducation	2001-2011	UE (27 pays) (pays manquants : Croatie, États-Unis, Islande, Norvège, Suisse, Turquie) <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Croatie, États-Unis, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie
Éducation	ed_minfc	Frais de scolarité minimums en euros pour les étudiants du premier cycle de l'enseignement tertiaire : <i>frais annuels minimums pour les étudiants inscrits en premier cycle de l'enseignement tertiaire dans des universités publiques</i>	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, Chypre, États-Unis, Irlande, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni
Éducation	ed_maxfc	Frais de scolarité maximums en euros pour les étudiants du premier cycle de l'enseignement tertiaire : <i>frais annuels maximums pour les étudiants inscrits en premier cycle de l'enseignement tertiaire dans des universités publiques</i>	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne
Éducation	ed_avfc	Frais de scolarité moyens en euros pour les étudiants inscrits en premier cycle de l'enseignement tertiaire dans des universités publiques	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie <i>Pays manquants</i> : Allemagne, Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Estonie, États-Unis, France, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, Roumanie, Suisse, Turquie
Éducation	ed_minsc	Frais de scolarité minimums en euros pour les étudiants du deuxième cycle de l'enseignement tertiaire : <i>frais annuels minimums pour les étudiants inscrits en deuxième cycle de l'enseignement tertiaire dans des universités publiques</i>	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, États-Unis, Grèce, Luxembourg, Malte, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas

Éducation	ed_maxsc	Frais de scolarité maximums en euros pour les étudiants du deuxième cycle de l'enseignement tertiaire : <i>frais annuels maximums pour les étudiants inscrits en deuxième cycle de l'enseignement tertiaire dans des universités publiques</i>	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie Luxembourg, Malte, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, États-Unis, France,
Éducation	ed_avsc	Frais de scolarité moyens en euros pour les étudiants inscrits en deuxième cycle de l'enseignement tertiaire dans des universités publiques	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie Chypre, Croatie, Estonie, États-Unis, France, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, Turquie <i>Pays manquants</i> : Allemagne, Australie, Belgique, Bulgarie, Canada,
Éducation	ed_tfpc	Pourcentage d'étudiants de l'enseignement tertiaire payant des frais de scolarité	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Turquie <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, Estonie, États-Unis,
Éducation	ed_minnb	Montant annuel minimum en euros des bourses basées sur le besoin pour les étudiants de l'enseignement tertiaire : <i>montant minimum des bourses basées sur le besoin que les étudiants de l'enseignement tertiaire peuvent recevoir de l'État</i>	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, République tchèque, Royaume-Uni <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, États-Unis, Luxembourg,
Éducation	ed_maxnb	Montant annuel maximum en euros des bourses basées sur le besoin pour les étudiants de l'enseignement tertiaire : <i>montant maximum des bourses basées sur le besoin que les étudiants de l'enseignement tertiaire peuvent recevoir de l'État</i>	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie Lituanie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, États-Unis, Hongrie, Lettonie,
Éducation	ed_minmb	Montant annuel minimum en euros des bourses basées sur le mérite pour les étudiants de l'enseignement tertiaire : <i>montant minimum des bourses basées le mérite que les</i>	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République slovaque <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, États-Unis, France, Irlande,

		<i>étudiants de l'enseignement tertiaire peuvent recevoir de l'Etat</i>			
Éducation	ed_maxmb	Montant annuel maximum en euros des bourses basées sur le mérite pour les étudiants de l'enseignement tertiaire : <i>montant maximum des bourses basées le mérite que les étudiants de l'enseignement tertiaire peuvent recevoir de l'Etat</i>	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie Lettonie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, États-Unis, Grèce, Hongrie,
Éducation	ed_tb	Disponibilité des avantages fiscaux : variable binaire représentant la disponibilité ou l'indisponibilité des avantages fiscaux pour les parents d'étudiants de l'enseignement tertiaire	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie Pays-Bas, Suisse <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, États-Unis, Lituanie, Nouvelle-Zélande,
Éducation	ed_fa	Disponibilité des allocations familiales : variable binaire représentant la disponibilité ou l'indisponibilité des allocations familiales pour les parents d'étudiants de l'enseignement tertiaire	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie Pays-Bas <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, États-Unis, Lituanie, Nouvelle-Zélande,
Éducation	ed_lo	Disponibilité des prêts étudiants : variable binaire représentant la disponibilité ou l'indisponibilité des prêts publics pour les étudiants de l'enseignement tertiaire	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie Zélande, Pays-Bas <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, États-Unis, Lituanie, Nouvelle-

Éducation	ed_grantpc	Pourcentage d'étudiants recevant une bourse publique : <i>pourcentage d'étudiants de l'enseignement tertiaire recevant une bourse publique basée le besoin ou sur le mérite</i>	Commission européenne (Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants)	2013-2014 (année universitaire)	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Turquie Nouvelle-Zélande, Pays-Bas <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, États-Unis, Luxembourg,
Éducation	ed_disfs	Répartition de l'aide financière aux étudiants et montant des frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire de type A, étudiants ressortissants nationaux suivant une formation sanctionnée par un premier diplôme (pourcentage)	OCDE, Regards sur l'éducation 2013 (Tableau B5.2., lien : http://dx.doi.org/10.1787/88893284993)	2013-2014 (année universitaire)	UE (21 pays) + Australie, Canada, États-Unis, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie <i>(ed_disfs1)</i> : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Turquie <i>Pays manquants</i>
Éducation	ed_pust	Aides publiques au titre de l'enseignement tertiaire : <i>aides publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'éducation, en pourcentage des dépenses publiques totales au titre de l'enseignement tertiaire, par type d'aides</i>	OCDE, Regards sur l'éducation 2013 (Graphique B5.4.)	2010	UE (21 pays) + Australie, Canada, États-Unis, Islande, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suisse, Turquie <i>(ed_pust1)</i> : Allemagne, Bulgarie, Chypre, Croatie, Grèce, Islande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Roumanie, Turquie <i>Pays manquants</i>
Éducation	ed_sptot	Total des dépenses publiques au titre de l'éducation : <i>total des dépenses engagées dans l'éducation par des sources publiques en pourcentage du PIB annuel</i>	Eurostat, Enquête éducation	2010	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie Turquie <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Grèce, Luxembourg, Nouvelle-Zélande,
Éducation	ed_sppriv	Total des dépenses privées au titre de l'éducation : <i>total des dépenses engagées dans l'éducation par des sources privées en pourcentage du PIB annuel</i>	Eurostat, Enquête éducation	2010	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Grèce, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Turquie <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Grèce, Hongrie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Turquie
Éducation	ed_yspter	Total en dollars des dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire : <i>dépenses annuelles par étudiant au titre de l'enseignement tertiaire public ou privé (en SPA)</i>	Eurostat, Enquête éducation	2010	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Grèce, Hongrie, Irlande, Luxembourg,

Éducation	ed_neet	Pourcentage de jeunes gens qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires (pour les 15-19 ans, les 20-24 ans et les 25-29 ans)	Eurostat	2012	UE (28 pays) + Norvège Suisse, Turquie	<i>Pays manquants (ed_neet1519T)</i> : Australie, Canada, États-Unis, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande,
Logement	log_par	Proportion de jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans habitant avec leurs parents (par âge et sexe)	Eurostat, Enquête SILC (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_lvps08&lang=fr)	2012	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie Turquie	<i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Irlande, États-Unis, Nouvelle-Zélande,
Logement	log_stat	Proportion de jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans habitant avec leurs parents (par statut professionnel)	Eurostat, Enquête SILC (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_lvps09&lang=fr)	2012	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie Turquie	<i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Irlande, États-Unis, Nouvelle-Zélande,
Logement	log_ct	Proportion de jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans habitant avec leurs parents (par type de contrat de travail)	Eurostat, Enquête SILC (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_lvps10&lang=fr)	2012	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie Turquie	<i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Irlande, États-Unis, Nouvelle-Zélande,
Logement	log_sur	Taux de surcharge des coûts du logement par âge, sexe et statut de pauvreté (18-24 ans & 25-29 ans)	Eurostat, données SILC (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_lvho07a&lang=fr)	2012	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie Turquie	<i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Irlande, États-Unis, Nouvelle-Zélande,
Logement	log_quit	Âge moyen estimé des jeunes quand ils quittent le domicile parental	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=yth_demo_030&lang=fr)	2012	UE (28 pays) + Norvège, Suisse, Turquie Suisse	<i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Islande, États-Unis, Norvège, Nouvelle-Zélande,
Insertion professionnelle	pro_transedwk	Période moyenne écoulée entre la fin des études et le premier emploi pour les personnes âgées de 18 à 34 ans (pour les personnes ayant quitté l'école depuis 3 ans et moins, depuis 5 ans et moins et pour différents niveaux scolaires)	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do)	2009	UE (27 pays) + Islande, Norvège, Turquie Nouvelle-Zélande, Suisse	<i>Pays manquants</i> : Allemagne, Australie, Canada, Croatie, États-Unis,
Insertion professionnelle	pro_emp	Emploi des jeunes par sexe, âge et niveau d'études (pour les personnes âgées de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans)	Eurostat	2012	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie	<i>Pays manquants (pro_emp1T)</i> : Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande

Insertion professionnelle	pro_unemp	Chômage des jeunes par sexe, âge et niveau d'études (pour les personnes âgées de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans)	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do)	2012	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie Nouvelle-Zélande <i>Pays manquants (pro_unempIT)</i> : Australie, Canada, États-Unis, Lituanie,
Insertion professionnelle	pro_ltunemp	Taux de chômage longue durée des jeunes (12 mois ou plus, pour les personnes âgées de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans), par sexe et âge	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do)	2012	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie Finlande, Hongrie, Islande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande <i>Pays manquants (pro_ltunempIT)</i> : Australie, Canada, Chypre, Estonie, États-Unis,
Insertion professionnelle	pro_tpsparinv	Jeunes salariés en emploi à temps partiel imposé en pourcentage de l'emploi à temps partiel total, par sexe et âge (pour les personnes âgées de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans)	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=yth_empl_070&lang=fr)	2012	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie Slovénie <i>Pays manquants (pro_tpsparinvIT)</i> : Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Estonie, États-Unis, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Portugal, République slovaque,
Insertion professionnelle	pro_emptemp	Jeunes salariés en emploi temporaire en pourcentage de l'emploi salarié total, par sexe et âge (pour les personnes âgées de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans)	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=yth_empl_050&lang=fr)	2012	UE (28 pays) + Islande, Norvège, Suisse, Turquie États-Unis, Lettonie, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Turquie <i>Pays manquants (pro_emptempIT)</i> : Australie, Bulgarie, Canada, Chypre, États-Unis,
Insertion professionnelle	pro_contemp2	Jeunes employés (20-24 ans) dans le cadre d'un contrat temporaire (en pourcentage de l'emploi total)	Eurostat, OCDE	2013	UE (28 pays) + pays de l'OCDE <i>Pays manquants</i> : États-Unis, Nouvelle-Zélande
Insertion professionnelle	pro_parcomp	Pourcentage d'emploi à temps plein et d'emploi à temps partiel chez les 15-24 ans par sexe, âge, et plus haut niveau d'études ou de formation atteint	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do)	2013 (les deux premiers trimestres)	UE (28 pays) + Norvège, Suisse, Turquie Nouvelle-Zélande <i>Pays manquants (pro_parcompT1)</i> : Australie, Canada, Croatie, États-Unis,
Insertion professionnelle	pro_serv	Nombre de participants (âgés de moins de 25 ans et en général) à des politiques de services relatives au marché du travail	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=Imp_partsumm&lang=fr)	2011	UE (27 pays) + Norvège Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Turquie <i>Pays manquants (pro_servT25)</i> : Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Nouvelle-Zélande, Portugal, République slovaque, République tchèque,

Insertion professionnelle	pro_voc	Nombre de participants (âgés de moins de 25 ans et en général) suivant une formation professionnelle	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=Imp_partsumm&lang=fr)	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants (pro_vocT25)</i> : Australie, Canada, Chypre, Croatie, États-Unis, Grèce, Islande, Italie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_inc	Nombre de participants (âgés de moins de 25 ans et en général) à des politiques d'incitation à l'emploi	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=Imp_partsumm&lang=fr)	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants (pro_incT25)</i> : Australie, Belgique, Canada, Croatie, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Hongrie, Islande, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_crea	Nombre de personnes (âgées de moins de 25 ans et en général) bénéficiant d'une création directe d'emploi	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=Imp_partsumm&lang=fr)	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants (pro_creaT25)</i> : Australie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis, Grèce, Islande, Italie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_polp89	Nombre de personnes (âgées de moins de 25 ans et en général) percevant des revenus publics en l'absence d'emploi dans les programmes politiques 8-9	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=Imp_partsumm&lang=fr)	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants (pro_polp89T25)</i> : Australie, Canada, Croatie, États-Unis, Grèce, Islande, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_sup	Nombre de personnes (âgées de moins de 25 ans et en général) bénéficiant d'un emploi protégé et d'une réadaptation	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/setupDownloads.do)	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants (pro_supT25)</i> : Australie, Belgique, Canada, Croatie, Estonie, États-Unis, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Nouvelle-Zélande, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_star	Nombre de personnes (âgées de moins de 25 ans et en général) bénéficiant d'aides à la création d'entreprises	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/setupDownloads.do)	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants (pro_starT25)</i> : Australie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_deppu	Dépenses sur le marché du travail par type d'action (politiques actives et politiques de subventions), en pourcentage du PIB	Eurostat (lien : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=Imp_expsumm&lang=fr)	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants (pro_deppu27i)</i> : Australie, Canada, Croatie, États-Unis, Grèce, Islande, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_polp27T25	Nombre de personnes âgées de moins de 25 ans bénéficiant des politiques publiques 2-7	Eurostat	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, Chypre, Croatie, Espagne, États-Unis, Grèce, Islande, Lituanie, Nouvelle-Zélande, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse, Turquie

Insertion professionnelle	pro_pop2024	Nombre de 20-24 ans	Eurostat	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande
Insertion professionnelle	pro_ratst25	Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant des politiques de services (parmi la population des 20-24 ans)	Eurostat	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Nouvelle-Zélande, Portugal, République tchèque, République slovaque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_ratv25	Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant d'une formation professionnelle (parmi la population des 20-24 ans)	Eurostat	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Chypre, Croatie, États-Unis, Grèce, Islande, Italie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_ratin25	Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant des politiques d'incitation (parmi la population des 20-24 ans)	Eurostat	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, Croatie, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Hongrie, Islande, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_ratc25	Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant de la création directe d'emplois (parmi la population des 20-24 ans)	Eurostat	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis, Grèce, Islande, Italie, Malte, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_rats25	Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant d'un emploi protégé et d'une réadaptation (parmi la population des 20-24 ans)	Eurostat	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Estonie, États-Unis, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Nouvelle-Zélande, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_rats25	Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant d'aides à la création d'entreprises (parmi la population des 20-24 ans)	Eurostat	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, Turquie

Insertion professionnelle	pro_ratpolp27t25	Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant des politiques publiques 2-7 (parmi la population des 20-24 ans)	Eurostat	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants</i> : Australie, Belgique, Canada, Chypre, Croatie, Espagne, États-Unis, Grèce, Islande, Lituanie, Nouvelle-Zélande, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse, Turquie
Insertion professionnelle	pro_ratpolp89t25	Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant des politiques publiques 8-9 (parmi la population des 20-24 ans)	Eurostat	2011	UE (27 pays) + Norvège <i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Croatie, États-Unis, Grèce, Islande, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse, Turquie
Aide sociale	soc_min soc	Âge minimum pour bénéficier d'une aide sociale	OCDE, Aide sociale 2010	2010	Pays de l'OCDE + Bulgarie, Lettonie, Lituanie, Malte, Roumanie <i>Pays manquants</i> : Australie, Autriche, Canada, Chypre, Croatie, Estonie, États-Unis, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie
Aide sociale	soc_famcb	Limite d'âge supérieure des enfants en deçà de laquelle la famille reçoit des allocations familiales, en général et pour les enfants étudiants	OCDE, Base de données sur la famille (lien : http://www.oecd.org/social/soc/oecdfamilydatabase.htm#public_policy , Tableau Prestations familiales en espèces, PF1.3.A)	2011	Pays de l'OCDE + Bulgarie, Lettonie, Lituanie, Malte, Roumanie <i>Pays manquants</i> : Chypre, Croatie, États-Unis, Turquie
Aide sociale	soc_uninben	Période minimale d'emploi/de cotisation et durée des allocations de chômage pour une personne âgée de 20 ans ayant travaillé pendant un an, vivant seule et sans enfants, en 2012 (en mois)	OCDE, document de cadrage « Social Policies for youths: bridging the gap to independence », novembre 2013	2012	Pays de l'OCDE <i>Pays manquants (soc_mincont)</i> : Australie, Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte, Nouvelle-Zélande, Norvège, Roumanie
Aide sociale	soc_benavun	Prestations versées sous conditions de ressources disponibles pour les jeunes chômeurs (âgés de 20 ans) n'ayant jamais travaillé (par exemple, ceux qui viennent de terminer leurs études ou ont abandonné le lycée) par type de responsabilités familiales	OCDE, document de cadrage « Social Policies for youths: bridging the gap to independence », novembre 2013	2012	Pays de l'OCDE <i>Pays manquants</i> : Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte, Roumanie

Aide sociale	soc_trans	Nombre de jeunes gens ayant reçu des allocations de chômage et/ou d'ininvalidité à tout moment après 2011 en pourcentage du nombre total de jeunes (pour les 16-29 ans)	OCDE, document de cadrage « Social Policies for youths: bridging the gap to independence », novembre 2013	2011	Pays de l'OCDE Turquie	<i>Pays manquants</i> : Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Suisse,
Aide sociale	soc_othtrans	Proportion de jeunes gens vivant dans un foyer percevant uniquement une aide sociale, des allocations de logement ou des allocations familiales, à tout moment après 2011, en pourcentage du nombre total de jeunes (pour les 16-29 ans)	OCDE, document de cadrage « Social Policies for youths: bridging the gap to independence », novembre 2013	2011	Pays de l'OCDE Turquie	<i>Pays manquants</i> : Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Suisse,
Aide sociale	soc_othtransSP	Proportion de foyers de jeunes parents célibataires percevant uniquement une aide sociale, des allocations de logement ou des allocations familiales à tout moment après 2011, en pourcentage du nombre total de jeunes (pour les 16-29 ans)	OCDE, document de cadrage « Social Policies for youths: bridging the gap to independence », novembre 2013	2011	Pays de l'OCDE Suisse, Turquie	<i>Pays manquants</i> : Bulgarie, Chypre, Croatie, Grèce, Lettonie, Lituanie, Malte, Nouvelle-Zélande, Roumanie,
Aide sociale	soc_notintrans	Jeunes ne suivant pas d'études (pour les jeunes gens âgés de 15-29 ans) et couverts par des allocations de chômage, une aide sociale et des allocations de logement et jeunes touchés par le non-emploi	OCDE, document de cadrage « Social Policies for youths: bridging the gap to independence », novembre 2013	Moyenne 2007-2011	Pays de l'OCDE Turquie	<i>Pays manquants</i> : Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Suisse,

Aide sociale	soc_edutrans	Jeunes ayant un niveau d'études faible ou élevé (pour les 15-29 ans) couverts par des allocations de chômage, une aide sociale et des allocations de logement et jeunes touchés par le chômage	OCDE, document de cadrage « Social Policies for youths: bridging the gap to independence », novembre 2013	Moyenne 2007-2011	Pays de l'OCDE Turquie <i>Pays manquants</i> : Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Suisse,
Aide sociale	soc_neettrans	NEET vivant avec/sans leurs parents et percevant des allocations de chômage, une aide sociale, des allocations de logement, des allocations familiales et leur décile de revenu (pour les personnes âgées de 15 à 29 ans)	OCDE, document de cadrage « Social Policies for youths: bridging the gap to independence », novembre 2013	Moyenne 2007-2011	Pays de l'OCDE Turquie <i>Pays manquants</i> : Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Suisse,
Aide sociale	soc_neetnotrans	Pourcentage de NEET avec/sans parents percevant/ne percevant pas de transferts sociaux (pour les personnes âgées de 15 à 29 ans)	OCDE, document de cadrage « Social Policies for youths: bridging the gap to independence », novembre 2013	Moyenne 2007-2011	Pays de l'OCDE Turquie <i>Pays manquants</i> : Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Suisse,
Aide sociale	soc_chnemprate	Évolution des taux de non-emploi parmi les personnes ne suivant pas d'études sur la période 2007-2011, variation du taux de non-emploi (pour les personnes âgées de 16 à 29 ans)	OCDE, document de cadrage « Social Policies for youths: bridging the gap to independence », novembre 2013	Moyenne 2007-2011	Pays de l'OCDE Turquie <i>Pays manquants</i> : Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Suisse,
Aide sociale	soc_senrate	Sensibilité des taux de perception des prestations aux taux de non-emploi : en points de taux de perception des prestations par point supplémentaire du taux de non-emploi de chaque groupe (pour les personnes âgées de 16 à 29 ans)	OCDE, document de cadrage « Social Policies for youths: bridging the gap to independence », novembre 2013	Période 2007-2011	Pays de l'OCDE Turquie <i>Pays manquants</i> : Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Suisse,

Aide sociale	soc_allparents	Âge jusqu'auquel un enfant peut bénéficier d'une pension alimentaire : âge auquel les parents n'ont plus d'obligations financières légales envers leurs enfants (données qualitatives)	Base de données Multilinks (lien : http://multilinks-database.wzb.eu/indicators/subtheme/20201/years/2004/indicators/2020110/2020120/countries/AT/BE/BG/CY/CZ/DK/EE/FL/FR/DE/GR/HU/IE/IT/LV/LT/LU/MT/NL/NO/PL/PT/RO/SK/SI/ES/SE/GB)	2004 (mais variable selon les pays)	UE (27 pays) Uni, Suisse, Turquie	<i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Chypre, Croatie, États-Unis, Islande, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Suisse, Turquie
Aide sociale	soc_allparentscode	Âge jusqu'auquel un enfant peut bénéficier d'une pension alimentaire : âge auquel les parents n'ont plus d'obligations financières légales envers leurs enfants (données quantitatives) Code : 1- Pas d'âge limite, 2- Jusqu'à la majorité + le temps des études, 3- Jusqu'à la majorité	Base de données Multilinks (lien : http://multilinks-database.wzb.eu/indicators/subtheme/20201/years/2004/indicators/2020110/2020120/countries/AT/BE/BG/CY/CZ/DK/EE/FL/FR/DE/GR/HU/IE/IT/LV/LT/LU/MT/NL/NO/PL/PT/RO/SK/SI/ES/SE/GB)	2004 (mais variable selon les pays)	UE (27 pays) Uni, Suisse, Turquie	<i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Chypre, Croatie, États-Unis, Islande, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Suisse, Turquie
Aide sociale	soc_othsupport	Obligation légale des autres membres de la famille d'aider les enfants : d'autres membres de la famille d'un enfant (mineur) ont-ils l'obligation de subvenir aux besoins de l'enfant si les parents ne sont pas en mesure de le faire ?	Base de données Multilinks (lien : http://multilinks-database.wzb.eu/indicators/subtheme/20201/years/2004/indicators/2020110/2020120/countries/AT/BE/BG/CY/CZ/DK/EE/FL/FR/DE/GR/HU/IE/IT/LV/LT/LU/MT/NL/NO/PL/PT/RO/SK/SI/ES/SE/GB)	2004 (mais variable selon les pays)	UE (27 pays) Turquie	<i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Chypre, Croatie, États-Unis, Islande, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie
Aide sociale	soc_outofhome	Pourcentage de 15-29 ans vivant seuls et de façon indépendante (sans leurs parents)	Youth_received by families, OCDE	2011		<i>Pays manquants</i> : Croatie, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Turquie
Aide sociale	soc_cashrec_any	Pourcentage de 15-29 ans vivant de façon indépendante et recevant une aide de leur famille ou d'un autre foyer	Youth_received by families, OCDE	2011		<i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Croatie, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Turquie
Aide sociale	soc_cashrec_med	Montant médian de l'aide financière reçue par les jeunes gens vivant de façon indépendante (15-29 ans)	Youth_received by families, OCDE	2011		<i>Pays manquants</i> : Australie, Canada, Croatie, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Turquie

Partie II : détails des données et différences transnationales

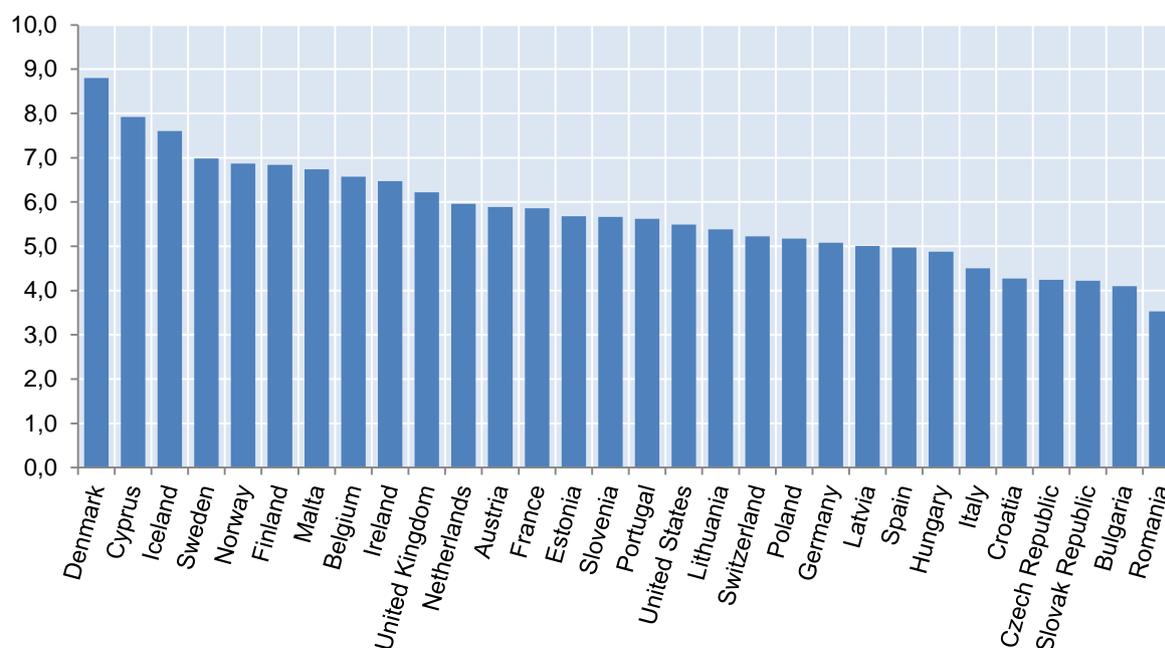
Éducation / données sur le financement de l'éducation et sur la situation éducative des jeunes gens

Dépenses publiques et privées engagées dans l'éducation

Les pays européens consacrent en moyenne 5,72 % de leur PIB à l'éducation (figure 1). Mais il existe une différence considérable entre la Roumanie (3,5 %) et le Danemark (9 %). Dans l'ensemble, les pays qui dépensent le plus en faveur de l'éducation sont les pays nordiques et ceux qui dépensent le moins sont les pays d'Europe de l'Est.

Figure 1. Dépenses publiques consacrées à l'éducation en % du PIB

Total des dépenses publiques engagées dans l'éducation, en pourcentage du PIB annuel, 2010 (ed_sptot)

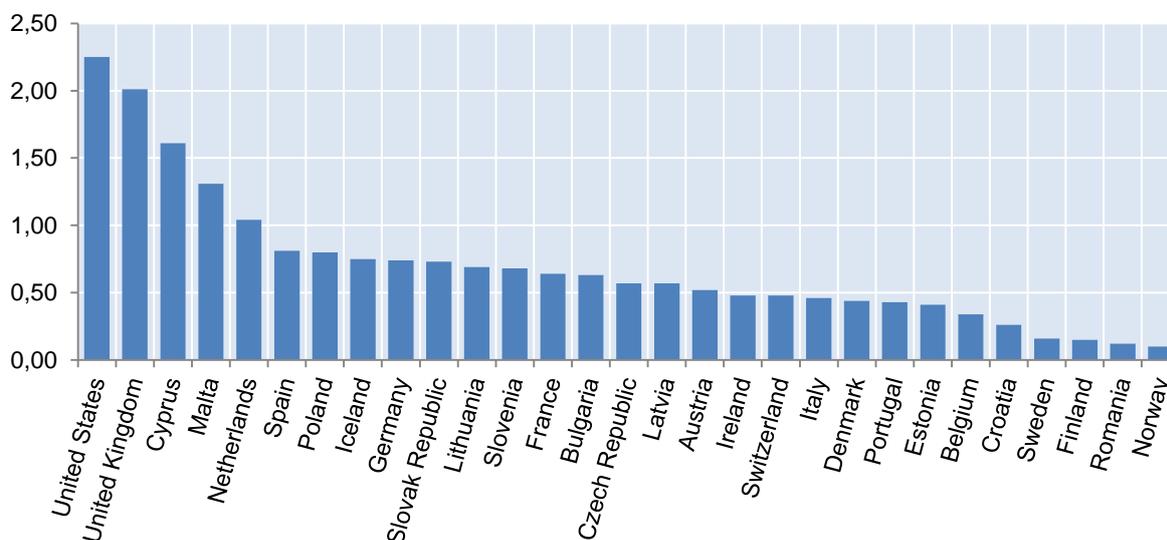


Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

Les dépenses « privées » font référence à toutes les ressources d'origine privée consacrées au système éducatif, y compris les dépenses des ménages (y compris également les subventions publiques que peuvent recevoir les foyers). Ces dépenses « privées » sont très élevées aux États-Unis et au Royaume-Uni, où elles représentent plus de 2 % du PIB (figure 2) par rapport à une moyenne de 0,7 %. En Norvège, les dépenses privées représentent à peine 0,10 % du PIB. Les dépenses privées sont plus faibles que la moyenne dans les autres pays nordiques et dans plusieurs pays d'Europe centrale et du Sud.

Figure 2. Dépenses privées consacrées à l'éducation en % du PIB

Total des dépenses privées engagées dans l'éducation, en pourcentage du PIB annuel, 2010 (ed_sppriv)

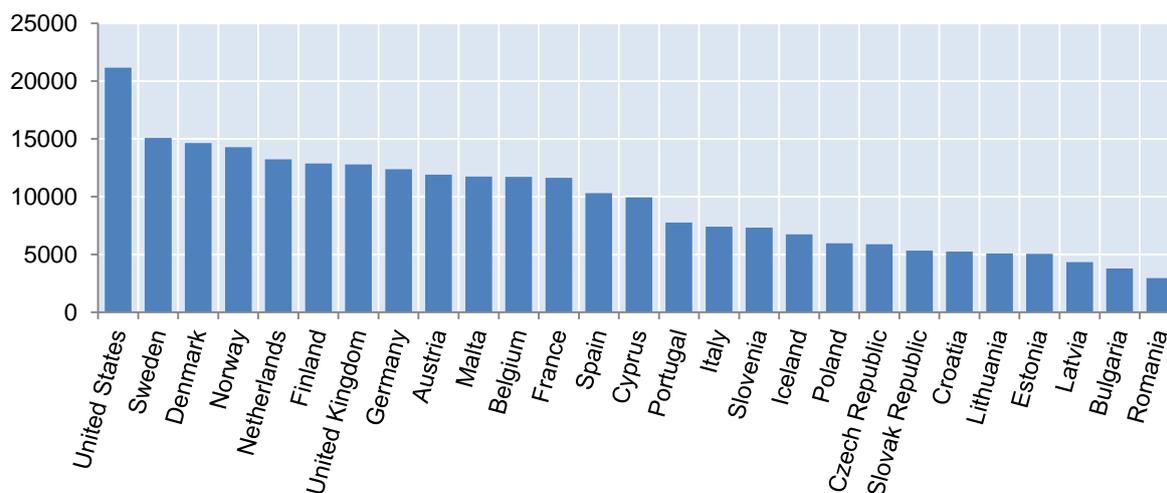


Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

La figure 3 représente le total des dépenses publiques par étudiant permettant d'estimer le niveau de dépenses publiques par étudiant dans l'éducation tertiaire. Les États-Unis dépensent chaque année plus de 21 000 US\$ par étudiant dans l'éducation tertiaire, une somme significativement plus élevée que dans les autres pays. Les dépenses sont également élevées dans les pays nordiques, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, avec une moyenne de 9 485 US\$ par étudiant. Ce chiffre est bien plus bas dans les pays d'Europe centrale, du Sud et de l'Est, avec par exemple moins de 3 000 US\$ en Roumanie.

Figure 3. Dépenses publiques par étudiant dans l'éducation tertiaire

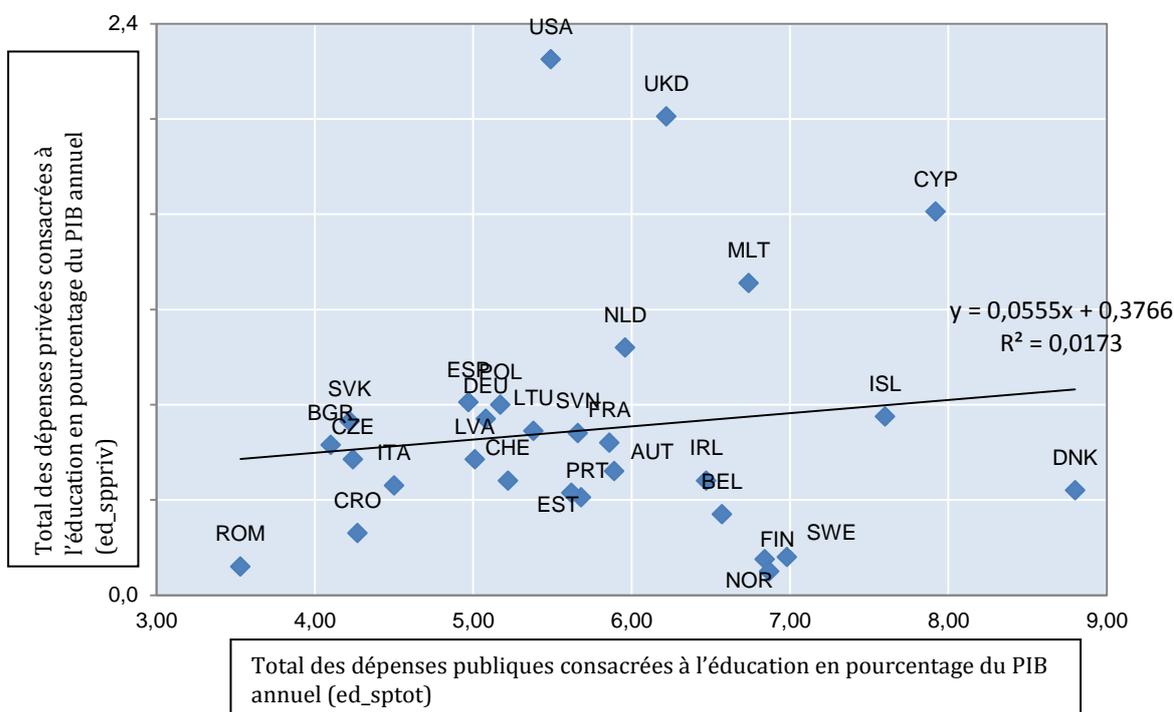
Total des dépenses publiques par étudiant dans l'éducation tertiaire, 2010 (ed_ypster)



Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

Les dépenses privées consacrées à l'éducation augmentent avec les dépenses publiques engagées dans l'éducation (figure 4), mais la corrélation n'est pas significative du point de vue statistique, dans la mesure où certains pays enregistrent une tendance inverse. Dans les pays nordiques, les dépenses publiques sont beaucoup plus élevées et la différence avec les dépenses privées est considérable. Les financements publics aux États-Unis et au Royaume-Uni sont les mêmes que dans la plupart des pays, mais les dépenses privées y sont significativement plus élevées, avec l'ensemble des foyers dépendant davantage en faveur de l'éducation que l'État.

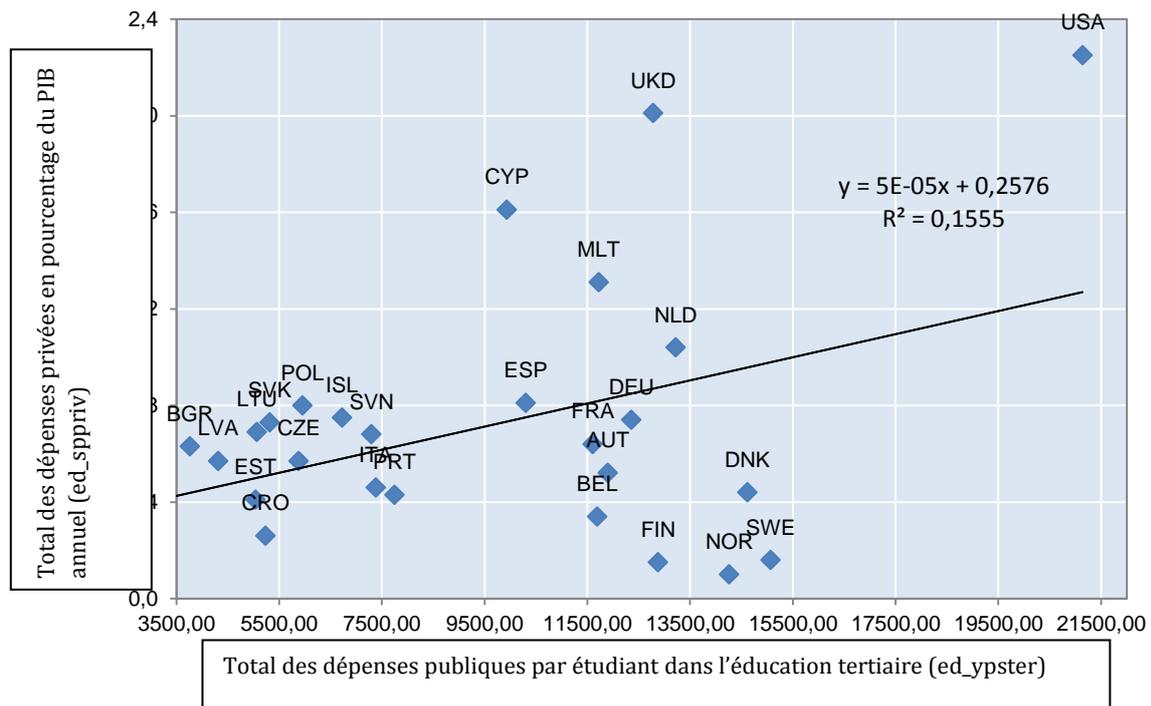
Figure 4. Dépenses publiques et privées consacrées à l'éducation



Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

Les dépenses annuelles par étudiant dans l'éducation tertiaire augmentent avec la hausse des dépenses privées consacrées à l'éducation (figure 5). Deux groupes de pays se distinguent particulièrement : ceux d'Europe centrale, de l'Est et du Sud ainsi que l'Islande, avec des dépenses publiques annuelles relativement faibles et des dépenses privées plus élevées ; et les pays nordiques, ainsi que la France et l'Allemagne, où les dépenses publiques élevées prédominent. Les États-Unis et le Royaume-Uni ne s'intègrent à aucun des deux groupes, avec des dépenses publiques annuelles quasiment équivalentes aux dépenses privées annuelles.

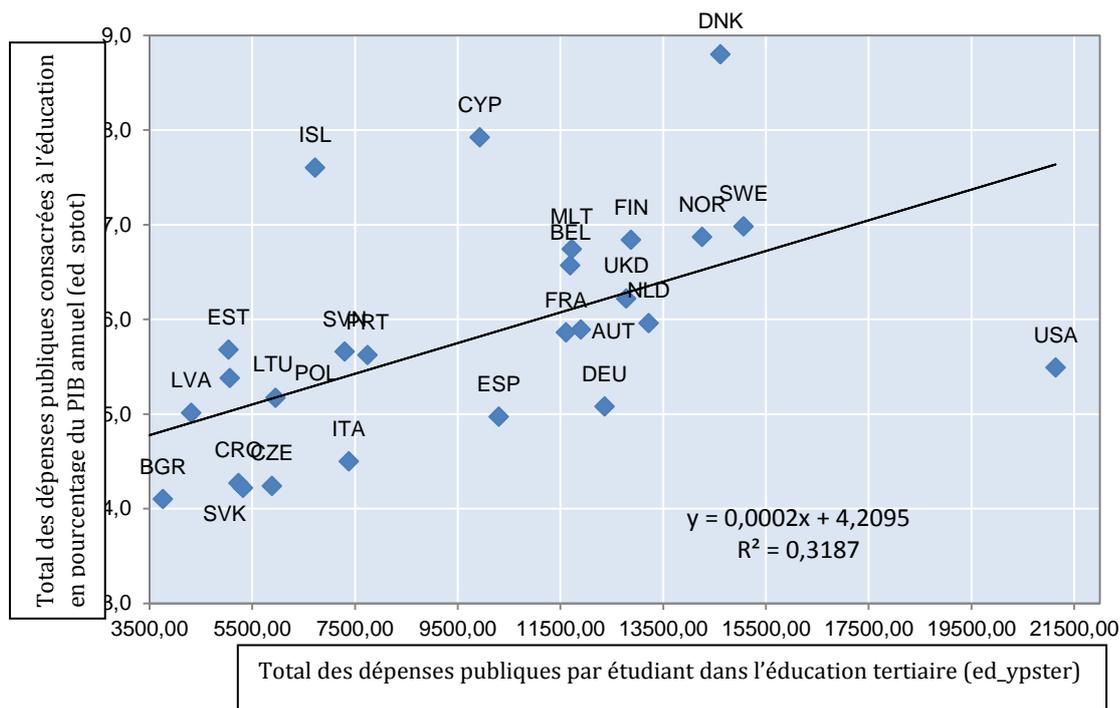
Figure 5. Dépenses publiques annuelles par étudiant dans l'éducation tertiaire et dépenses privées consacrées à l'éducation



Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

Il existe un lien indéniable entre les dépenses annuelles par étudiant dans l'éducation tertiaire et le total des dépenses publiques consacrées à l'éducation (figure 6), mais certains pays s'écartent de la norme. Aux États-Unis par exemple, les dépenses annuelles par étudiant dans l'éducation tertiaire sont plus élevées que ce que le montant de l'ensemble des dépenses consacrées à l'éducation pourrait porter à croire. Le part des dépenses par étudiant au Danemark est relativement faible compte tenu des ressources totales engagées dans l'éducation dans le pays, probablement en raison de la part des dépenses consacrées aux jeunes enfants et aux préadolescents.

Figure 6. Les dépenses publiques annuelles par étudiant dans l'éducation tertiaire sont plus élevées dans les pays qui consacrent le plus de ressources publiques à l'éducation



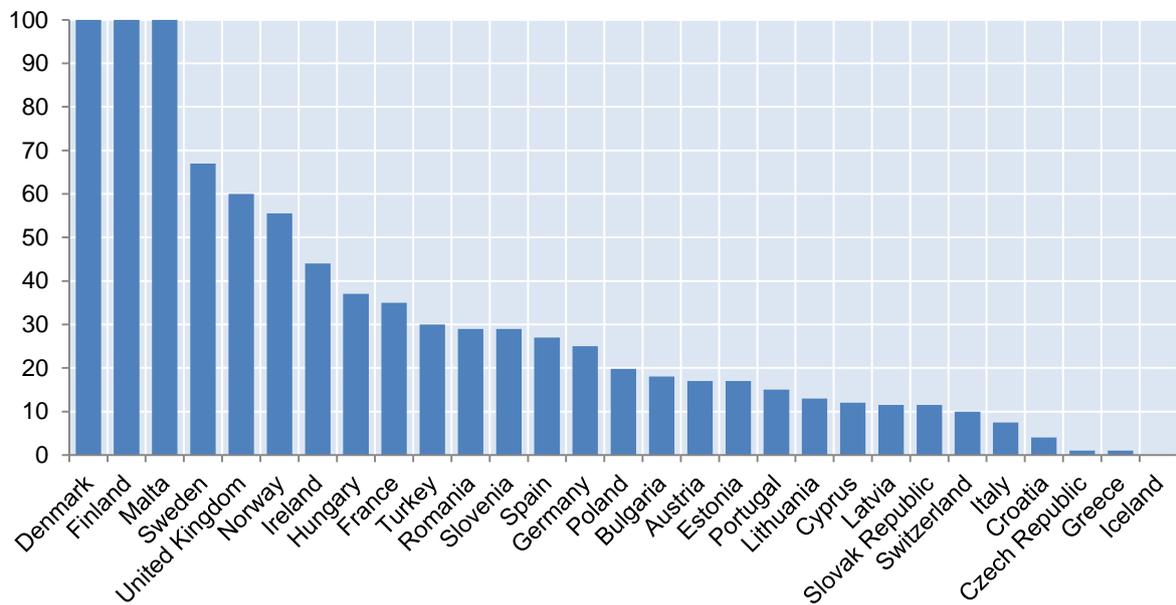
Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

Bourses, frais de scolarité et dépenses des ménages

Le pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'une bourse varie considérablement. Tous les étudiants y ont droit au Danemark, en Finlande et à Malte, où les bourses sont octroyées sur une base universelle (figure 7). En revanche, il n'existe pas de système de bourses en Islande, et les bourses y sont accordées de façon extrêmement sélective, en moyenne à seulement 30 % des étudiants. Dans l'ensemble, davantage de bourses sont octroyées dans les pays nordiques et au Royaume-Uni que dans les pays d'Europe centrale, de l'Est et du Sud.

Figure 7. Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse publique, 2013-2014

(*ed_grantpc*)

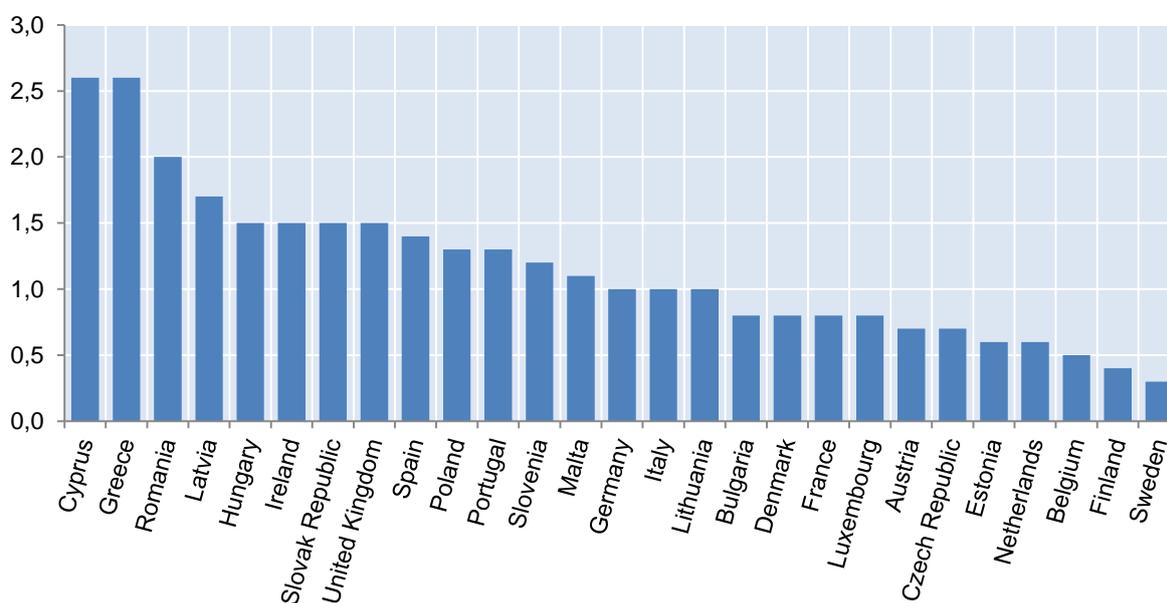


Source : Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants, Commission européenne.

Les ménages dépensent en moyenne 1,16 % de leur revenu disponible pour l'éducation (figure 8). Dans certains pays d'Europe du Sud et de l'Est, ainsi qu'en Irlande et au Royaume-Uni, les ménages ont un budget éducation plus élevé, Chypre et la Grèce arrivant en tête avec 2,60 % du revenu disponible. La part du revenu des ménages consacrée à l'éducation est beaucoup plus faible dans les pays d'Europe du Nord et dans certains pays d'Europe de l'Est ; en Suède, les dépenses liées à l'éducation ne représentent que 0,30 % de la consommation totale des ménages.

Figure 8. Part de la consommation des ménages

Part de la consommation des ménages, 2011 (ed_hhdsp)

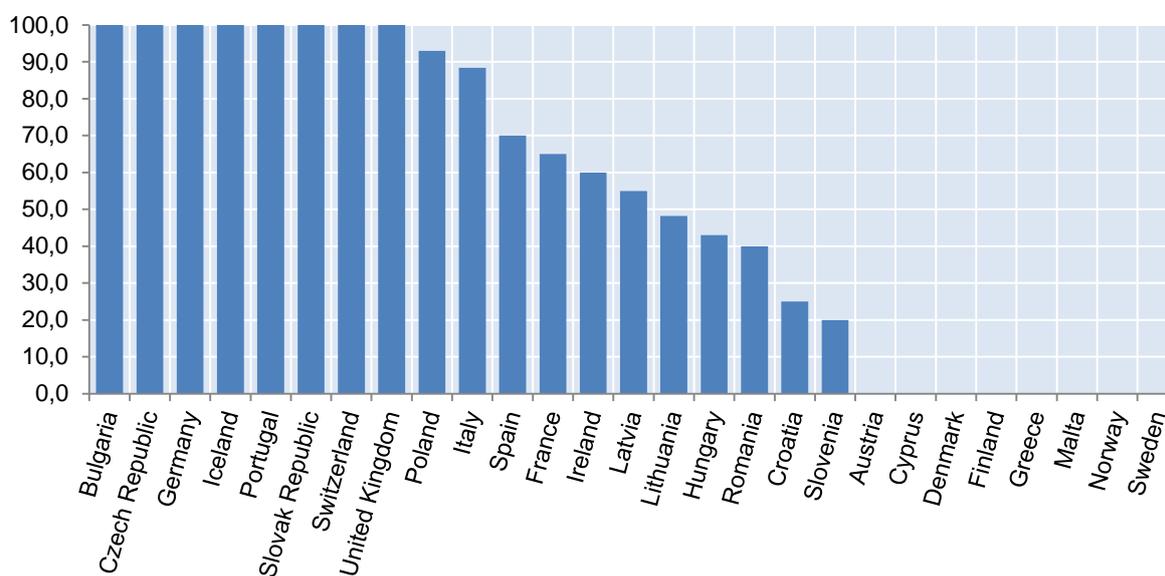


Source : Eurostat – Enquêtes sur le budget des ménages.

En Europe, 52,13 % des étudiants paient des frais de scolarité (figure 9). Cette moyenne dissimule d'importantes disparités, en particulier entre les pays d'Europe centrale et du Sud ainsi que l'Allemagne, l'Islande, la Suisse et le Royaume-Uni, qui imposent des frais de scolarité à tous les étudiants, et les pays nordiques ainsi que l'Autriche, Chypre, la Grèce et Malte, où aucun étudiant dans l'éducation tertiaire – hormis dans certaines écoles spéciales – ne paie de frais de scolarité.

Figure 9. Pourcentage d'étudiants dans l'éducation tertiaire payant des frais de scolarité, 2013-2014

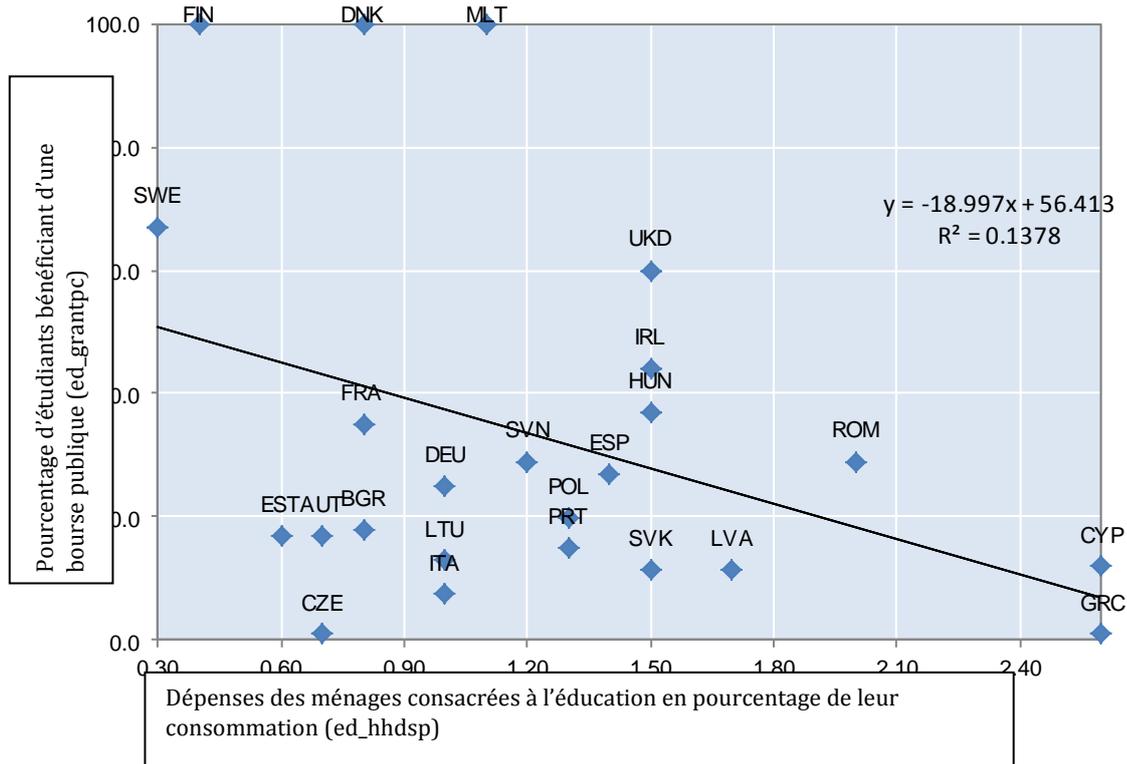
(ed_tfpc)



Source : Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants, Commission européenne.

La part du revenu des ménages consacrée à l'éducation est plus élevée là où le nombre d'étudiants bénéficiant d'une bourse publique est plus faible (figure 10). Certains pays s'écartent de la tendance générale. Ainsi, les pays nordiques et Malte se distinguent par des taux élevés de jeunes gens bénéficiant de bourses publiques malgré des taux de dépenses des ménages comparables à ceux des autres pays. Chypre et la Grèce se démarquent également avec des pourcentages très faibles d'étudiants bénéficiaires d'une bourse et des niveaux élevés de dépenses des ménages consacrées à l'éducation.

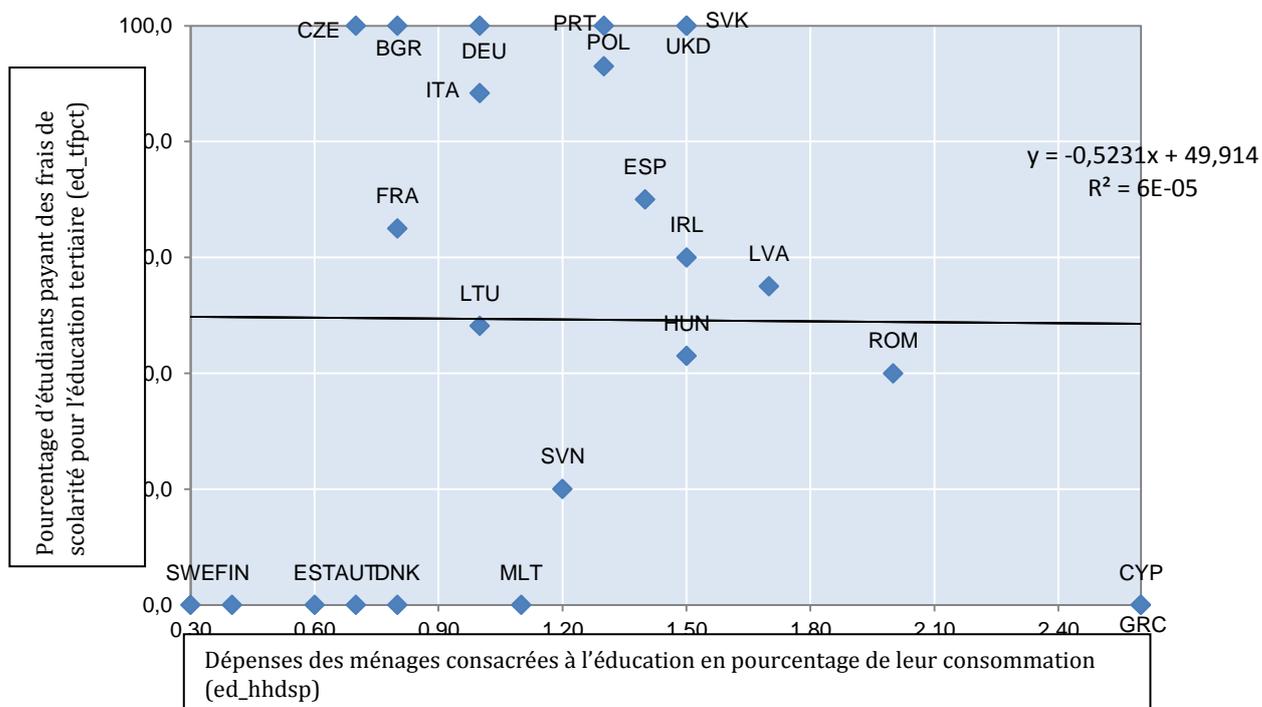
Figure 10. Dépenses des ménages consacrées à l'éducation et pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse



Source : Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants, Commission européenne.

Il n'existe pas de lien strict entre la part du revenu disponible que les ménages consacrent à l'éducation et le pourcentage d'étudiants payant des frais de scolarité (figure 11). Les pays d'Europe centrale et du Sud ainsi que l'Allemagne et le Royaume-Uni enregistrent un pourcentage élevé d'étudiants payant des frais de scolarité et des dépenses des ménages modérément élevées. En revanche, les pays nordiques ainsi que l'Estonie, l'Autriche et Malte se distinguent des autres pays par l'absence de frais de scolarité et par un niveau faible à modéré des dépenses des ménages pour l'éducation. Un groupe relativement indéfinissable de pays répartis entre l'Europe centrale et l'Europe de l'Est se situent dans la moyenne quant à la proportion de jeunes gens payant des frais de scolarité et aux dépenses des ménages.

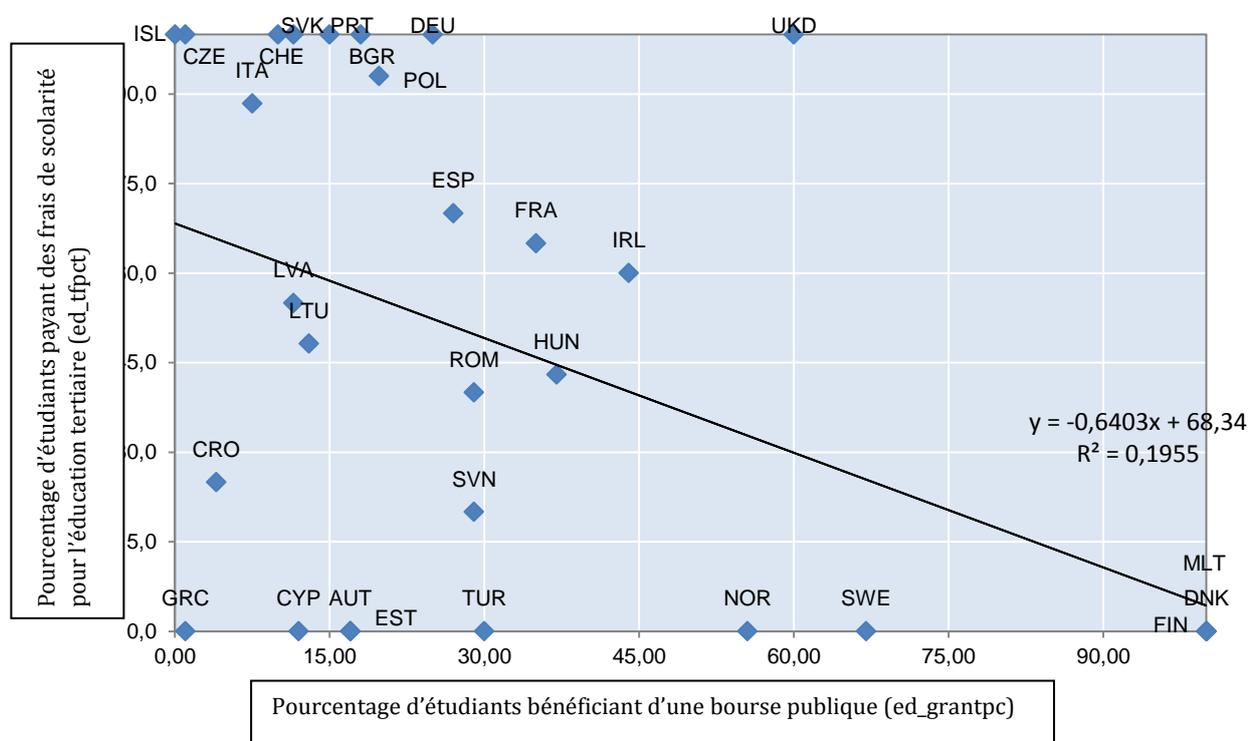
Figure 11. Dépenses des ménages consacrées à l'éducation et pourcentage d'étudiants payant des frais de scolarité



Sources : Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants, Commission européenne ; Enquêtes sur le budget des ménages, Eurostat.

Toutefois, on observe un lien négatif entre le pourcentage de jeunes gens recevant des bourses et le pourcentage de jeunes gens payant des frais de scolarité (figure 12). Plusieurs pays s'écartent de la tendance, en particulier les pays nordiques et quelques pays d'Europe du Sud et de l'Est, où les étudiants du système éducatif général ne paient pas de frais de scolarité. Les pourcentages d'étudiants bénéficiaires d'une bourse varient en fonction des pays ; ainsi, au Danemark et en Finlande, l'octroi universel de bourses est associé à la quasi-absence de frais de scolarité tandis que dans les pays d'Europe du Sud et de l'Est, relativement peu de bourses sont accordées alors qu'une grande majorité des étudiants sont tenus de payer des frais de scolarité.

Figure 12. Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse et pourcentage d'étudiants payant des frais de scolarité

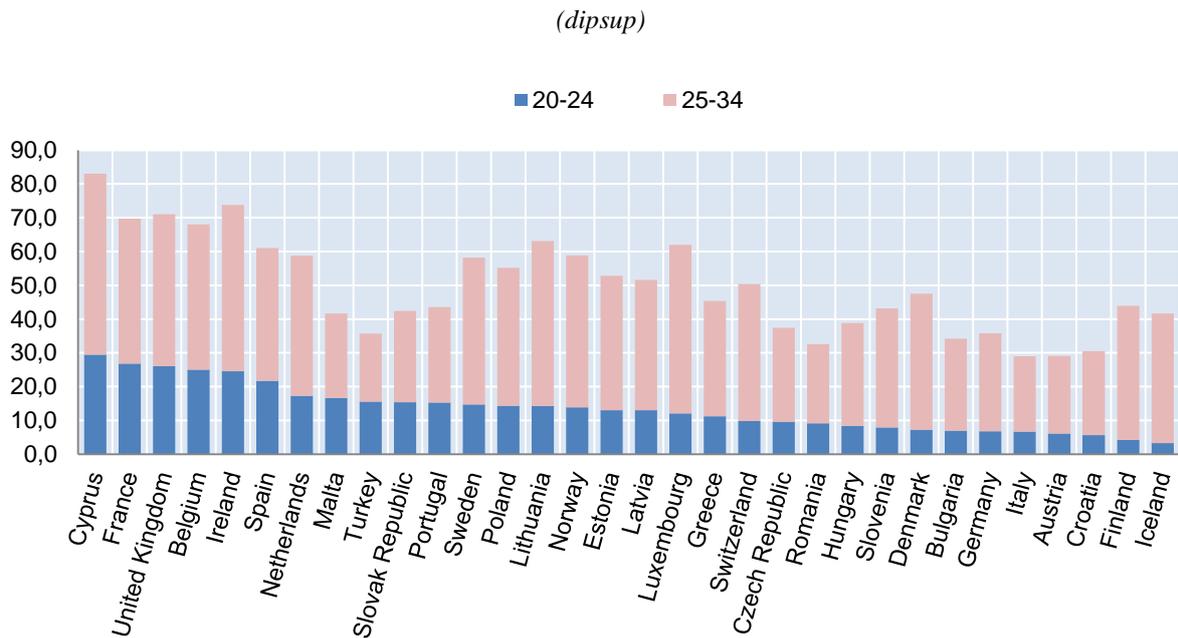


Source : Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants, Commission européenne.

ÉDUCATION TERTIAIRE ET EMPLOI

En Europe, 49,7 % des 20-34 ans en moyenne sont diplômés de l'enseignement tertiaire (figure 13). Chypre se place en tête du classement, avec 83,1 %. L'Irlande, le Royaume-Uni, la France, la Belgique, la Lituanie et le Luxembourg enregistrent des taux supérieurs à la moyenne. Dans l'ensemble, les pays d'Europe du Sud et de l'Est ont des taux inférieurs à la moyenne, la dernière place revenant à l'Italie, où seuls 29 % des 20-34 ans ont obtenu un diplôme de l'enseignement tertiaire.

Figure 13. Pourcentage de personnes ayant un diplôme de l'enseignement tertiaire, 2012

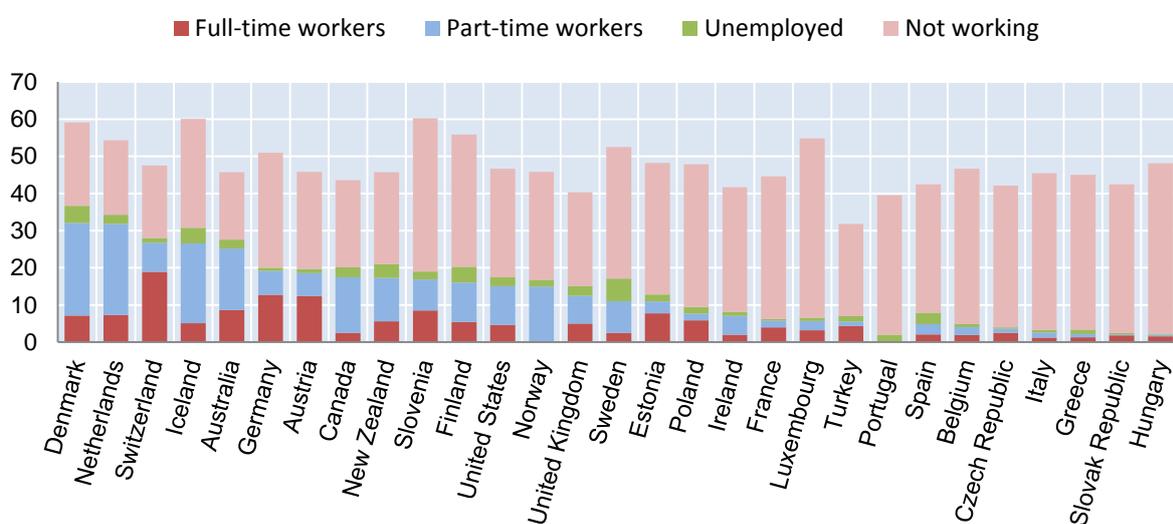


Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

En 2011, une minorité non négligeable d'étudiants a déclaré exercer un emploi au cours de l'année scolaire. En moyenne, 13,2 % des 15-29 ans travaillent à temps plein ou à temps partiel (figure 14). Cette moyenne dissimule des différences significatives entre des pays où au moins un quart des étudiants ont déclaré exercer un emploi ou en chercher un de façon active (Pays-Bas, Suisse, Islande, Australie, Allemagne et Autriche) et des pays où il reste rare pour les étudiants d'exercer un emploi (pays d'Europe du Sud et de l'Est).

Figure 14. Pourcentage de 15-29 ans suivant des études, par statut professionnel, 2011

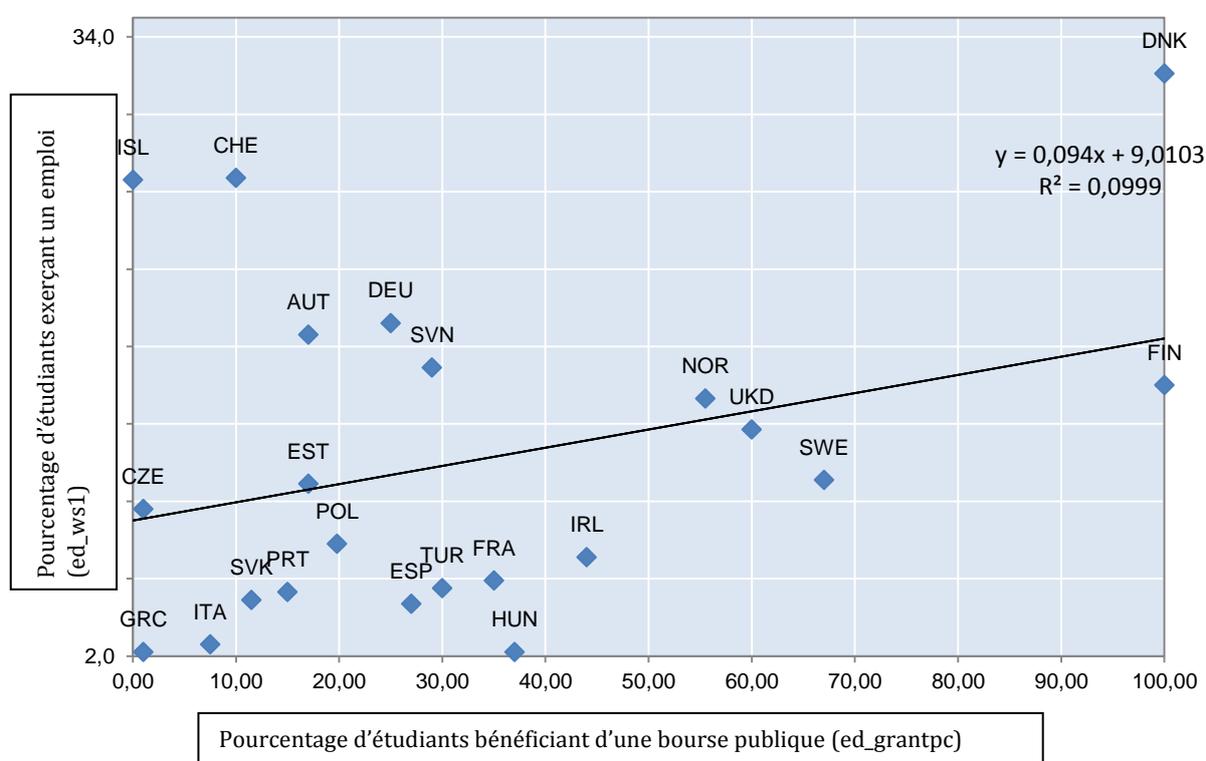
(ed_ws)



Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

Aucun lien manifeste n'émerge entre le pourcentage d'étudiants ayant un emploi et le pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'une bourse (figure 15). Les étudiants d'Europe centrale et d'Islande travaillent davantage que ceux d'Europe du Sud et de l'Est, tandis que les pourcentages d'étudiants bénéficiaires d'une bourse sont similaires dans tous ces territoires. La Norvège, la Suède et le Royaume-Uni, ainsi que le Danemark et la Finlande en particulier, se distinguent avec les taux les plus élevés d'étudiants bénéficiaires de bourses.

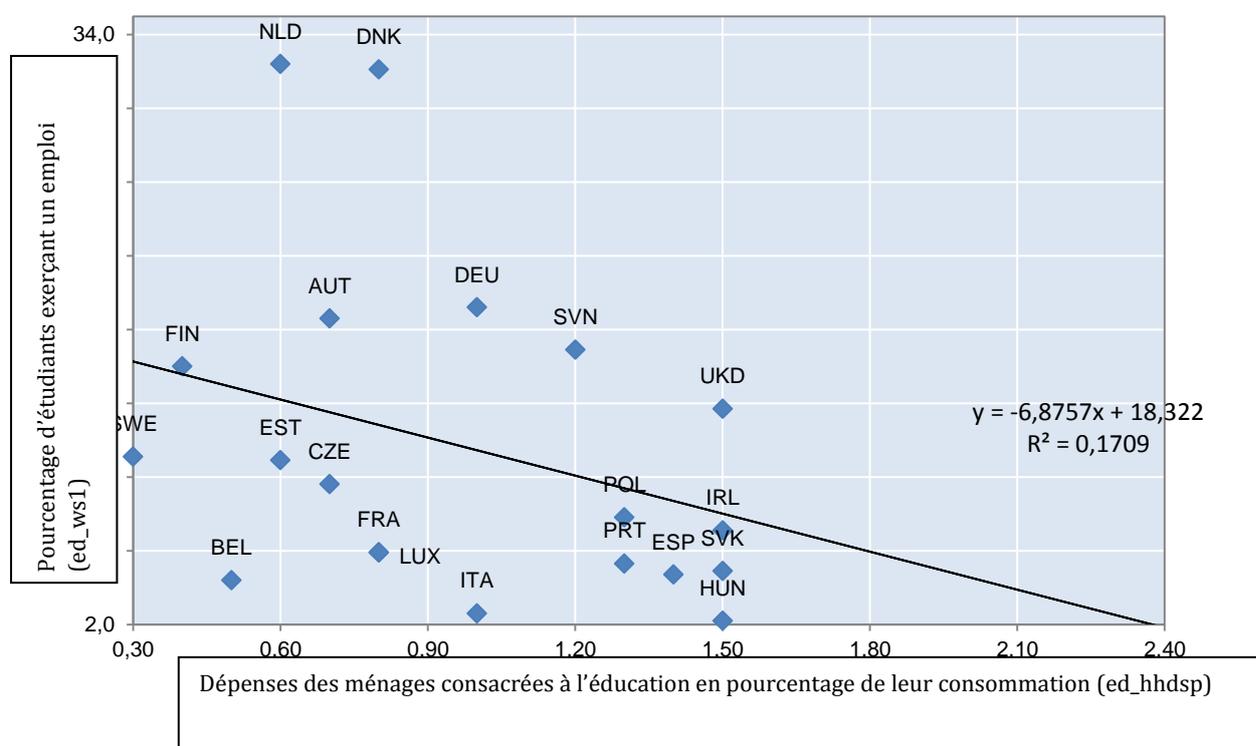
Figure 15. Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse et pourcentage d'étudiants ayant un emploi



Sources : Base de données de l'OCDE sur l'éducation ; Frais et systèmes nationaux d'aides financières aux étudiants, Commission européenne.

Le taux d'étudiants exerçant un emploi est plus faible là où la part du revenu des ménages consacrée à l'éducation est plus élevée (figure 16). Certains pays s'éloignent de cette règle générale, dont le Danemark et les Pays-Bas. Dans ces pays, les étudiants exerçant un emploi sont plus nombreux que dans les pays où les dépenses des ménages sont d'un montant équivalent. On peut identifier un groupe de pays situés en Europe centrale et du Sud où les dépenses des ménages sont relativement élevées et où peu d'étudiants exercent un emploi.

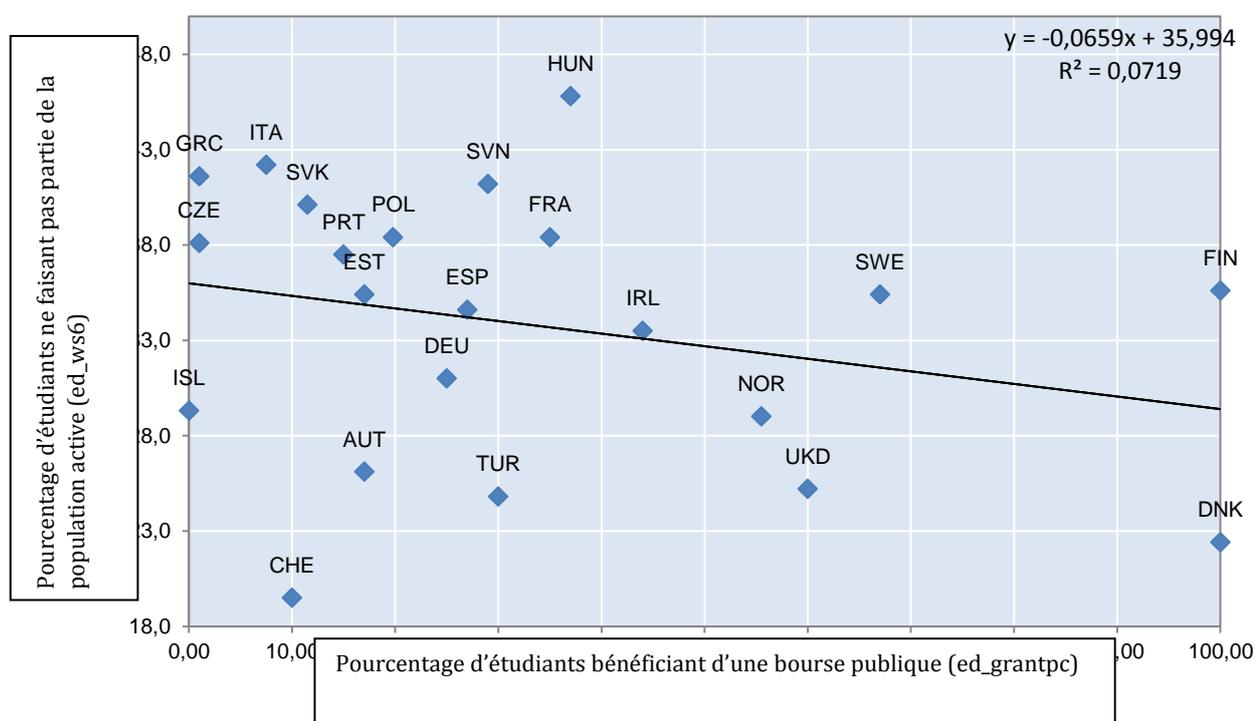
Figure 16. Dépenses des ménages consacrées à l'éducation et pourcentage d'étudiants exerçant un emploi



Sources : Base de données de l'OCDE sur l'éducation ; Enquêtes sur le budget des ménages, Eurostat.

Aucun lien indéniable n'a été observé entre un nombre élevé d'étudiants bénéficiant d'une bourse et un nombre élevé d'étudiants n'exerçant pas d'emploi (figure 17). Les pays ayant des taux comparables d'étudiants bénéficiaires d'une bourse ont des taux très différents d'étudiants exerçant un emploi. Le nombre d'étudiants n'exerçant pas d'emploi est beaucoup plus faible en Autriche, en Suisse, en Turquie et en Islande que dans les pays du sud de l'Europe centrale et d'Europe de l'Est, pour un nombre équivalent d'étudiants bénéficiaires d'une bourse.

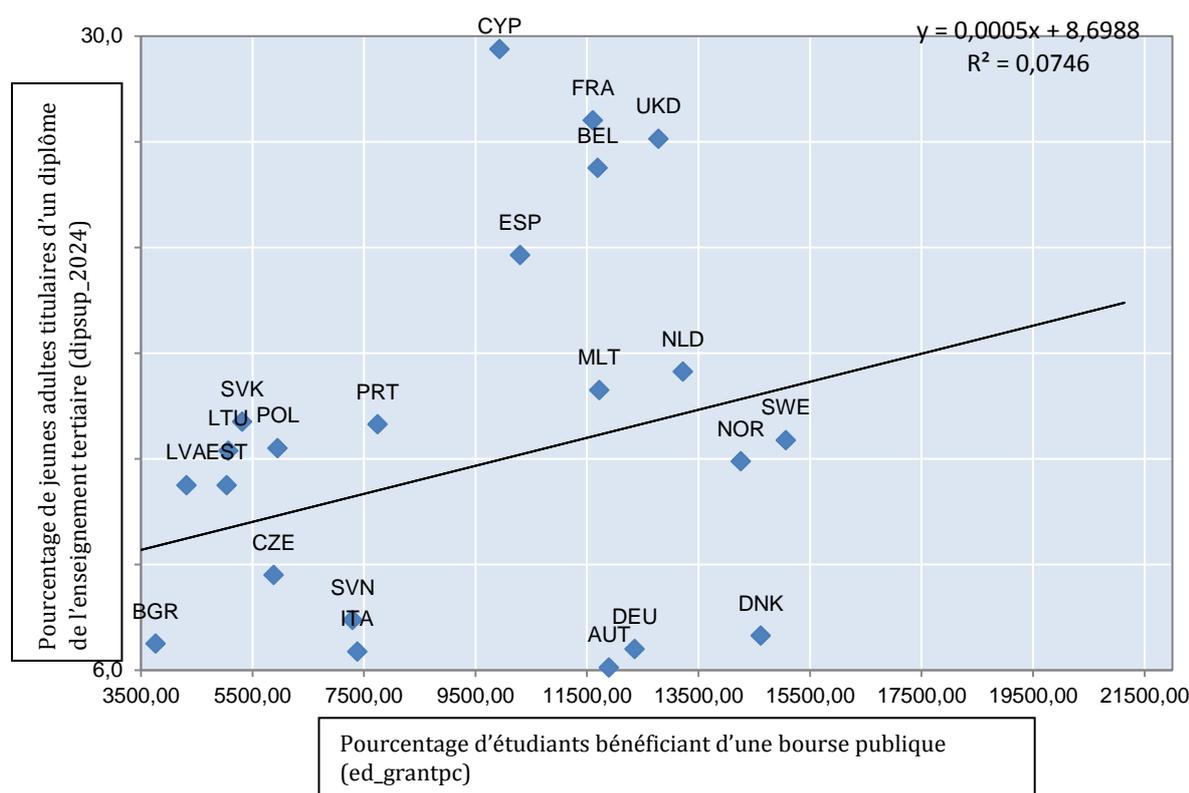
Figure 17. Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse et pourcentage d'étudiants n'exerçant pas d'emploi



Sources : Base de données de l'OCDE sur l'éducation ; Enquêtes sur le budget des ménages, Eurostat.

Le lien positif qui existe entre le nombre d'étudiants bénéficiant d'une bourse et le pourcentage de 20-24 ans ayant un diplôme de l'enseignement tertiaire laisse lui aussi apparaître quelques disparités (figure 18). Un premier groupe de pays comprenant des pays d'Europe centrale, de l'Est et du Sud enregistre un faible taux d'étudiants bénéficiaires d'une bourse ainsi qu'un nombre relativement bas de diplômés. Parallèlement, les pays nordiques, Chypre, Malte, le Royaume-Uni, la France et la Belgique ont un nombre relativement plus élevé de diplômés et davantage d'étudiants bénéficiaires d'une bourse. L'Autriche, l'Allemagne et le Danemark enregistrent quant à eux un nombre élevé d'étudiants bénéficiaires d'une bourse et un faible nombre de 20-24 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement tertiaire.

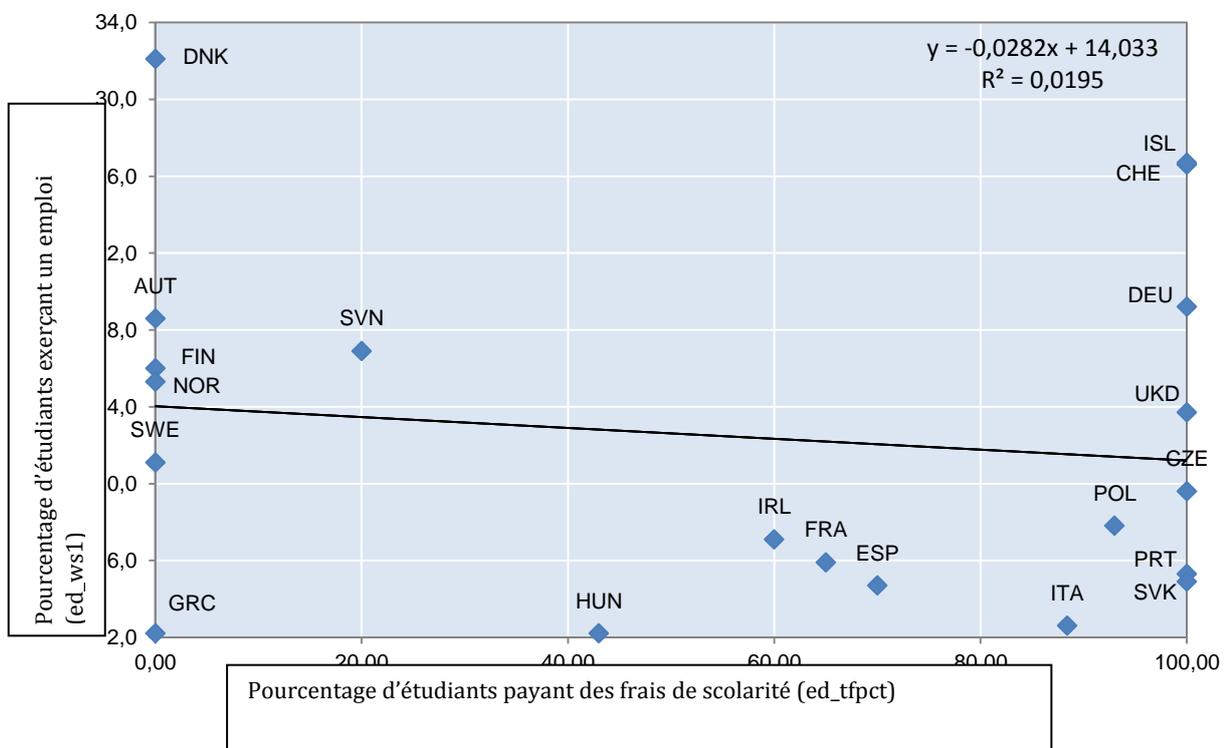
Figure 18. Proportion d'étudiants bénéficiant d'une bourse et pourcentage de 20-24 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement tertiaire



Sources : Base de données de l'OCDE sur l'éducation ; Enquêtes sur le budget des ménages, Eurostat.

On observe des différences majeures au moment de déterminer s'il existe un lien entre la proportion d'étudiants payant des frais de scolarité lorsqu'ils accèdent à des études tertiaires et la proportion d'étudiants exerçant un emploi (figure 19). Dans les pays nordiques, en Autriche et en Grèce, aucun étudiant ne paie de frais de scolarité et le taux d'étudiants exerçant un emploi est extrêmement variable. En revanche, tous les étudiants des pays d'Europe centrale et du Royaume-Uni paient des frais de scolarité, mais la part d'étudiants sur le marché du travail est là encore extrêmement variable. En Irlande, en France et en Espagne, tous les étudiants ne sont pas tenus de payer des frais de scolarité, mais peu d'entre eux travaillent, tandis qu'en Hongrie, aucun étudiant n'exerce d'emploi.

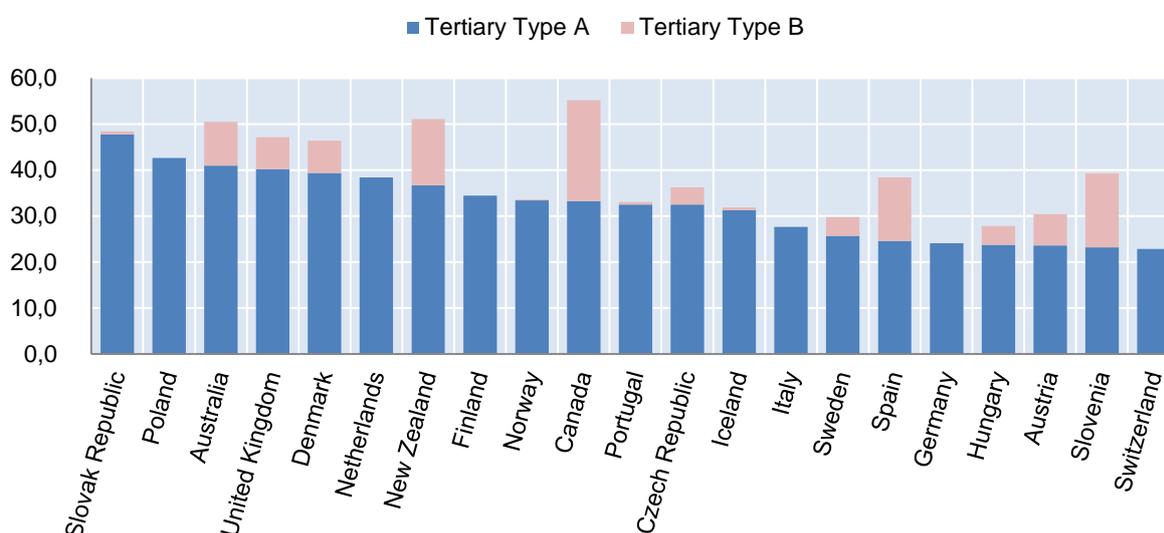
Figure 19. Pourcentage d'étudiants payant des frais de scolarité et pourcentage d'étudiants exerçant un emploi



La majorité des étudiants obtiennent leur premier diplôme de l'enseignement tertiaire dans des matières générales, hormis en Belgique, où les diplômés des matières techniques sont plus nombreux que ceux des matières générales (figure 20). L'Australie et la Nouvelle-Zélande se distinguent par des taux relativement élevés de diplômes dans les deux domaines.

Figure 20. Pourcentage de diplômés du premier cycle, 2009 (1)

(*ter_grad*)



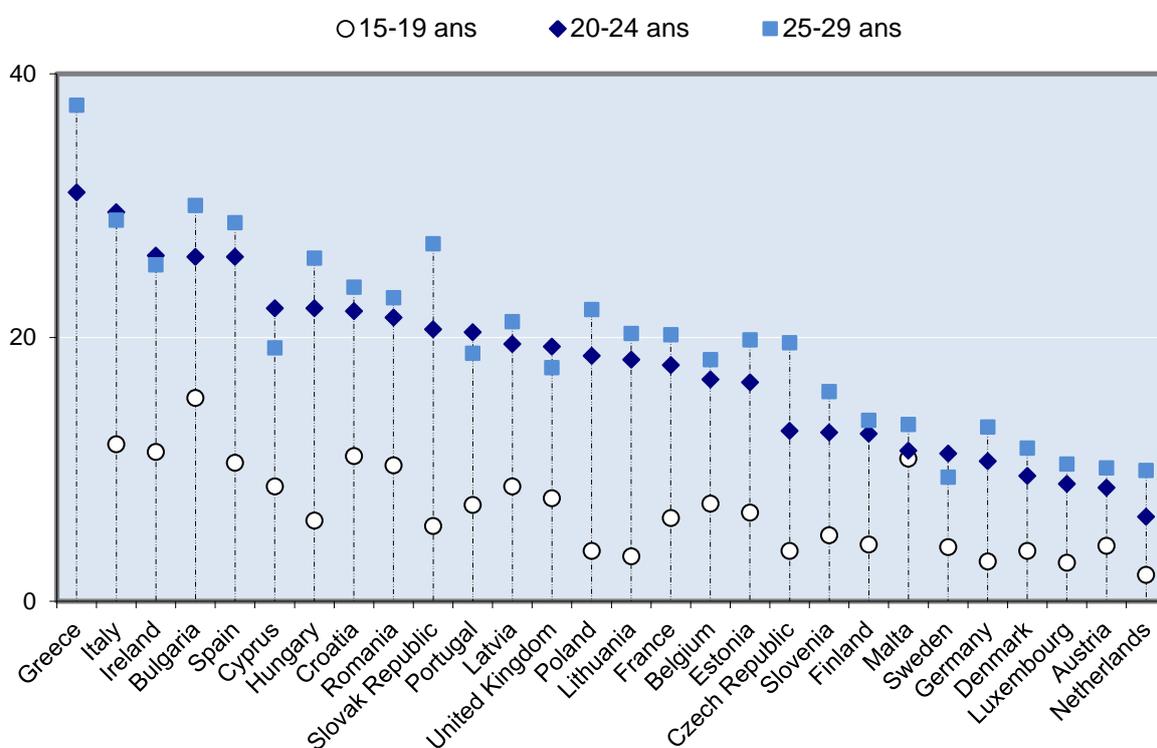
(1) Pays manquants pour la catégorie tertiaire de type B : Pologne, Pays-Bas, Finlande, Italie, Allemagne, Suisse.
 Éducation tertiaire de type A : programmes largement basés sur la théorie, conçus pour apporter les qualifications nécessaires pour intégrer des programmes de recherche avancée et accéder à des professions exigeant un haut niveau de compétences, telles que les professions liées aux domaines de la médecine, de la dentisterie et de l'architecture. Durée des études : au minimum trois ans à temps plein, mais généralement 4 ans ou plus. Ces programmes ne sont pas exclusivement proposés par des universités ; en outre, tous les programmes reconnus au niveau national comme étant des programmes universitaires ne répondent pas aux critères permettant la classification dans la catégorie tertiaire de type A. Les programmes tertiaires de type A incluent des programmes de deuxième cycle, tels que le diplôme de master américain.
 Éducation tertiaire de type B : les programmes sont généralement moins longs que ceux de la catégorie tertiaire de type A et se concentrent sur l'acquisition de compétences pratiques, techniques ou professionnelles en vue d'une insertion directe sur le marché du travail, bien que certaines bases théoriques puissent être couvertes dans le cadre de ces programmes. Ils ont une durée minimale de deux années équivalent temps plein au niveau tertiaire.

Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

Jeunes gens ne suivant pas d'études et n'exerçant pas d'emploi

Une minorité non négligeable de jeunes gens quitte le système éducatif, mais ne trouve pas d'emploi. Cela est particulièrement vrai parmi les 25-29 ans (figure 21). La proportion de jeunes gens se trouvant dans cette situation varie considérablement d'un pays à l'autre. Les pays d'Europe centrale et du Sud enregistrent des taux relativement élevés de NEET (ni étudiants, ni employés, ni stagiaires), les taux les plus élevés atteignant 31 % des 20-24 ans et 37,6 % des 25-29 ans en Grèce. Les taux de NEET sont beaucoup plus bas dans les pays nordiques, dans les pays d'Europe centrale et de l'Ouest (y compris l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas) ainsi qu'à Malte. Aux Pays-Bas, le taux est de 6,4 % pour les 20-24 ans et de 9,9 % pour les 25-29 ans.

Figure 21. Pourcentage de jeunes gens qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires (NEET), 2012



Source : Eurostat.

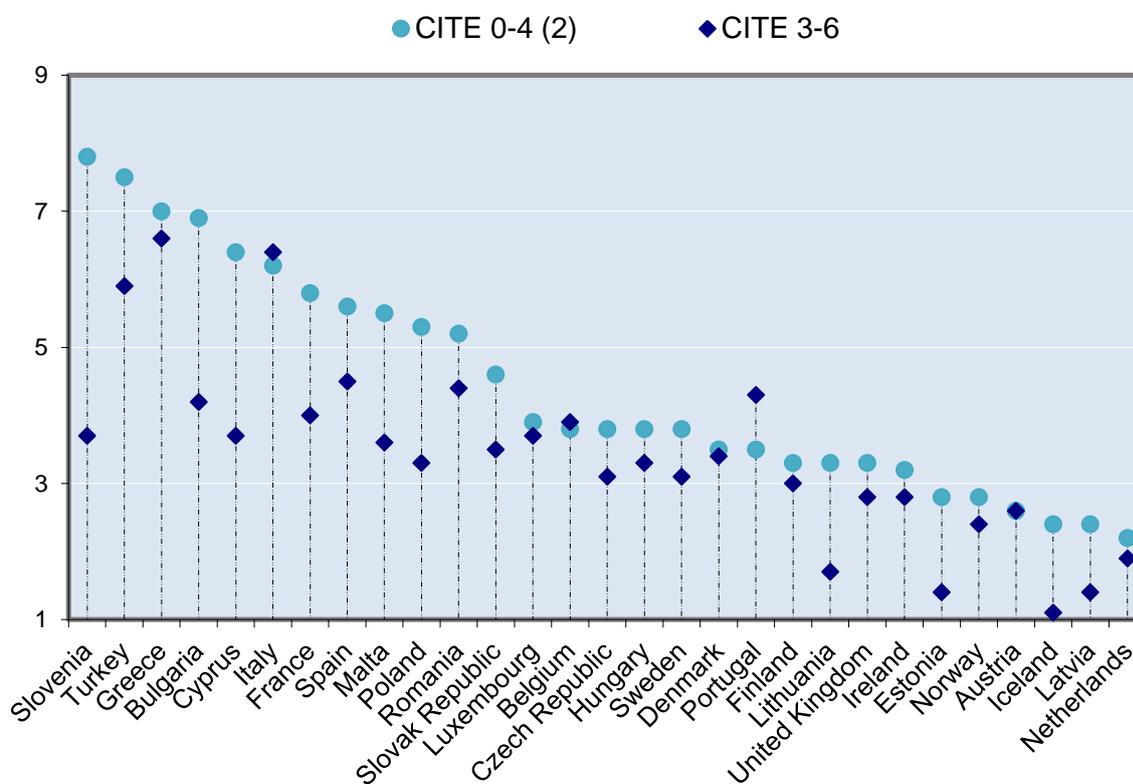
Données relatives au marché du travail et à l'aide à l'insertion professionnelle

LA TRANSITION DE L'ÉDUCATION À L'EMPLOI

La période de transition est plus longue pour les jeunes femmes ayant quitté l'école avant l'enseignement tertiaire que pour celles ayant obtenu un diplôme de l'enseignement tertiaire (figure 22). La différence entre celles ayant un niveau d'éducation modeste et celles ayant un diplôme de l'enseignement supérieur est particulièrement marquée en Slovaquie, où la période de transition est plus longue de 7,8 mois pour les premières, ainsi que dans les pays d'Europe du Sud et de l'Est. En revanche, l'insertion professionnelle des jeunes gens est plus rapide dans les pays du nord de l'Europe et dans les pays baltes, où la différence en termes de niveaux d'études est également moins marquée. La période entre la fin des études et le premier emploi est courte aux Pays-Bas, avec une moyenne de 2,2 mois. Paradoxalement, en Italie et au Portugal, l'insertion professionnelle des femmes les plus diplômées semble être plus longue en moyenne que celle des femmes ayant un diplôme équivalent aux niveaux 0 à 4 de la CITE.

Figure 22. Durée moyenne écoulée entre la fin des études et le premier emploi pour les femmes âgées de 18 à 34 ans⁽¹⁾, 2009

Durée en mois (trans_ed_wk3f/trans_ed_wk3sf)



(1) : pour les jeunes femmes ayant terminé leurs études au plus tard 3 ans avant 2009.

(2) : niveaux 0 à 4 de la CITE : pré-primaire, primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

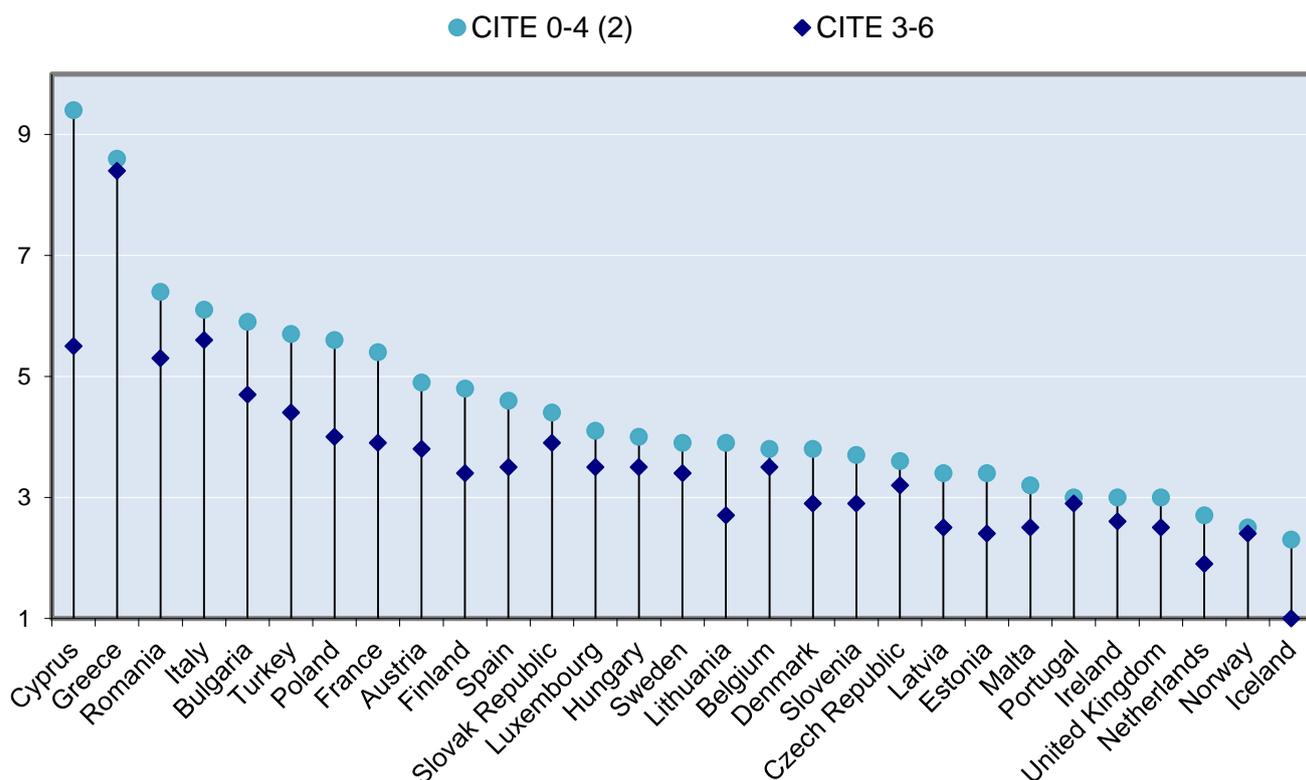
Niveaux 3 à 6 de la CITE : éducation secondaire supérieure, second cycle, post-secondaire non tertiaire, premier et deuxième cycle de l'éducation tertiaire.

Source : Eurostat.

Les différences entre les jeunes hommes sont similaires à celles qui existent entre les jeunes femmes (figure 23). La transition de l'éducation à l'emploi est globalement plus longue dans les pays d'Europe du Sud et de l'Est : ainsi, elle dure près de six mois de plus en Grèce qu'en Islande. Dans la plupart des pays, cette période est en moyenne plus longue pour les femmes que pour les hommes. Cette différence est particulièrement marquée en Slovaquie, tandis qu'en France, on n'observe pas de différences notables entre les deux sexes.

Figure 23. Durée moyenne écoulée entre la fin des études et le premier emploi pour les hommes âgés de 18 à 34 ans⁽¹⁾, 2009

Durée en mois (trans_ed_wk3m/trans_ed_wk3sm)



(1) : pour les jeunes hommes ayant terminé leurs études au plus tard 3 ans avant 2009.

(2) : niveaux 0 à 4 de la CITE : pré-primaire, primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

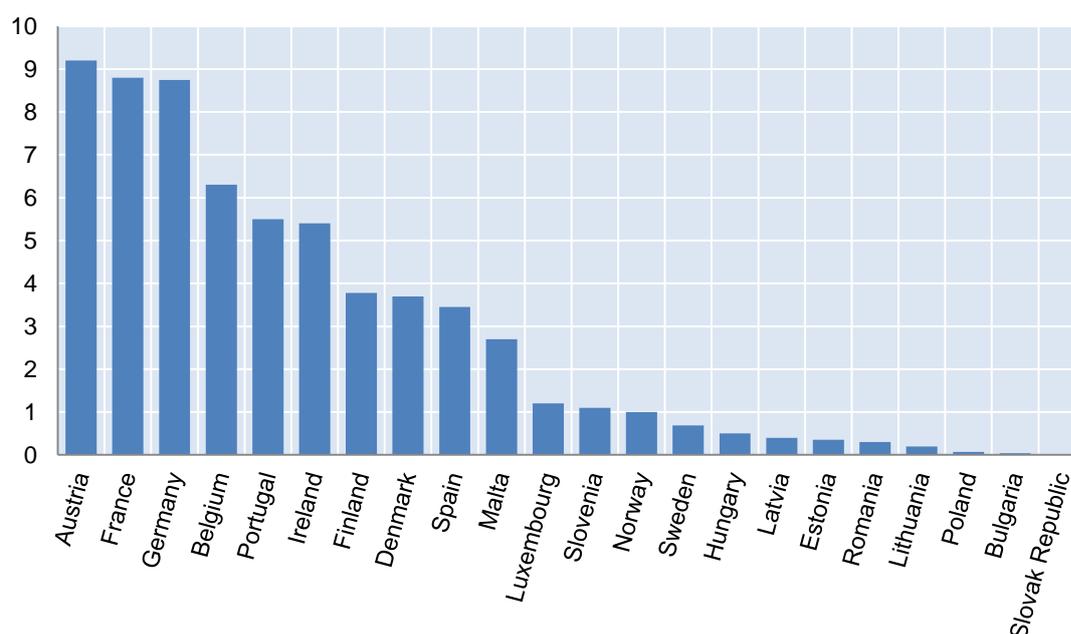
Niveaux 3 à 6 de la CITE : éducation secondaire supérieure, second cycle, post-secondaire non tertiaire, premier et deuxième cycle de l'éducation tertiaire.

JEUNES GENS ENGAGÉS DANS DES PROGRAMMES DE POLITIQUE DE L'EMPLOI

En moyenne, 2,8 % des 20-24 ans en Europe suivent des cours de formation professionnelle subventionnés destinés à les aider à trouver un emploi (figure 24). La proportion de 20-24 ans suivant de tels cours est particulièrement élevée en Autriche, en France et en Allemagne.

Figure 24. Pourcentage de 20-24 ans participant à des cours de formation professionnelle

(rat_vocfmt25)

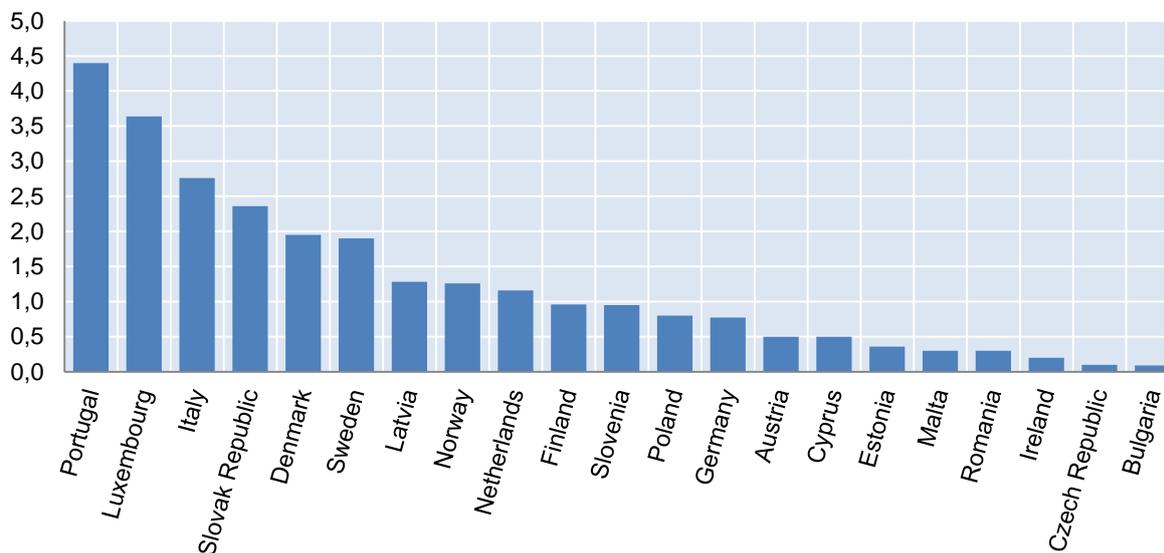


Source : Eurostat – Base de données relative aux politiques de l'emploi.

Les politiques d'incitation à l'emploi pour les 20-24 ans ne couvrent généralement qu'une petite partie de la population ; ainsi, seuls 4,4 % de ce groupe d'âge bénéficient de ces politiques au Portugal (figure 25).

Figure 25. Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant des politiques d'incitation à l'emploi

(*rat_inclmt25*)

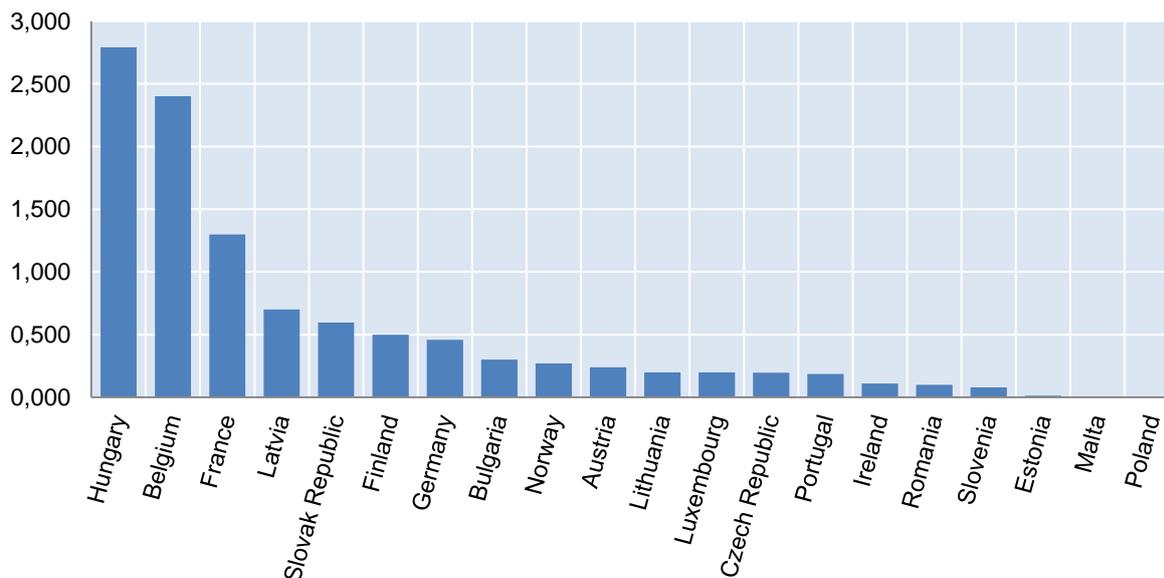


Source : Eurostat – Base de données relative aux politiques de l'emploi.

En moyenne, seulement 0,5 % des 20-24 ans bénéficient de l'emploi public (création directe d'emplois), mais cette valeur est beaucoup plus élevée en Hongrie, en Belgique et en France (figure 26).

Figure 26. Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant de la création directe d'emplois

(*rat_creamt25*)

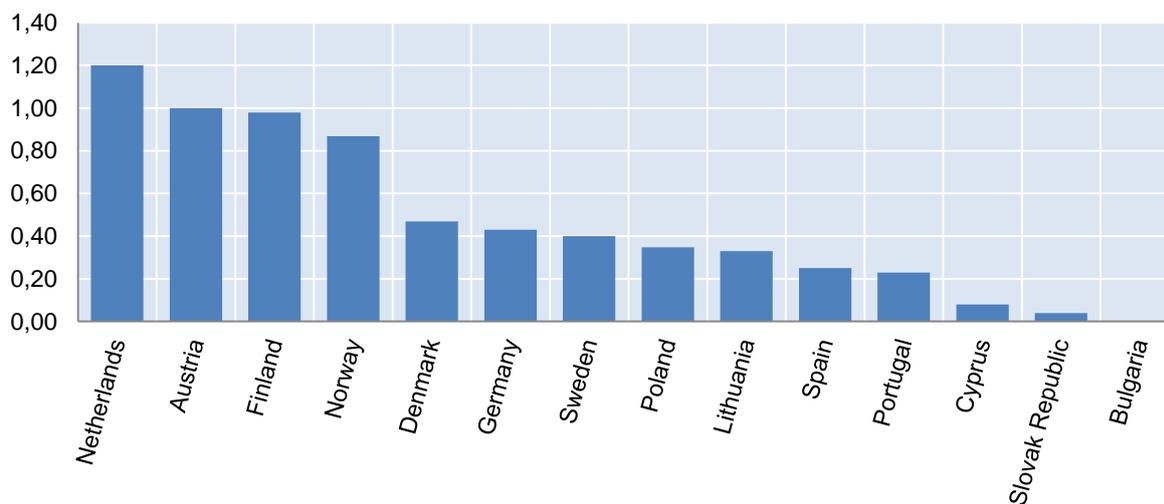


Source : Eurostat – Base de données relative aux politiques de l'emploi.

En moyenne, 0,47 % des 20-24 ans bénéficient d'un emploi protégé, mais cette valeur est beaucoup plus élevée aux Pays-Bas, en Autriche, en Finlande et en Norvège (figure 27).

Figure 27. Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant d'un emploi protégé et d'une réadaptation

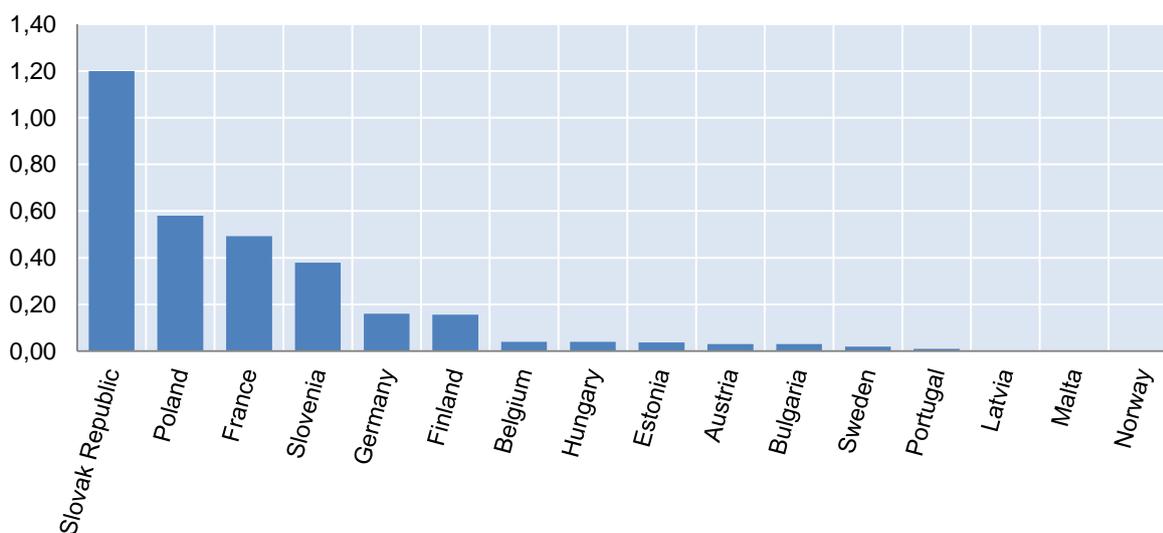
(*rat_suplmt25*)



Un très faible pourcentage de jeunes gens bénéficie d'aides à la création d'entreprises, le taux étant plus élevé en Slovaquie (environ 1,20 % des 20-24 ans) que dans les autres pays.

Figure 28. Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant d'aides à la création d'entreprises

(*rat_inclmt25*)

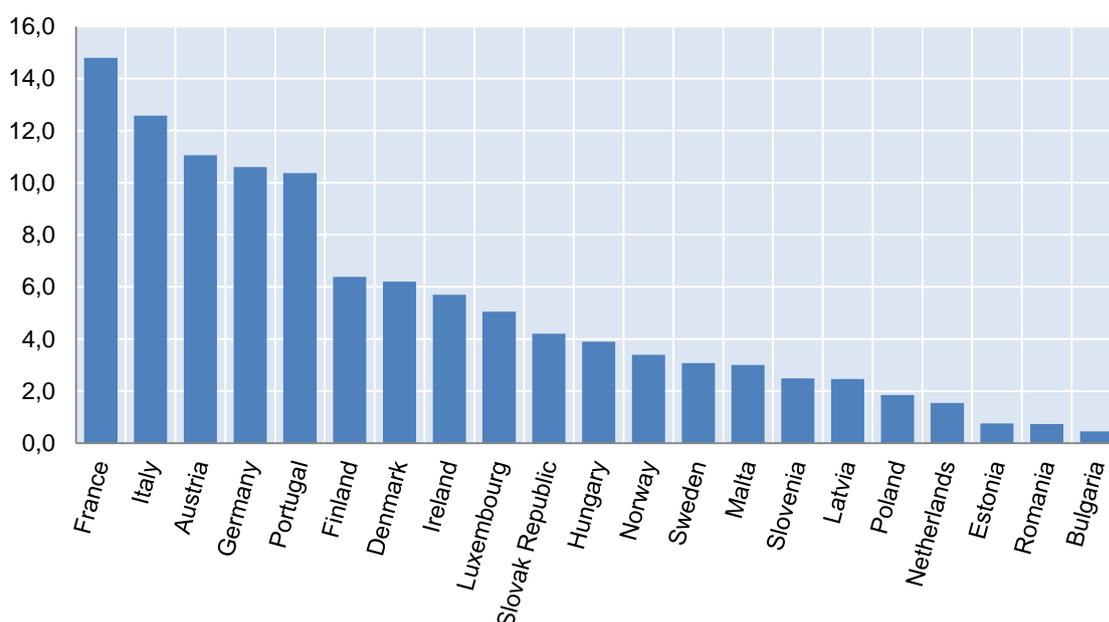


Source : Eurostat – Base de données relative aux politiques de l'emploi.

Dans l'ensemble, les programmes d'insertion professionnelle, toutes catégories confondues, couvrent une minorité non négligeable de 20-24 ans, qui s'élève à plus de 10 % en France, en Italie, en Autriche et au Portugal (figure 29). Ces programmes sont plus rares en Europe centrale et de l'Est, et le taux est particulièrement bas en Bulgarie, où seuls 0,5 % des jeunes gens bénéficient de tels services.

Figure 29. Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant de politiques publiques relatives au marché du travail⁽¹⁾

(rat_pollmt25)



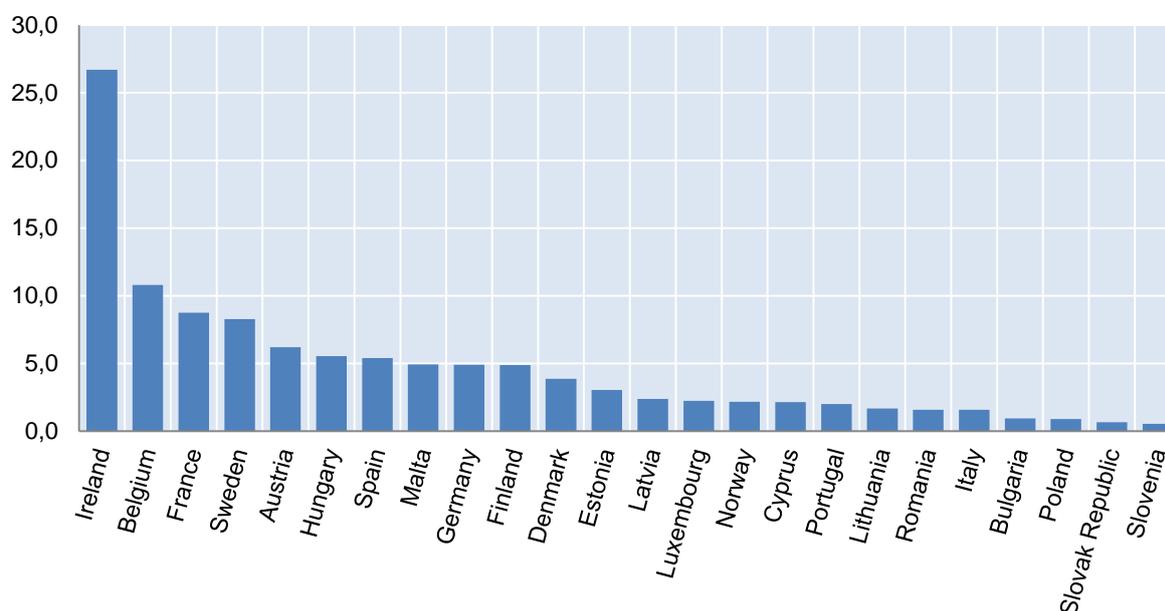
(1) : programmes 2 à 7 : formation professionnelle, emploi protégé et réadaptation, création directe d'emplois et aides à la création d'entreprises.

Source : Eurostat – Base de données relative aux politiques de l'emploi.

Les programmes d'indemnisation en cas de chômage et d'aide sociale fournissent des revenus à une minorité de chômeurs âgés de 20 à 24 ans, avec 4,7 % de cette population couverte en ce qui concerne les 30 pays européens (figure 30). L'Irlande se distingue nettement des autres pays avec plus d'un quart des jeunes chômeurs bénéficiant d'une aide financière. La couverture est relativement importante en Belgique, en France et en Suède, mais pratiquement inexistante en Europe de l'Est, exception faite de la Hongrie.

Figure 30. Pourcentage de 20-24 ans percevant un revenu public en cas de chômage⁽¹⁾

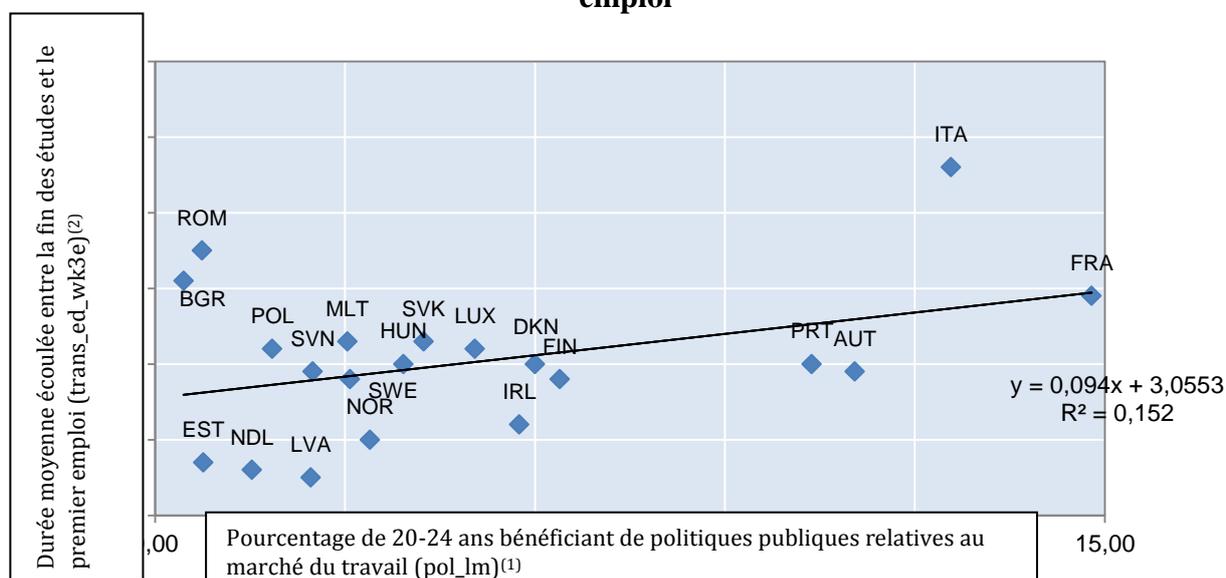
(rat_revelmt25)



(1) : programmes 8-9 : soutien et maintien du revenu en cas de chômage.

Comme on pouvait s’y attendre, la proportion de 20-24 ans bénéficiant des politiques d’aide à l’emploi est d’autant plus élevée que la période écoulée entre la fin des études et le premier emploi est longue (figure 31).

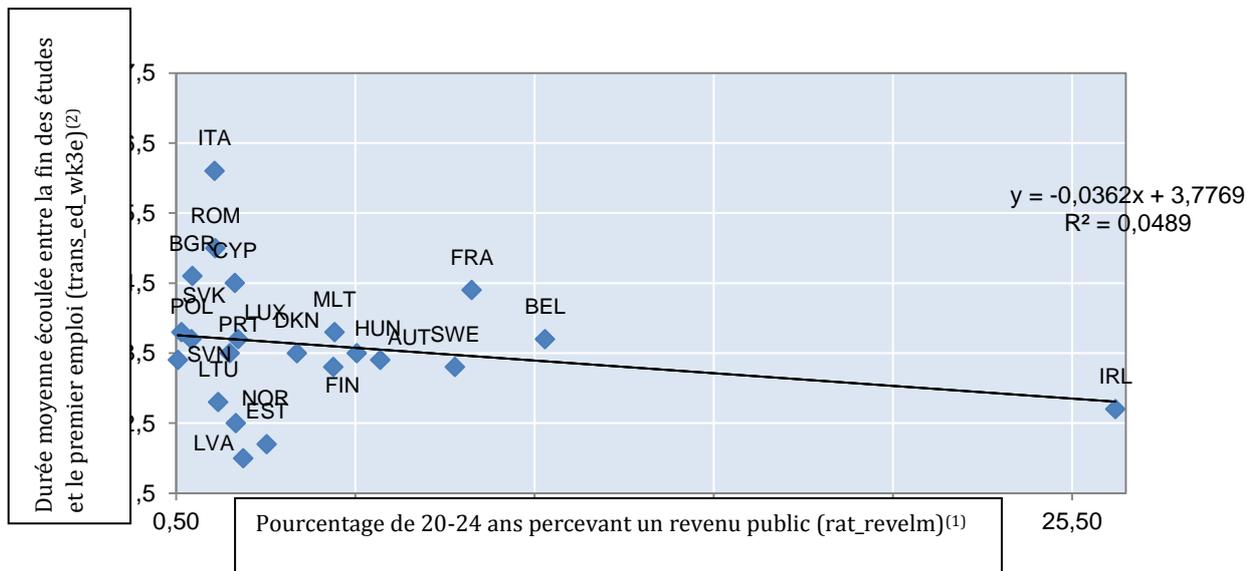
Figure 31. Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant des politiques publiques d'insertion sur le marché du travail et durée moyenne écoulée entre la fin des études et le premier emploi



(1) : telles que les politiques relatives à la formation professionnelle, à l'incitation à l'emploi, à l'emploi protégé et assisté et à la réadaptation, à la création directe d'emplois et à l'aide à la création d'entreprises.
 (2) : pour les 18-34 ans ayant quitté le système éducatif au plus tard 3 ans avant 2009.

Toutefois, compte tenu de la dispersion des pays, il semble qu'il n'existe pas de relation linéaire simple entre la période écoulée entre la fin des études et le premier emploi et le pourcentage de jeunes gens percevant un revenu parce qu'ils n'ont pas d'emploi (figure 32). En revanche, les périodes de transition études-emploi varient considérablement pour des taux comparables de couverture de l'indemnisation en cas de chômage et de l'aide sociale.

Figure 32. Durée moyenne écoulée entre la fin des études et le premier emploi et pourcentage de 20-24 ans percevant une aide financière parce qu'ils n'ont pas d'emploi



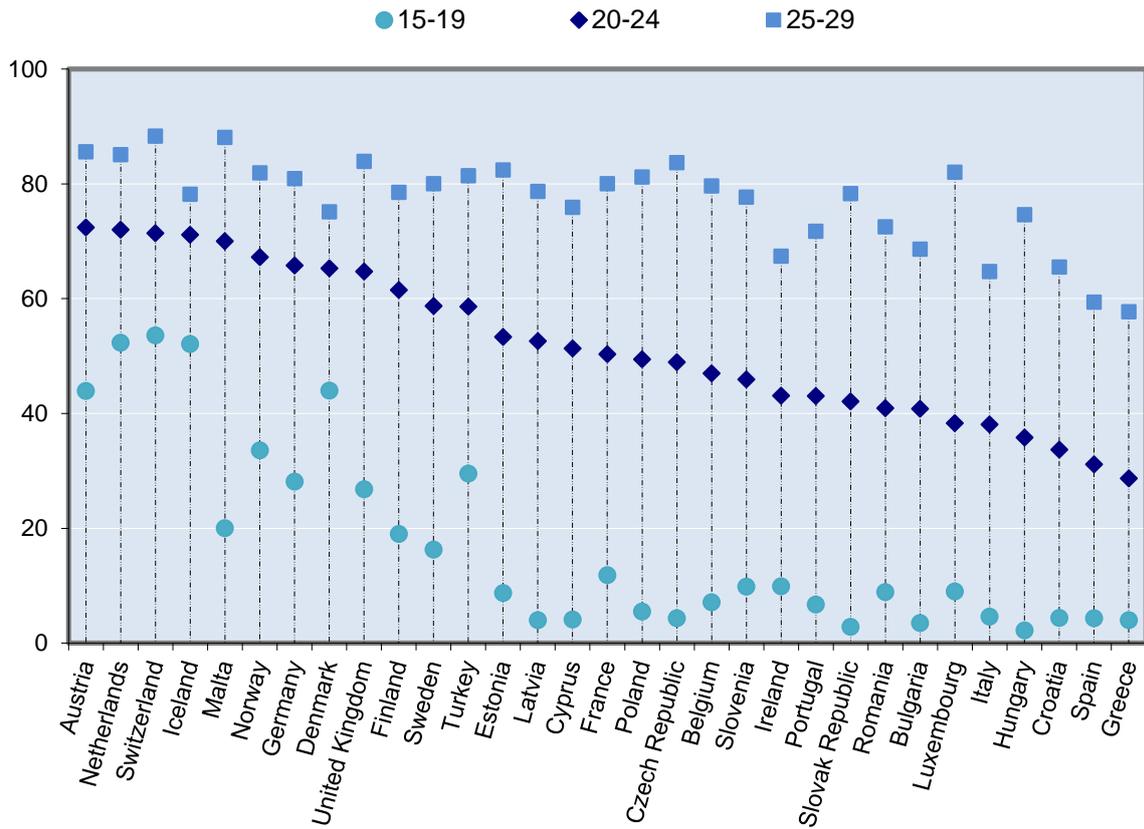
(1) : programme de soutien et de maintien du revenu pour les personnes au chômage. Les mesures incluent les allocations reçues en cas de chômage complet ou partiel ainsi que les indemnités en cas de mise à pied ou de faillite.

(2) : pour les 18-34 ans ayant quitté le système éducatif au plus tard 3 ans avant 2009.

Situation d'emploi des jeunes adultes

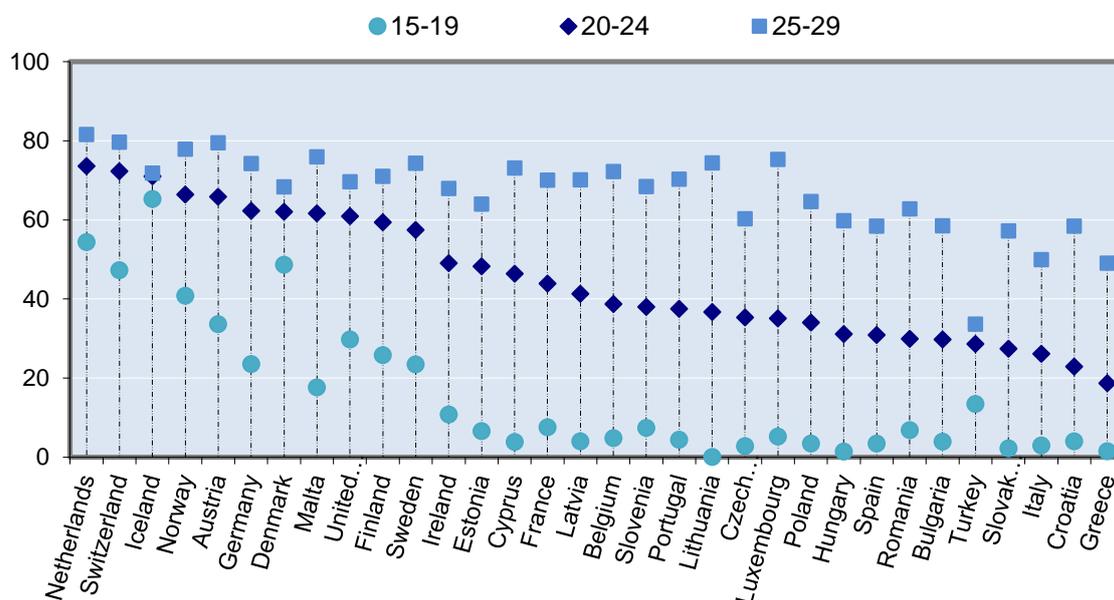
Plus de la moitié des jeunes hommes âgés de 20 à 24 ans ont un emploi dans les pays nordiques, dans les pays d'Europe centrale, au Royaume-Uni et en Autriche (figure 33). Ce taux est beaucoup plus bas en Europe de l'Est et du Sud, n'atteignant que 28,7 % en Grèce. La même tendance s'observe pour les jeunes hommes âgés de 15 à 19 ans, avec des taux d'emploi extrêmement bas en Europe de l'Est et du Sud (2,2 % en Hongrie), mais particulièrement élevés en Autriche, aux Pays-Bas, en Suisse, en Islande et au Danemark. Dans l'ensemble, environ deux tiers des jeunes hommes âgés de 25 à 29 ans ont un emploi, mais la proportion est plus élevée (80 % ou plus) dans les pays nordiques, anglophones et d'Europe continentale et beaucoup plus faible dans les pays d'Europe du Sud et de l'Est.

Figure 33. Taux d'emploi des jeunes hommes âgés de 25 à 29 ans (emp2h)



La situation des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans est tout à fait similaire (figure 34). Dans l'ensemble, le taux d'emploi est plus élevé en Europe continentale et dans les pays nordiques, où le taux d'emploi des femmes est plus élevé que dans les autres pays – le taux d'emploi des femmes étant plus élevé aux Pays-Bas indépendamment du groupe d'âge. À l'inverse, le taux d'emploi des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans est le plus bas en Grèce, où il atteint 18,7 %, et relativement bas dans les autres pays d'Europe du Sud et de l'Est.

Figure 34. Taux d'emploi des jeunes femmes âgées de 25 à 29 ans (emp2f)



Les taux de chômage des jeunes adultes sont globalement plus élevés dans les pays d'Europe du Sud et dans la plupart des pays d'Europe de l'Est (figures 35 et 36). En Espagne et en Grèce, près de la moitié des 20-24 ans sont demandeurs d'emploi et dans ces deux pays, le taux demeure considérablement plus élevé pour les 25-29 ans que dans les autres pays. À l'inverse, les taux de chômage des jeunes adultes sont particulièrement bas dans les pays nordiques, en Allemagne, en Autriche et aux Pays-Bas. Les différences dans les taux de chômage par groupe d'âge sont également importantes dans les pays où le taux de chômage est élevé et particulièrement faibles dans les pays où les taux de chômage sont globalement bas.

Figure 35. Taux de chômage des jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans (unemp2h)

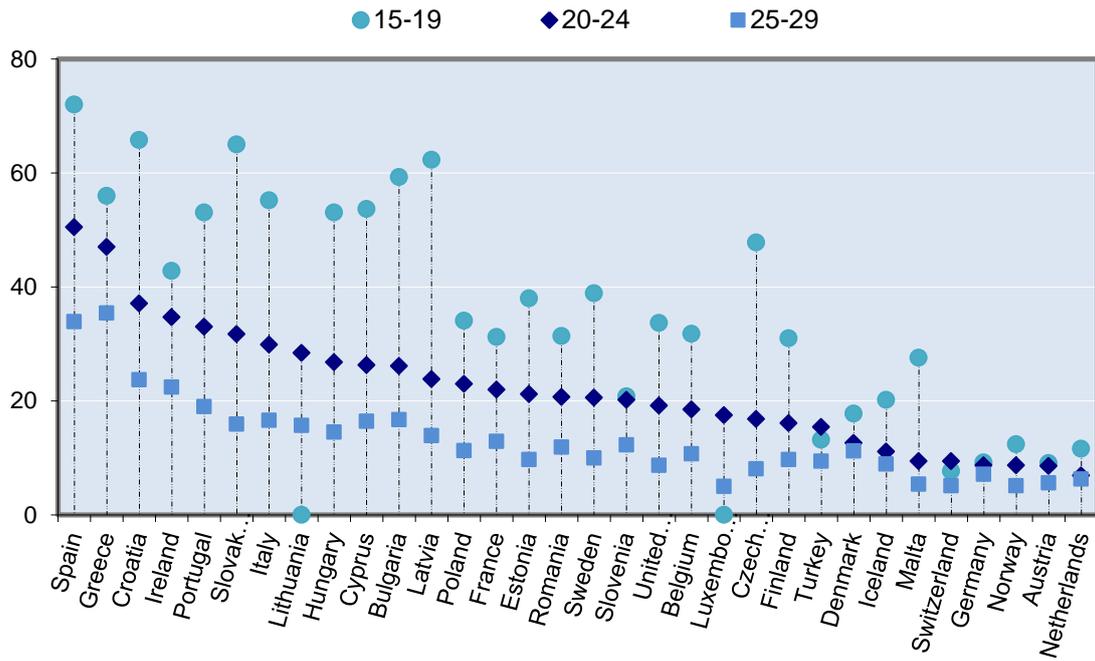
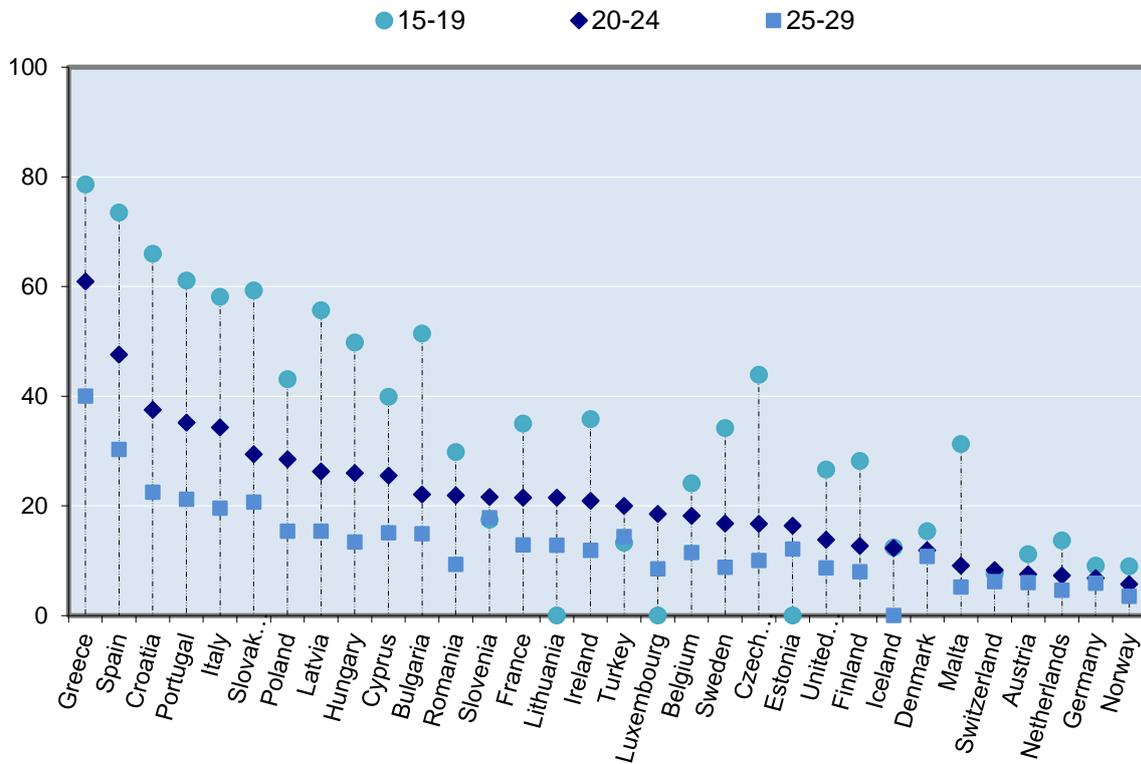
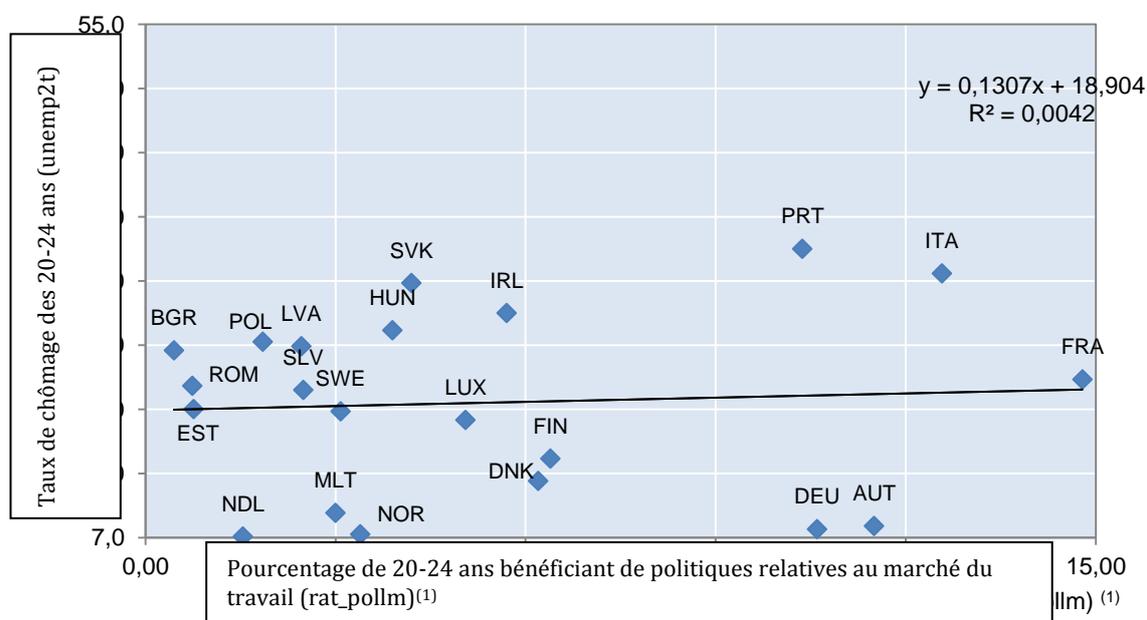


Figure 36. Taux de chômage des jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans (unemp2f)



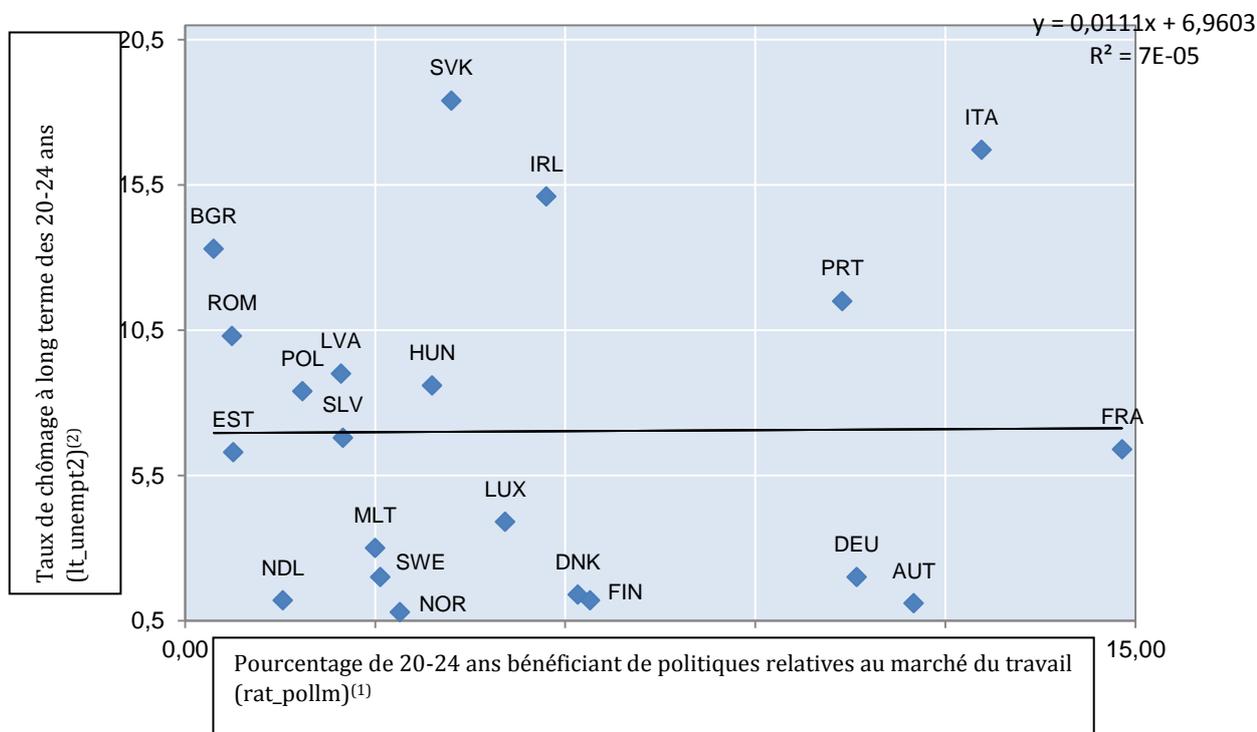
On n'observe aucune relation linéaire positive entre le nombre de 20-24 ans bénéficiant d'une aide à l'insertion sur le marché du travail et le taux de chômage de ces mêmes individus (figure 37 et 38 pour le taux de chômage à long terme). En Europe centrale et de l'Est ainsi qu'en Irlande et en Suède, guère plus de 6 % des 20-24 ans bénéficient de cette aide et le taux de chômage est raisonnablement élevé. Dans les autres pays nordiques, à Malte et aux Pays-Bas, la participation à des programmes d'insertion est tout aussi fréquente, mais le taux de chômage est beaucoup plus bas. Le Portugal, l'Italie et la France s'écartent de la tendance avec des taux de chômage des 20-24 ans similaires à ceux des autres pays, mais une couverture plus importante des programmes d'insertion. À l'inverse, l'Autriche et l'Allemagne enregistrent des taux de chômage des jeunes adultes particulièrement faibles (7 %), mais des taux similaires à ceux du Portugal en ce qui concerne la participation des jeunes adultes à des politiques d'insertion professionnelle.

Figure 37. Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant de programmes d'insertion professionnelle et taux de chômage



(1) : pour les 20-24 ans bénéficiant des politiques publiques 2 à 7 : formation professionnelle, incitation à l'emploi, emploi protégé et assisté et réadaptation, création directe d'emplois et aides à la création d'entreprises.

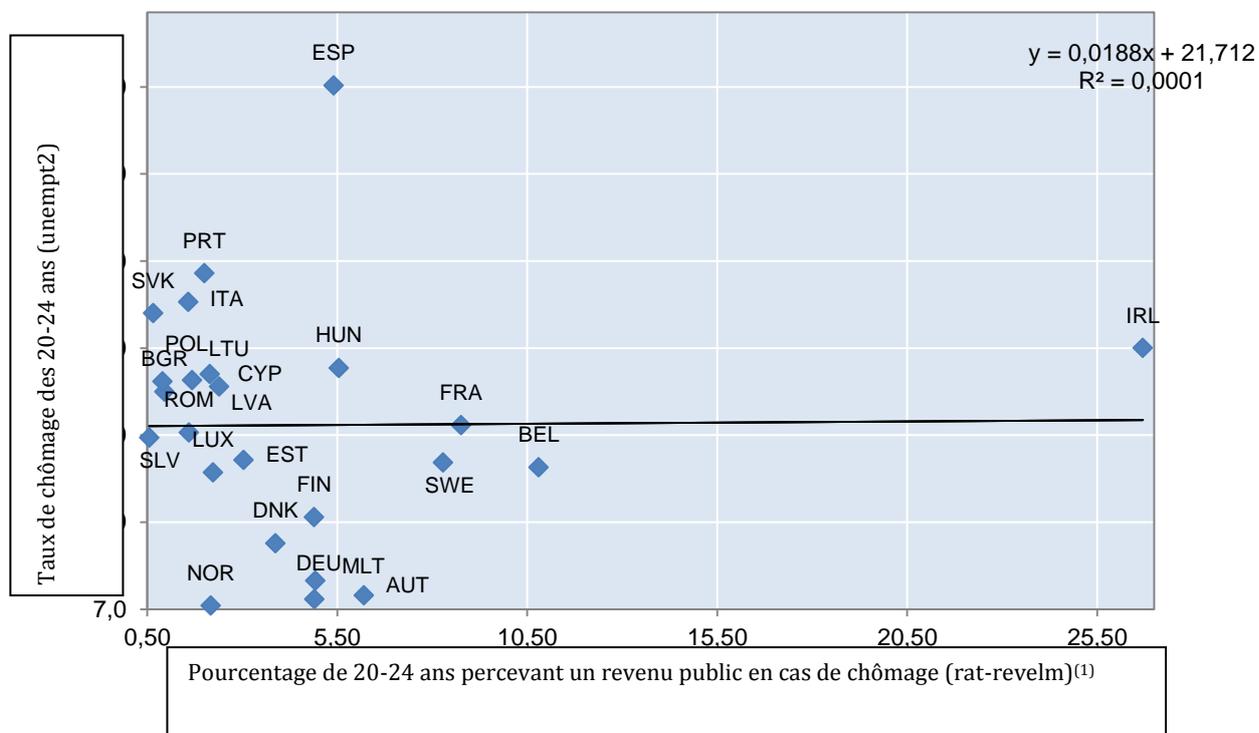
Figure 38. Pourcentage de 20-24 ans bénéficiant de programmes d'insertion professionnelle et taux de chômage à long terme



(1) : pour les 20-24 ans bénéficiant des politiques publiques 2 à 7 : formation professionnelle, incitation à l'emploi, emploi protégé et assisté et réadaptation, création directe d'emplois et aides à la création d'entreprises.
 (2) : 12 mois et plus.

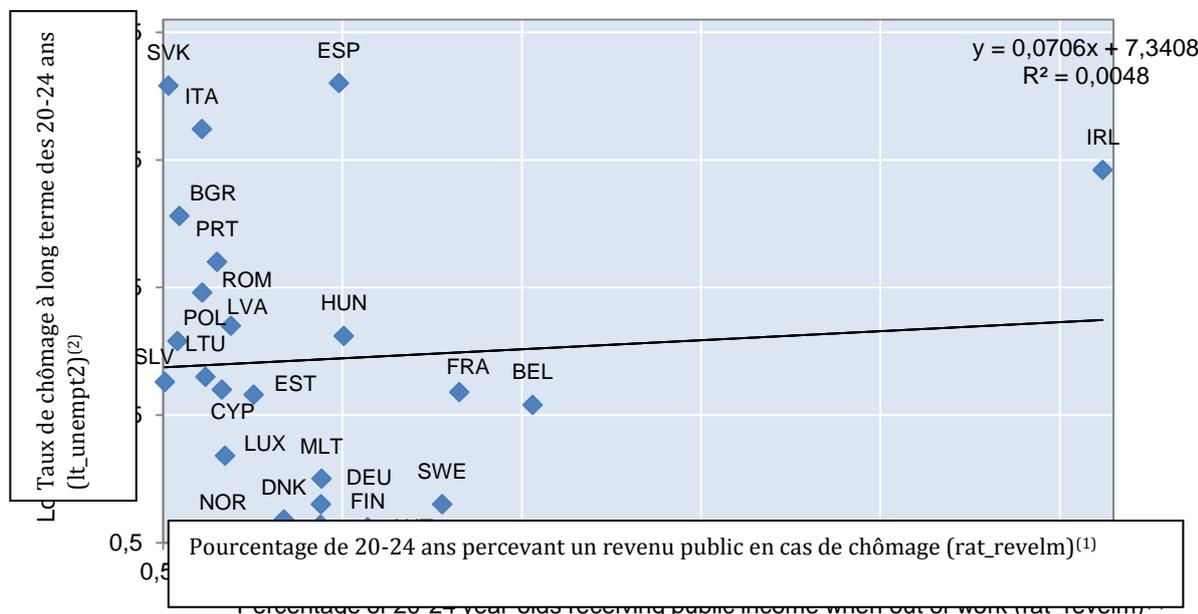
On n'observe pas non plus de relation linéaire entre le taux de chômage et la proportion de jeunes chômeurs recevant des indemnités (figure 39 et 40). Compte tenu de leurs taux de chômage, la France, la Belgique, la Suède et, dans une plus large mesure encore, l'Irlande, se distinguent par des taux relativement élevés de jeunes chômeurs recevant des indemnités (figure 39). Le taux de chômage (y compris le chômage à long terme) est dans l'ensemble plus faible dans les pays nordiques, où la couverture des systèmes d'indemnisation est aussi importante que dans les pays enregistrant des taux de chômage élevés.

Figure 39. Pourcentage de 20-24 ans percevant un revenu public en cas de chômage et taux de chômage



(1) : pour les 20-24 ans bénéficiant des politiques publiques 8 et 9 : soutien et maintien du revenu en cas de chômage et de retraite anticipée.

Figure 40. Pourcentage de 20-24 ans percevant un revenu public en cas de chômage et taux de chômage à long terme



(1) : pour les 20-24 ans bénéficiant des politiques publiques 8 et 9 : soutien et maintien du revenu en cas de chômage et de retraite anticipée.
 (2) : 12 mois et plus.

Données relatives à la situation familiale des jeunes gens, aux transferts privés et à la familialisation de l'aide financière

Le départ du domicile parental est le premier évènement marquant la transition vers la vie d'adulte. L'âge de départ varie en fonction du pays et du sexe, les jeunes femmes quittant généralement le domicile de leurs parents plus tard que les jeunes hommes, en dépit du fait que les femmes s'installent généralement en couple cohabitant à un âge plus précoce que les hommes. On n'observe pas de relation manifeste entre l'âge de départ du domicile des parents et l'arrivée d'un premier enfant.

Une fois qu'ils ont quitté le domicile des parents, les jeunes adultes reçoivent fréquemment une aide financière de leurs parents ou d'autres ménages privés, avec d'importantes différences dans la proportion de jeunes adultes concernés et dans les montants moyens impliqués.

L'État peut également aider les familles hébergeant un jeune adulte en prolongeant le versement des allocations familiales jusqu'à un âge relativement avancé ou aussi longtemps que le jeune adulte demeure dans le système éducatif. Dans certains pays, cela peut conduire à une importante « familialisation » de l'aide destinée aux jeunes adultes, tandis que dans d'autres pays, l'État préfère fournir l'aide directement aux jeunes gens en question en leur donnant accès à l'aide sociale.

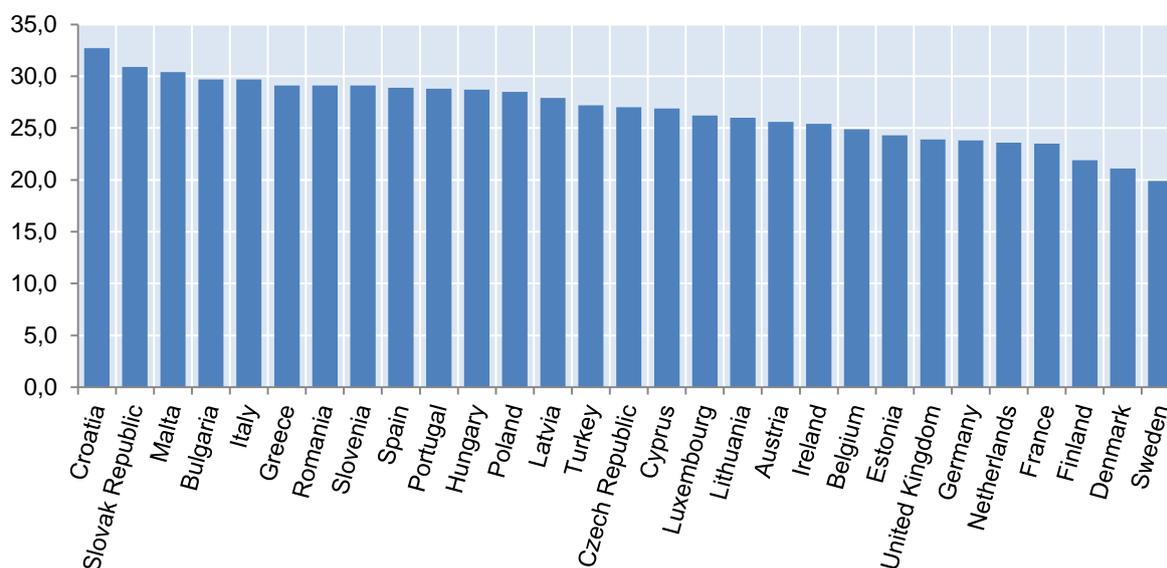
L'indépendance résidentielle des jeunes adultes

L'âge moyen de départ du domicile parental en Europe est de 26,7 ans (figure 41), mais il dépasse 30 ans en Croatie et en Slovaquie et est globalement plus élevé en Europe du Sud et de l'Est. Les jeunes adultes quittent le domicile parental à un âge plus précoce dans les pays nordiques, dans les pays d'Europe continentale, au Royaume-Uni et en Irlande, la moyenne en Suède étant particulièrement basse, en dessous de 20 ans.

Figure 41. Âge moyen de départ du domicile parental

Âge moyen auquel les jeunes gens quittent le domicile parental

(log_quit)



Les différences entre pays en termes de moyenne d'âge des jeunes adultes au moment où ils quittent le domicile parental sont moins marquées pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes (figure 42). Il existe en outre une forte corrélation entre l'âge auquel les jeunes adultes quittent le domicile parental et l'âge auquel ils forment des couples cohabitant, ce qui n'est guère surprenant dans la mesure où ces deux événements sont souvent liés. Toutefois, il n'existe pas de relation linéaire simple entre l'âge médian de départ du domicile parental et l'arrivée d'un premier enfant. En effet, un certain nombre de facteurs influencent encore la décision d'avoir ou non des enfants bien après que les jeunes adultes ont quitté le domicile de leurs parents.

Figure 42. Âges médians du départ du domicile parental et de l'installation en couple cohabitant, par sexe, 2011

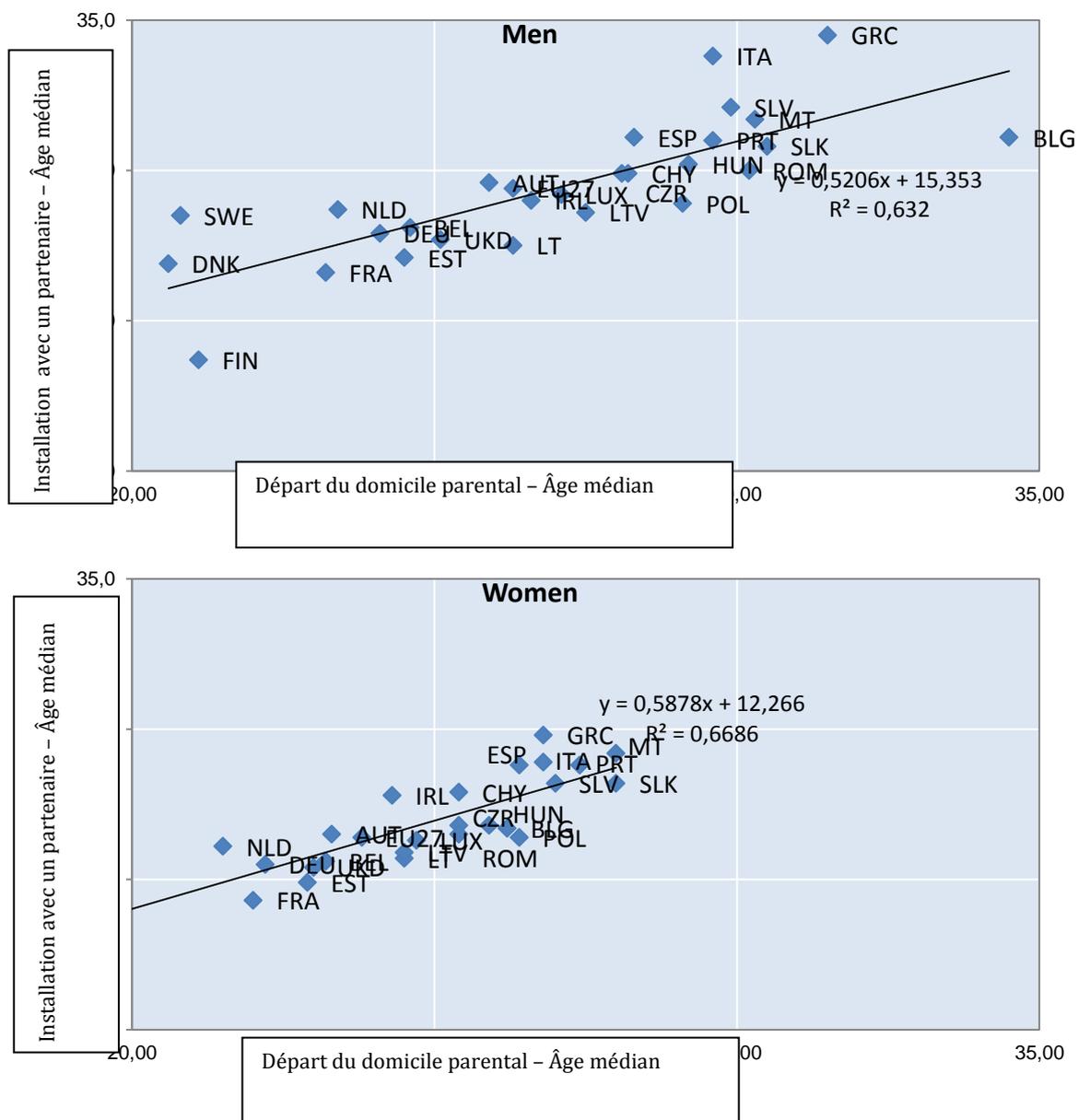
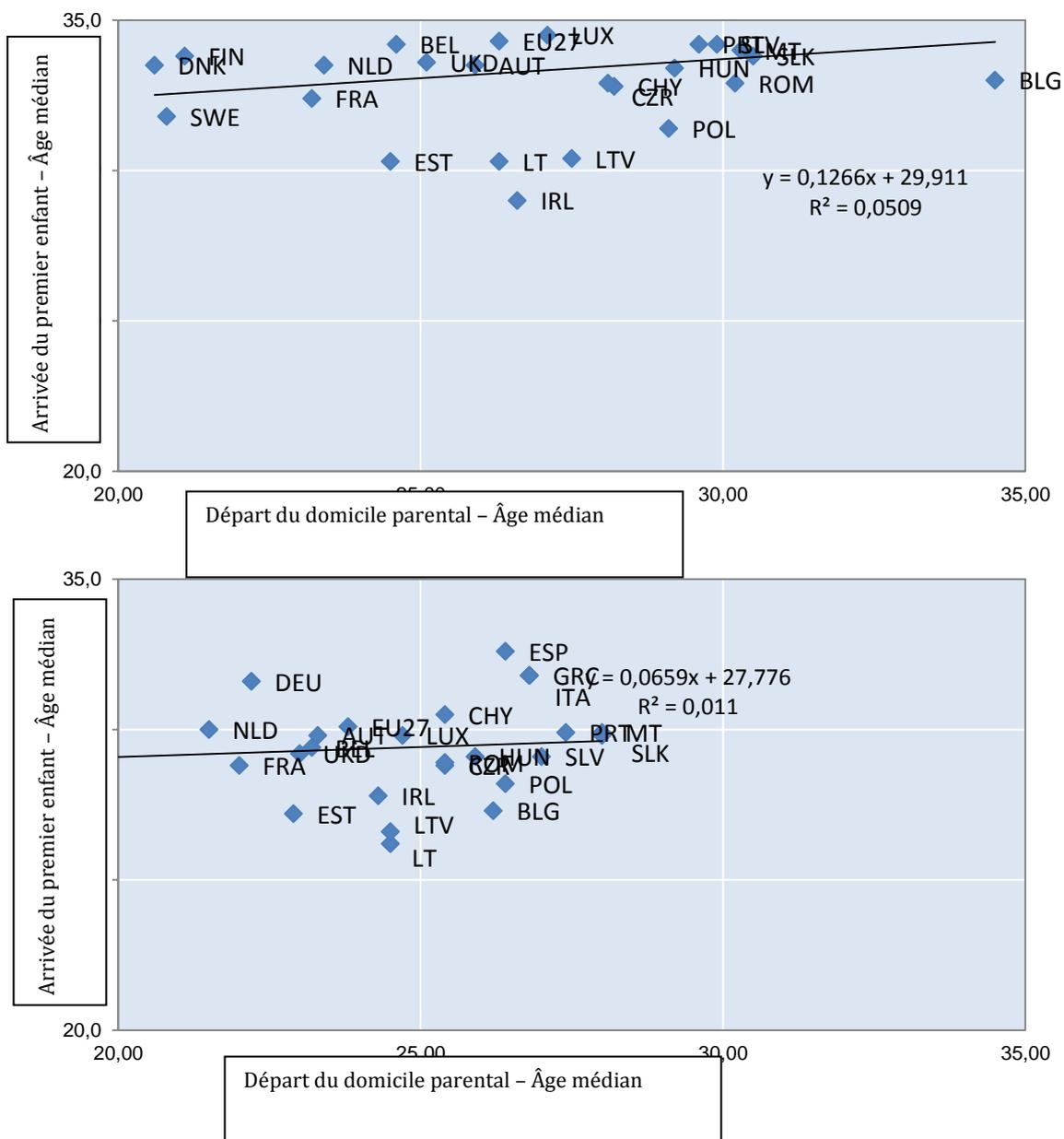
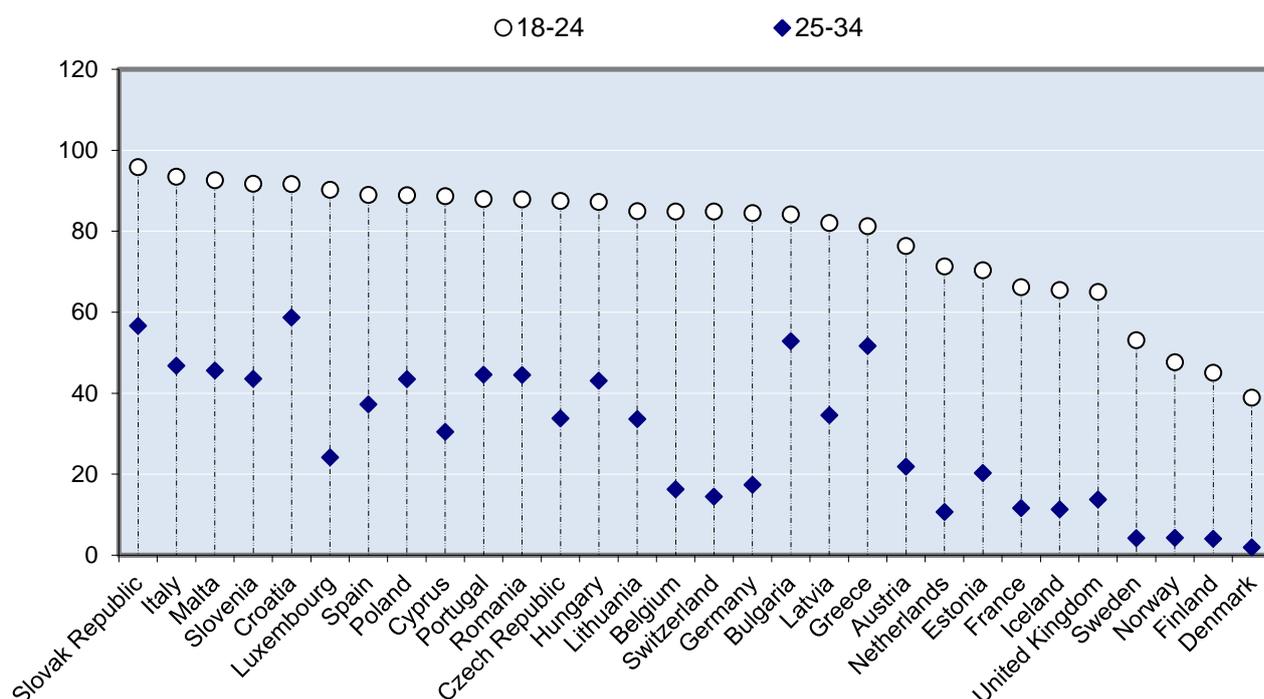


Figure 43. Âges médians du départ du domicile parental et de l'arrivée du premier enfant, par sexe, 2011



La proportion de 18-24 ans et de 25-34 ans vivant avec leurs parents corrobore nos précédentes observations (figure 44). Davantage de jeunes adultes vivent avec leurs parents en Europe de l'Est et du Sud, indépendamment du groupe d'âge. En Slovaquie, 65,8 % des 18-24 ans et 56,8 % des 25-34 ans vivent avec leurs parents. Dans les pays nordiques, en France et au Royaume-Uni, ce pourcentage est beaucoup plus faible et vivre avec ses parents après 25 ans constitue l'exception. Au Danemark, seuls 1,8 % des 18-25 ans vivent avec leurs parents.

Figure 44. Proportion de 18-34 ans vivant avec leurs parents



L'observation précédente est une fois de plus valable en ce qui concerne la proportion de 15-29 ans vivant hors du domicile parental (figure 45). La part de jeunes gens recevant des transferts d'argent d'un autre foyer (en général, celui de leurs parents) varie considérablement d'un pays à l'autre (figure 46). Une très petite minorité de 15-29 ans vivant dans un foyer indépendant reçoit des revenus d'autres foyers privés (1,36 % au Danemark). La proportion est beaucoup plus élevée en moyenne (15 %) et particulièrement élevée en Grèce, où 45,62 % des moins de 30 ans reçoivent des revenus d'un autre foyer privé. Des différences significatives existent au sein de groupes géographiques donnés. Ainsi, au Danemark, la proportion de jeunes gens recevant des transferts privés est faible, mais cette même proportion est relativement élevée en Finlande et en Islande. De façon symétrique, la proportion de jeunes gens recevant des transferts privés est plutôt élevée en Grèce, mais relativement faible en Espagne, en Italie et au Portugal. Le montant médian reçu par les jeunes adultes varie également énormément d'un pays à l'autre, des deux côtés d'une moyenne de 2 731,90 euros par an (figure 47).

Figure 45. Pourcentage de 15-29 ans ne vivant pas avec leurs parents

(out_ofhome)

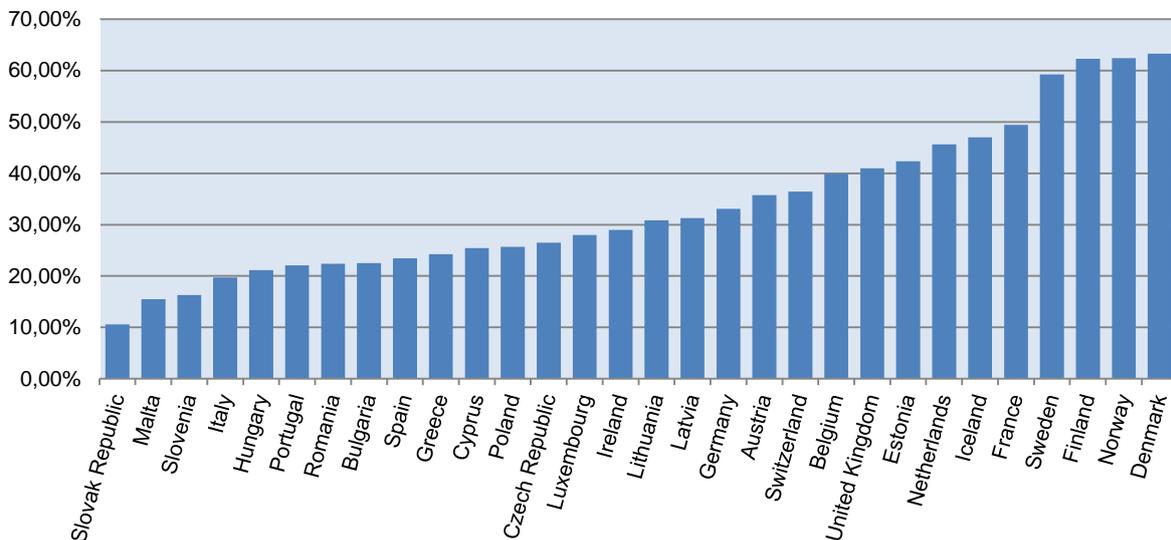


Figure 46. Pourcentage de jeunes gens vivant hors du domicile parental et recevant des transferts privés

(cashrec_any)

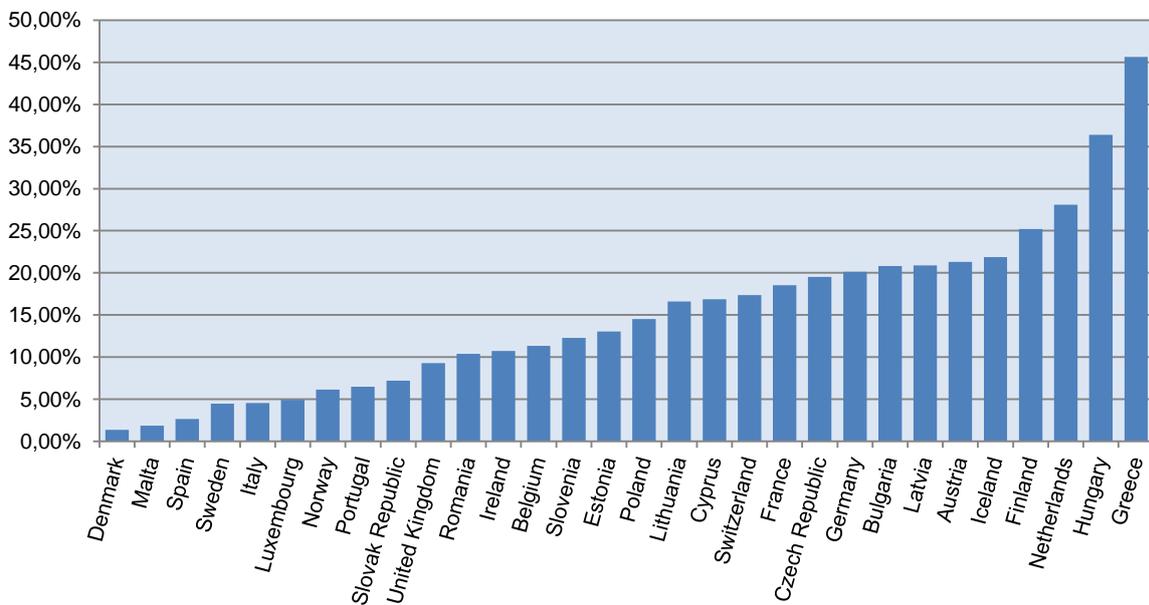
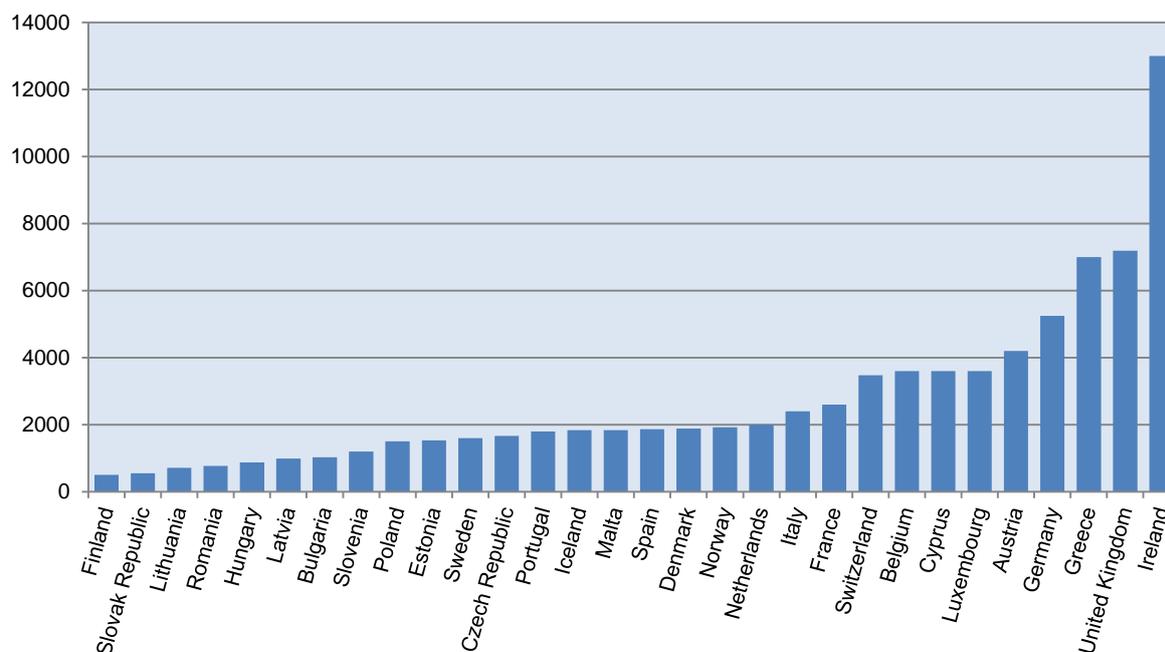


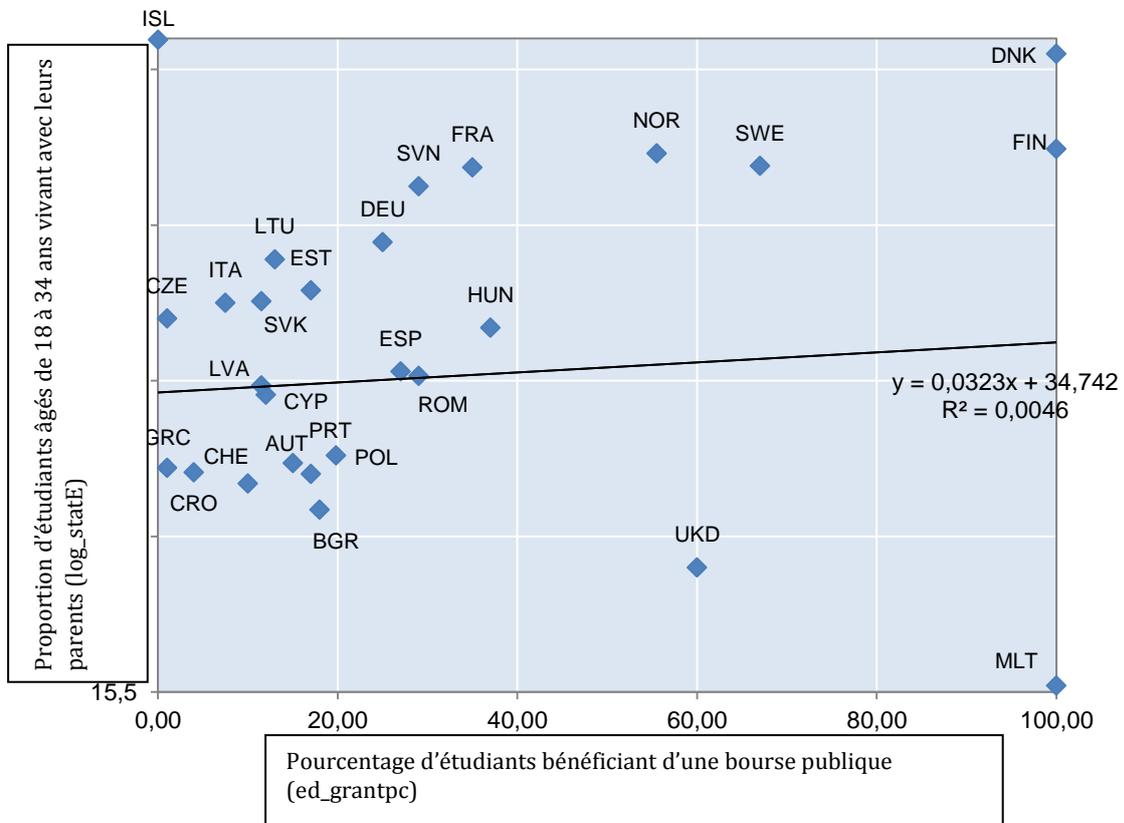
Figure 47. Valeur médiane des transferts reçus par les jeunes gens vivant dans un foyer indépendant

(cashrec_med)



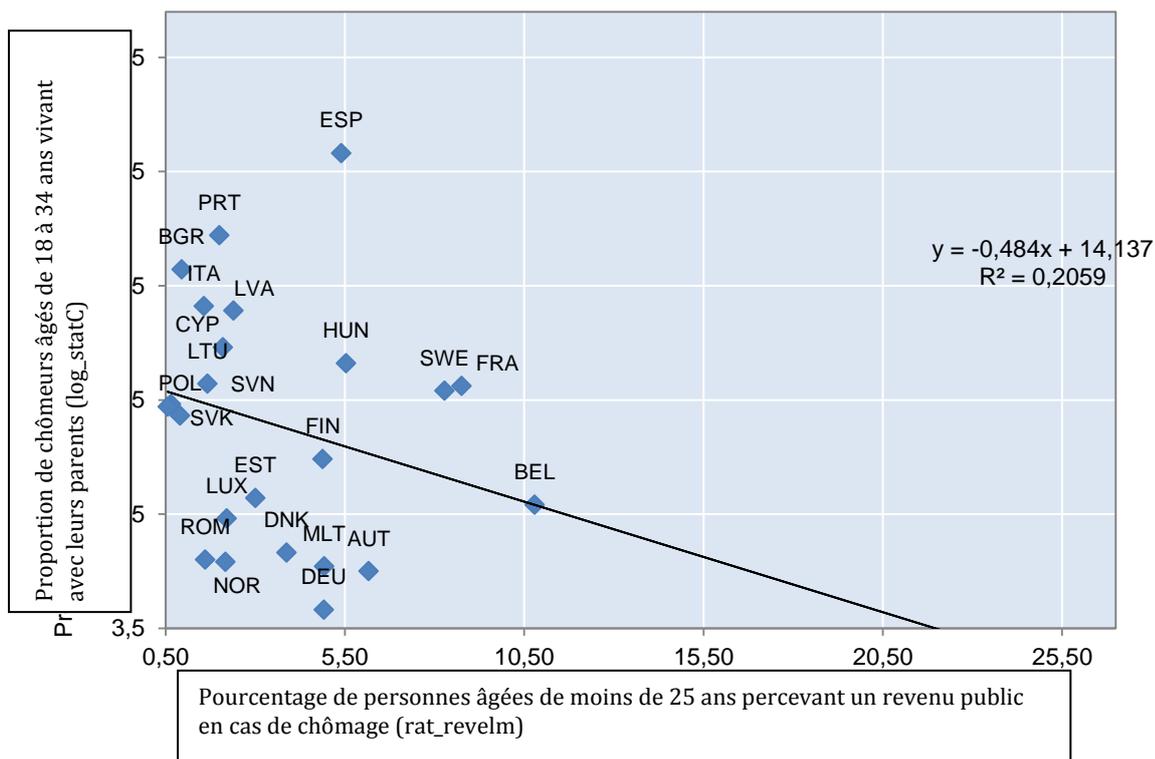
En règle générale, plus la part d'étudiants bénéficiaires d'une bourse est élevée, plus le nombre d'étudiants vivant avec leurs parents est élevé. Mais là encore, la relation est tout sauf linéaire, en raison de conditions d'octroi des bourses extrêmement variables (figure 48).

Figure 48. Proportion d'étudiants bénéficiant d'une bourse publique et proportion d'étudiants âgés de 18 à 34 ans vivant avec leurs parents



Plus les chômeurs âgés de moins de 25 ans reçoivent une aide financière, moins ils vivent avec leurs parents (figure 49). Toutefois, à niveaux d'aide équivalents, les jeunes chômeurs vivent plus souvent avec leurs parents en Europe du Sud et de l'Est.

Figure 49. Pourcentage de moins de 25 ans percevant une aide en cas de chômage et proportion de chômeurs âgés de 18 à 34 ans vivant avec leurs parents



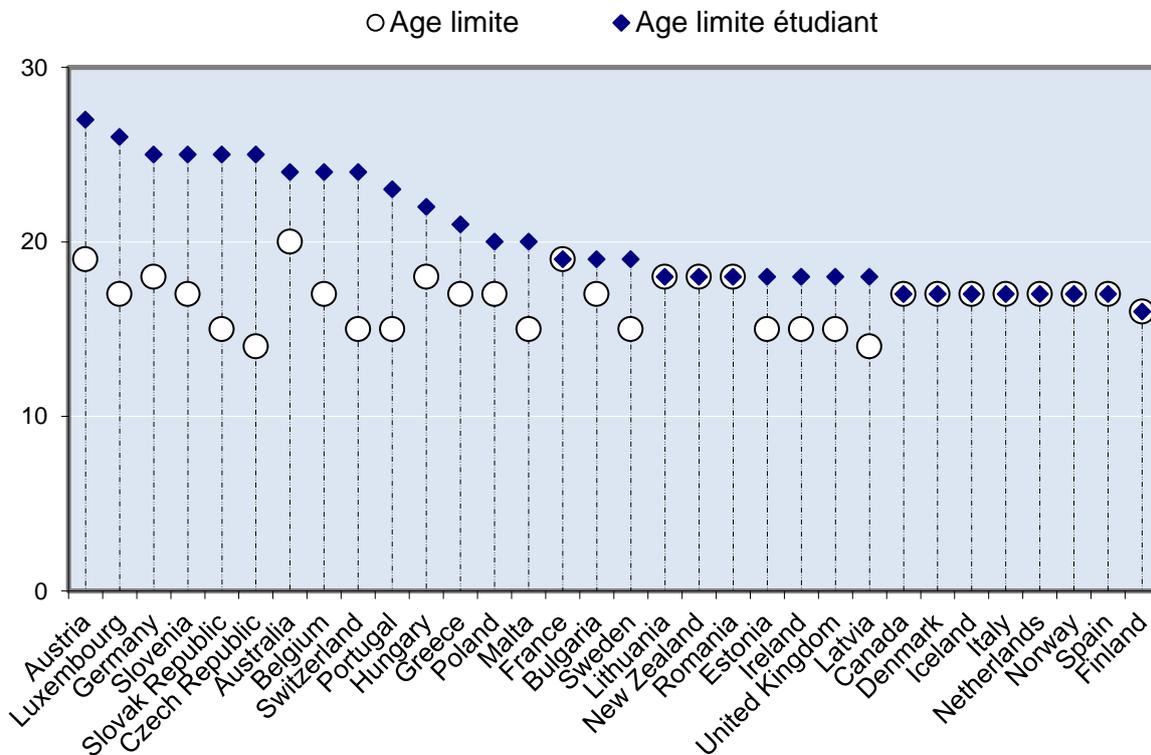
L'ampleur de la familialisation de l'aide peut être évaluée au moyen de plusieurs indicateurs. Le tableau 5 croise deux dimensions de la familialisation de l'aide destinée aux jeunes adultes : les allocations familiales perçues par les parents ayant des enfants étudiants et l'existence d'avantages fiscaux pour les ménages comptant des étudiants (tableau 5). De ce point de vue, la familialisation de l'aide est particulièrement forte dans les pays d'Europe continentale et de l'Est ainsi qu'en Grèce, où les familles bénéficient de ces deux formes d'aide (cadran nord-ouest du tableau). En revanche, les familles des pays nordiques et des autres pays d'Europe de l'Est n'ont accès à aucune de ces deux formes d'aide.

Table 5. Aide financière pour les familles comptant un étudiant

Allocations familiales étendues pour les foyers comptant des étudiants (ligne) \ réductions fiscales pour les foyers comptant des jeunes adultes (colonne)	Oui	Non
Oui	Allemagne, Autriche, Belgique, France, Grèce, Luxembourg, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie	Suisse
Non	Estonie, Irlande, Italie, Lettonie, Malte	Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Islande, Norvège, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Turquie

En outre, un certain nombre de pays (principalement d'Europe continentale et de l'Est) prolongent le versement des allocations familiales conformément à la situation scolaire du jeune, prolongeant de façon significative l'octroi des allocations familiales lorsque le jeune est étudiant (figure 50).

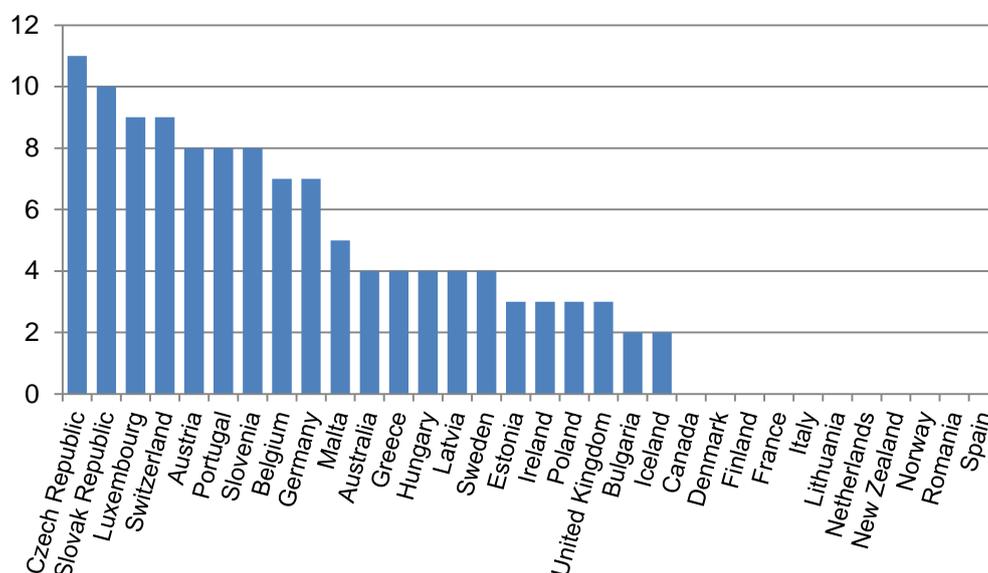
Figure 50. Limite d'âge supérieure des enfants pour le versement d'allocations familiales



La différence entre ces deux âges (autrement dit, si le jeune est étudiant ou non) est en moyenne de 3,7 ans dans les pays où cette distinction est faite, mais elle atteint 10 ans ou plus en République tchèque et en Slovaquie (figure 51). Mais cette distinction n'est pas faite dans un grand nombre de pays, en particulier dans les pays d'Europe du Sud et de l'Est ainsi que dans certains pays nordiques et d'Europe de l'Ouest.

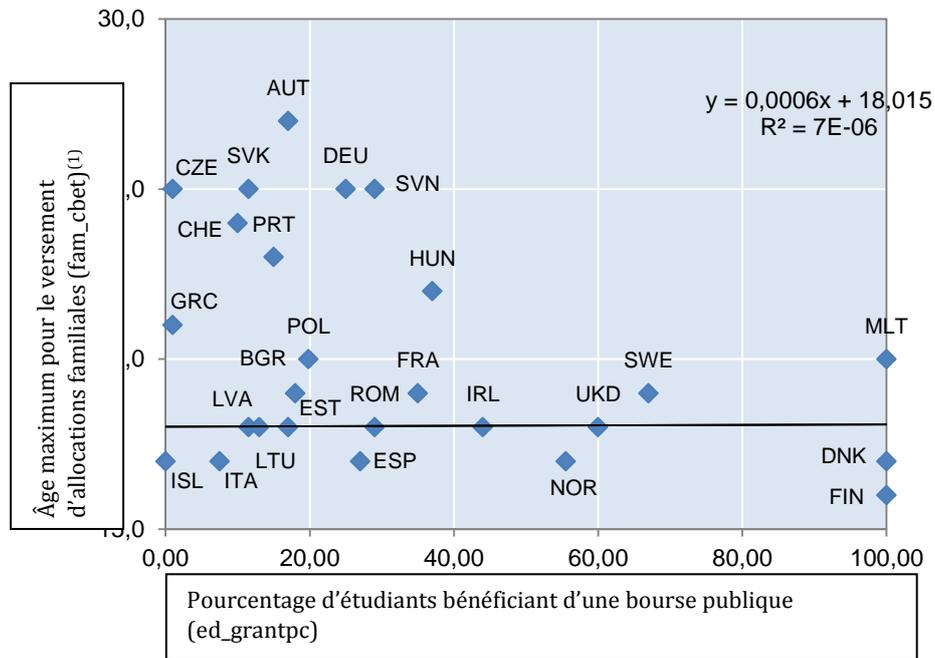
Figure 51. Différence entre la limite d'âge supérieure des enfants et celle des étudiants pour le versement d'allocations familiales

(fam_cbdif)



Selon un autre indicateur de la familialisation de l'aide, les pays dans lesquels l'octroi des allocations familiales est prolongé jusqu'aux âges les plus avancés (Autriche, Slovaquie, Allemagne, République tchèque et Slovénie) figurent parmi ceux ayant des taux relativement faibles d'octroi de bourses étudiantes (figure 52). À l'inverse, dans les pays nordiques, au Royaume-Uni et à Malte, les taux d'octroi de bourses sont plus élevés, mais le versement des allocations familiales cesse dès lors que les jeunes gens atteignent la majorité, et même avant.

Figure 52. Limite d'âge supérieure pour le versement d'allocations familiales pour une famille comptant un étudiant et pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse publique

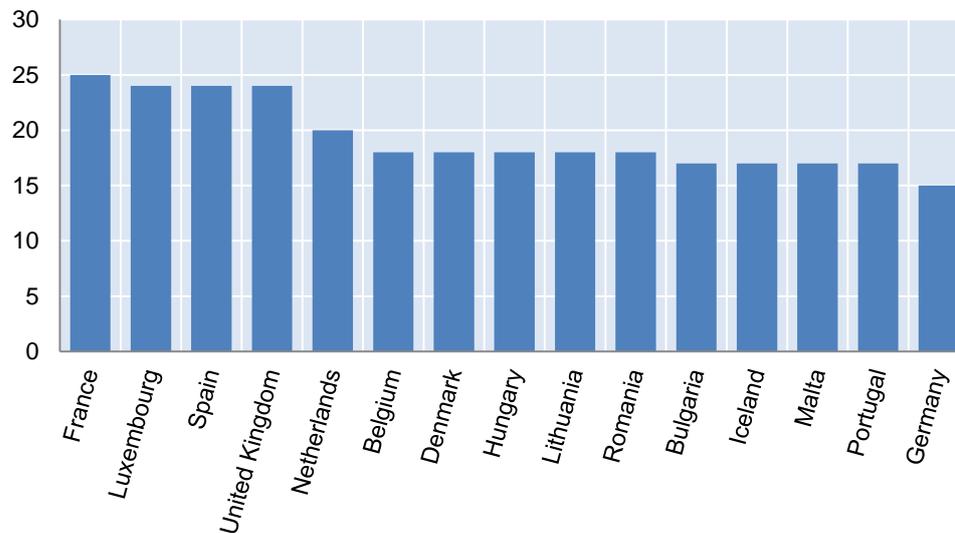


Données relatives à l'aide sociale

L'accès à l'aide sociale constitue une autre composante importante de l'aide dont peuvent bénéficier les jeunes gens dans les différents pays. Les règles d'accès aux prestations d'aide varient principalement parce que certains pays définissent un âge minimum pour percevoir cette aide (figure 53).

L'âge minimum est fixé à 25 ans en France, 24 ans au Luxembourg, en Espagne et au Royaume-Uni et est beaucoup moins élevé dans les pays présentés ici. Les autres pays ne se basent pas sur des critères d'âge pour déterminer l'éligibilité à l'aide sociale.

Figure 53. Âge minimum pour bénéficier de l'aide sociale (min_soc)

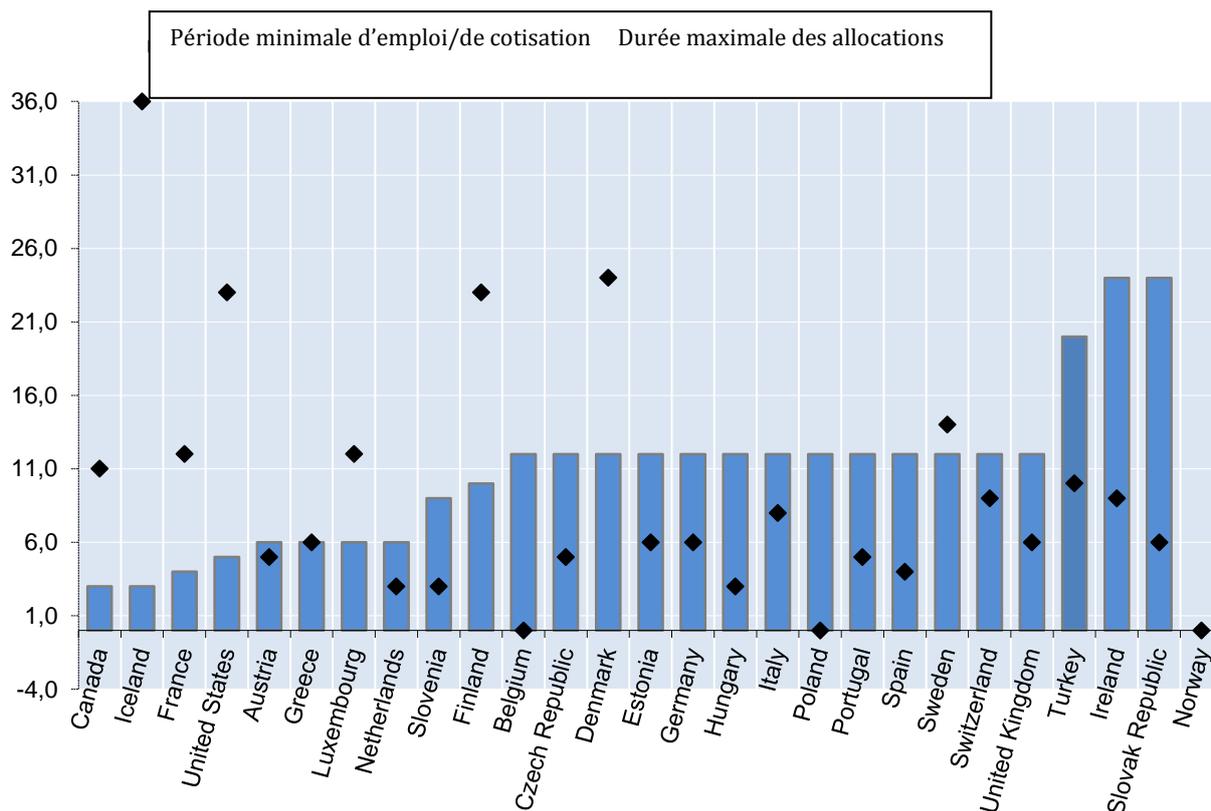


Aucune limite d'âge minimum n'existe pour avoir droit à l'aide sociale en :

Les critères utilisés pour déterminer l'éligibilité aux indemnités de chômage varient d'un pays à l'autre. L'un de ces critères concerne la période de cotisation requise pour avoir droit à des allocations de chômage. En moyenne, les jeunes gens doivent travailler 10,8 mois avant de pouvoir toucher des allocations de chômage (figure 54). Cette période est beaucoup plus courte au Canada – seulement trois mois – et légèrement plus courte aux États-Unis et dans les pays d'Europe de l'Ouest – moins de 10 mois. Dans la plupart des pays européens, les jeunes adultes doivent avoir travaillé pendant 12 mois avant de toucher des allocations de chômage. Mais en Turquie et en Irlande, et en Slovaquie en particulier, les jeunes gens doivent travailler et payer des cotisations pendant 20 à 24 mois pour avoir droit à des allocations de chômage.

La période durant laquelle les jeunes adultes peuvent bénéficier d'allocations de chômage est elle aussi très variable d'un pays à l'autre, allant de 3 mois en Slovaquie, aux Pays-Bas et en Hongrie à 36 mois en Islande ; toutefois, dans la plupart des pays, cette période se situe entre 5 et 12 mois.

Figure 54. Période de cotisation requise pour avoir droit aux allocations de chômage et durée maximale des allocations (en mois) (unin_ben)



La disponibilité des prestations sociales pour les jeunes adultes n'ayant aucune expérience professionnelle varie là encore grandement entre les pays (tableau 6). Environ un tiers des pays offrent un accès à une indemnisation aux demandeurs d'emploi, sous forme d'assistance-chômage ou d'assurance-chômage. Les prestations d'aide sociale sont disponibles dans la plupart des pays, mais pas en Allemagne, en France, en Italie, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande, en Espagne ou en Turquie. L'accès aux allocations familiales est large, par le biais d'une aide aux ménages monoparentaux ainsi que d'allocations et d'indemnités supplémentaires pour les ménages avec enfants.

Tableau 6. Allocations de chômage, aide sociale, allocations de logement et allocations familiales pour les jeunes gens n'ayant aucune expérience professionnelle (ben_avun)

	Pas de responsabilités familiales				Responsabilités familiales	
	Allocations de chômage		Autres allocations disponibles		Prestations supplémentaires liées aux enfants	
	Assistance-chômage	Assurance-chômage	Aide sociale	Allocations de logement	Allocations de parents isolés	Allocations familiales
Allemagne	*			*	*	*
Australie	*		*	*	*	*
Autriche			*		*	*
Belgique		*	*		*	*
Canada			*		*	*
Danemark		*	*	*	*	*
Espagne	o	o	o	o	o	*
Estonie			*		*	*
États-Unis	o	o	*	o	o	*
Finlande	*		*	*	*	*
France				*	*	*
Grèce	*				*	*
Hongrie			*	*	*	*
Irlande	*		*	*	*	*
Islande	o	o	*	*	*	*
Italie				*	*	
Luxembourg		*			*	*
Norvège			*	*	*	*
Nouvelle-Zélande	*	o	o	*	*	*
Pays-Bas	o	o	*	*	*	*
Pologne			*	*	*	*
Portugal			*	*	*	*
République slovaque			*		*	*
République tchèque	o	o	*	*	o	*
Royaume-Uni	*	o	*	*	o	*
Slovénie			*	*	*	*
Suède	*		*	*	*	*
Suisse			*			*
Turquie						

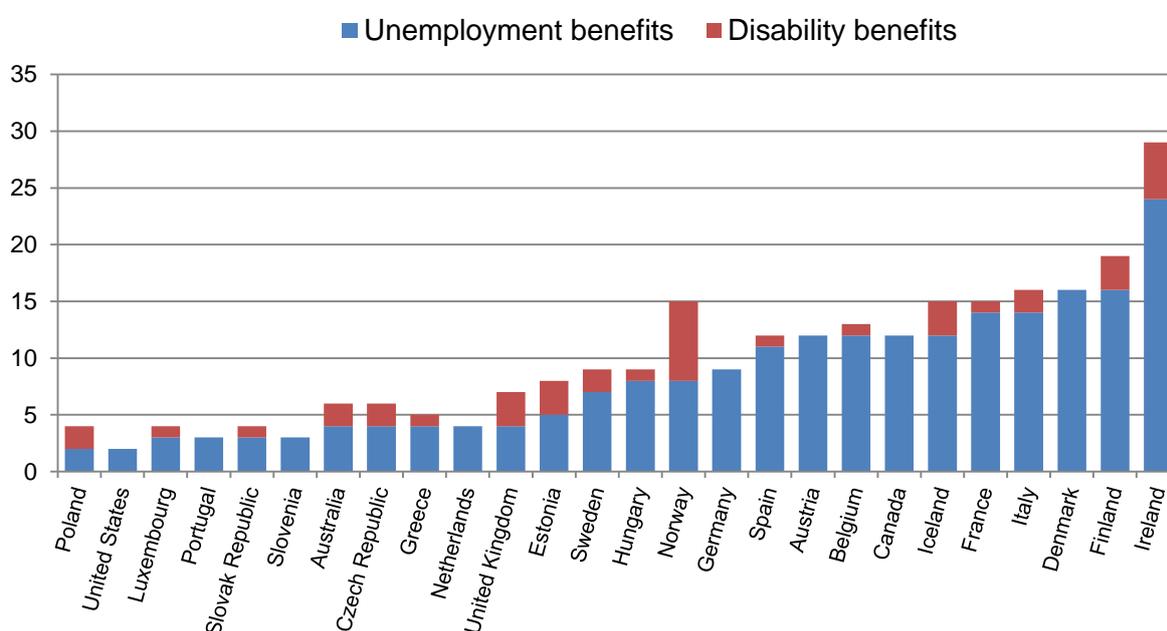
Source : Modèles Impôts-Prestations de l'OCDE, www.oecd.org/els/social/workincentives, dans Carcillo, Königs, Fernandez (2013).

La couverture des prestations d'aide sociale varie entre les pays. En moyenne, 8,3 % des 16-29 ans perçoivent des allocations de chômage (figure 55). Mais ce taux est bien plus bas dans les pays d'Europe centrale et du Sud ainsi qu'aux États-Unis, où moins de 5 % des jeunes chômeurs touchent de telles indemnités. Dans les pays nordiques et d'Europe de l'Ouest, les jeunes chômeurs sont beaucoup plus aidés, plus de 10 % des 16-29 ans touchant des indemnités de chômage. Ce pourcentage atteint 24 % en Irlande.

Les jeunes adultes perçoivent également des indemnités d'invalidité, avec un taux particulièrement élevé en Norvège (7 %).

Figure 55. Proportion de jeunes gens percevant des allocations de chômage ou d'invalidité

% de l'ensemble des 16-29 ans, 2011.



Source : calculs de l'OCDE basés sur les données de l'UE-SILC pour les pays européens, de Hilda pour l'Australie, de SLID pour le Canada et de CPS pour les États-Unis (Carcillo, Königs, Fernandez, Minea, 2013).

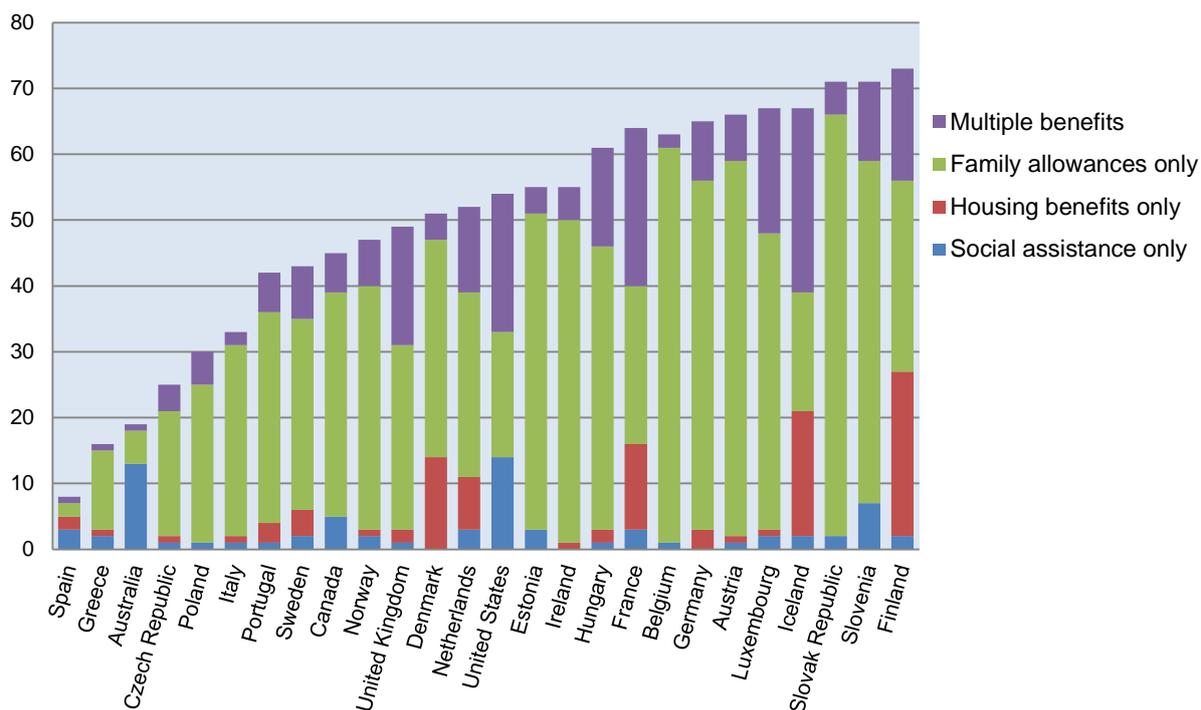
L'aide sociale, les allocations de logement et les allocations familiales perçues par les jeunes gens sont évaluées de façon indirecte, car ces prestations sont versées à des ménages plutôt qu'à des individus. Nous pouvons mesurer les prestations reçues par un ménage, mais nous ne pouvons pas identifier précisément le bénéficiaire. Cela étant dit, la couverture de l'aide sociale pour les jeunes gens est plus faible dans les pays d'Europe centrale et du Sud ainsi qu'en Australie (figure 56). À l'inverse, la couverture de l'aide sociale est considérablement plus élevée dans les pays d'Europe continentale et du Nord, avec par exemple 73 % des 16-29 ans percevant au moins une forme d'aide en Finlande.

Les allocations familiales sont de très loin les prestations les plus perçues dans les foyers comptant des personnes âgées de 16 à 29 ans. En France, la proportion de jeunes adultes appartenant à un foyer percevant des allocations familiales est relativement faible, peut-être en raison du fait qu'aucune allocation n'est versée pour le premier enfant. Mais la France possède la plus forte proportion de jeunes adultes appartenant à un foyer touchant plusieurs formes d'aide.

En Australie, la proportion de jeunes gens vivant dans un foyer recevant uniquement une aide sociale est plus élevée que les proportions de jeunes gens couverts par d'autres prestations. C'est en France, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Islande, au Luxembourg et en Hongrie que l'on trouve la proportion la plus élevée de 16-29 ans vivant dans un foyer bénéficiant de plusieurs types de prestations.

Figure 56. Proportion de jeunes gens vivant dans un foyer percevant une aide sociale, des allocations de logement ou des allocations familiales à tout moment en 2011

Pourcentage du nombre total de jeunes gens (16-29)⁽¹⁾
(youth-oth_trans).



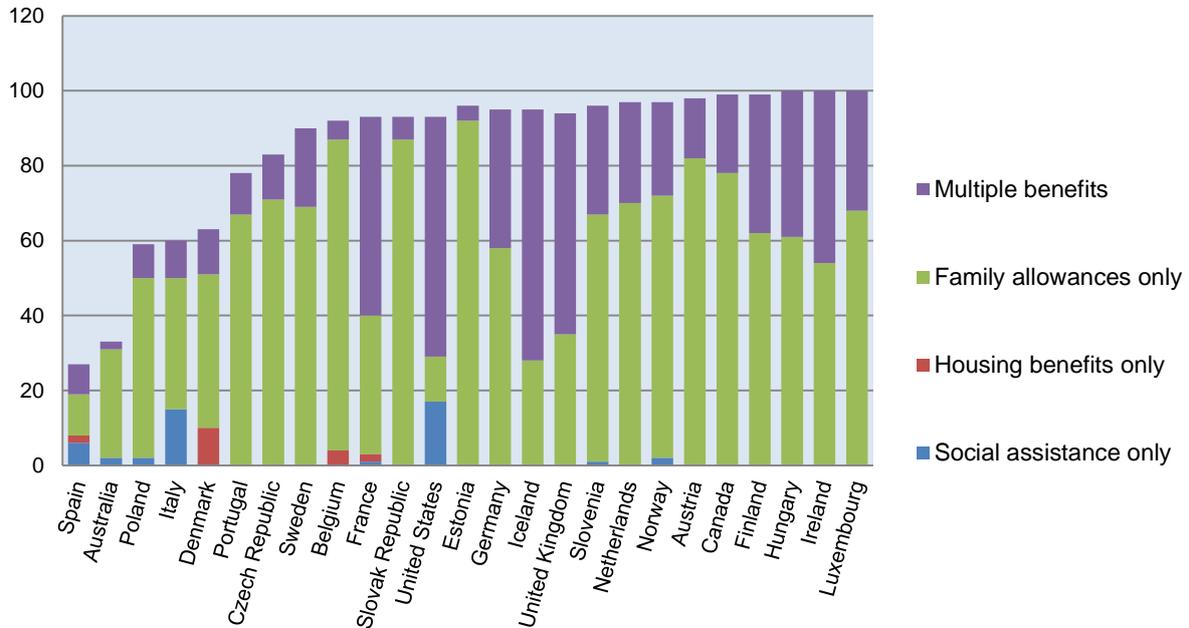
(1) Les allocations familiales, les allocations de logement et les prestations sociales sont octroyées au niveau du foyer ; le pourcentage inclut tous les jeunes gens vivant dans un foyer recevant l'une de ces prestations. Pour les États-Unis, les prestations d'aide sociale incluent les coupons alimentaires.

Source : calculs de l'OCDE basés sur les données de l'UE-SILC pour les pays européens, de Hilda pour l'Australie, de SLID pour le Canada et de CPS pour les États-Unis (Carcillo, Königs, Fernandez, Minea, 2013).

Les jeunes parents célibataires bénéficient souvent d'une aide sociale, le plus souvent sous la forme d'allocations familiales. En France, aux États-Unis, en Islande et au Royaume-Uni, la majorité de ces foyers bénéficient de plusieurs formes d'aide (figure 57). À l'inverse, très peu de jeunes parents célibataires reçoivent une aide sociale en Espagne et en Australie.

Figure 57. Part de foyers monoparentaux percevant une aide sociale, des allocations de logement ou des allocations familiales à tout moment en 2011

Pourcentage du nombre total de jeunes gens (16-29), (oth_transSP)

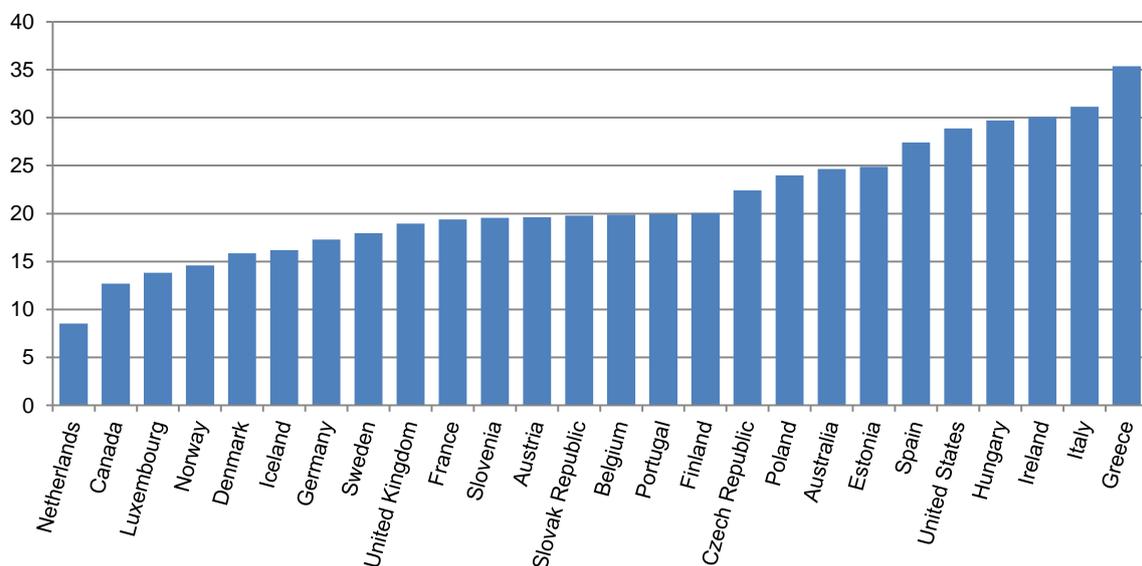


Source : calculs de l'OCDE basés sur les données de l'UE-SILC pour les pays européens, de Hilda pour l'Australie, de SLID pour le Canada et de CPS pour les États-Unis (Carcillo, Königs, Fernandez, Minea, 2013).

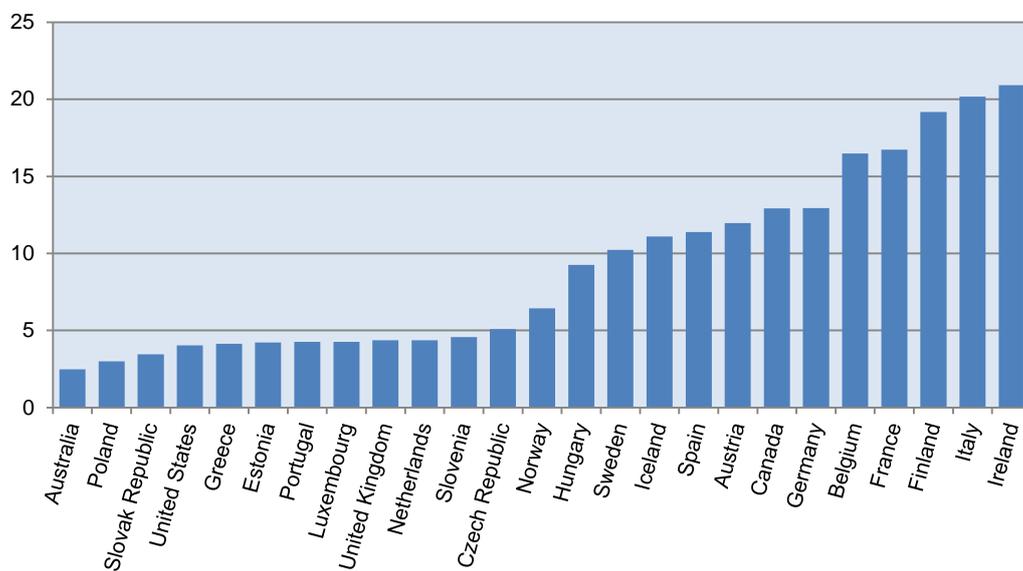
Le taux de non-emploi des jeunes gens quittant le système éducatif est particulièrement élevé dans les pays d'Europe du Sud, ainsi qu'aux États-Unis, en Hongrie et en Irlande (figure 58). Un nombre élevé de jeunes adultes reçoivent des indemnités de chômage en Irlande et en Italie (ainsi qu'en France, où le taux de non-emploi est plus bas), tandis que la proportion de jeunes gens percevant une aide sociale est particulièrement élevée aux États-Unis. Des allocations de logement sont également très fréquemment versées en Finlande, en France et en Islande.

Figure 58. Jeunes gens âgés de 15 à 29 ans ne suivant pas d'études, couverts par différentes prestations et touchés par le non-emploi

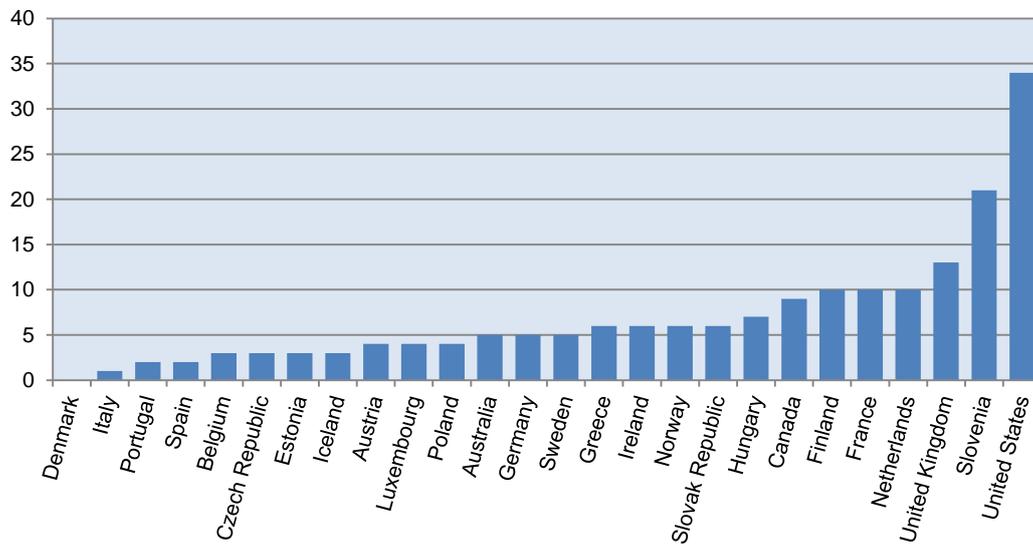
Taux de non-emploi



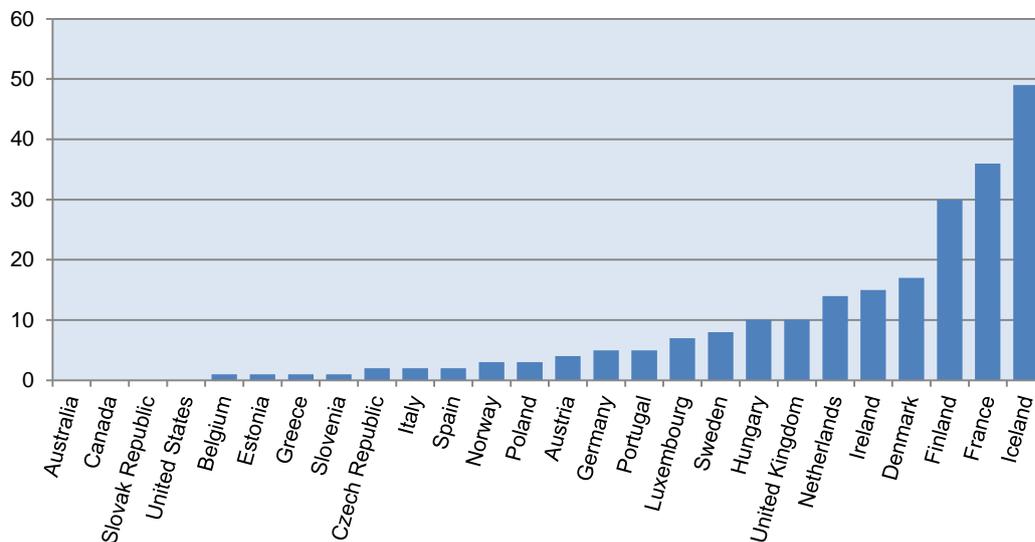
Jeunes gens âgés de 15 à 29 ans ne suivant pas d'études et couverts par des indemnités de chômage (notin_transNR)



*Jeunes gens âgés de 15 à 29 ans ne suivant pas d'études et couverts par une aide sociale
(not_transSA)*



*Jeunes gens âgés de 15 à 29 ans ne suivant pas d'études et couverts par des allocations de logement
(notin_transHB)*



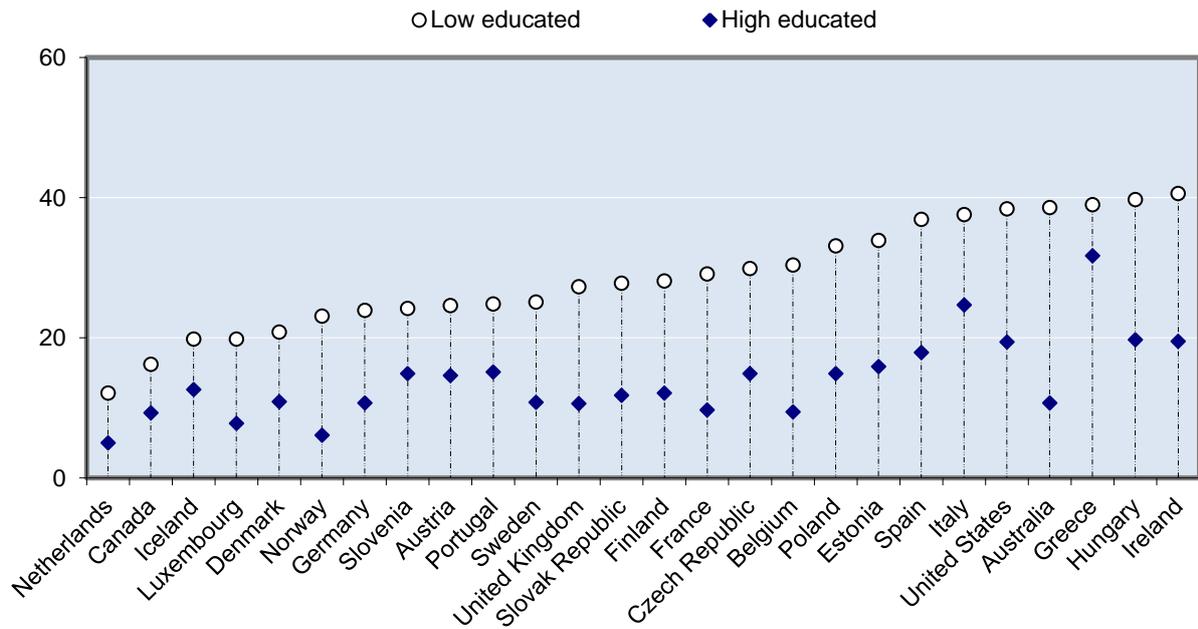
Source : calculs de l'OCDE basés sur les données de l'UE-SILC pour les pays européens, de Hilda pour l'Australie, de SLID pour le Canada et de CPS pour les États-Unis (Carcillo, Königs, Fernandez, Minea, 2013).

Les jeunes adultes dont le niveau d'études est relativement modeste sont plus fréquemment au chômage (figure 59). Ils sont également plus souvent couverts par des allocations de chômage. Dans une minorité non négligeable de pays, où la couverture des allocations de chômage est globalement faible, les différences de couverture liées au niveau d'études sont elles aussi très limitées. Pourtant, les différences de couverture liées au niveau d'études sont plus importantes dans les pays dans lesquels

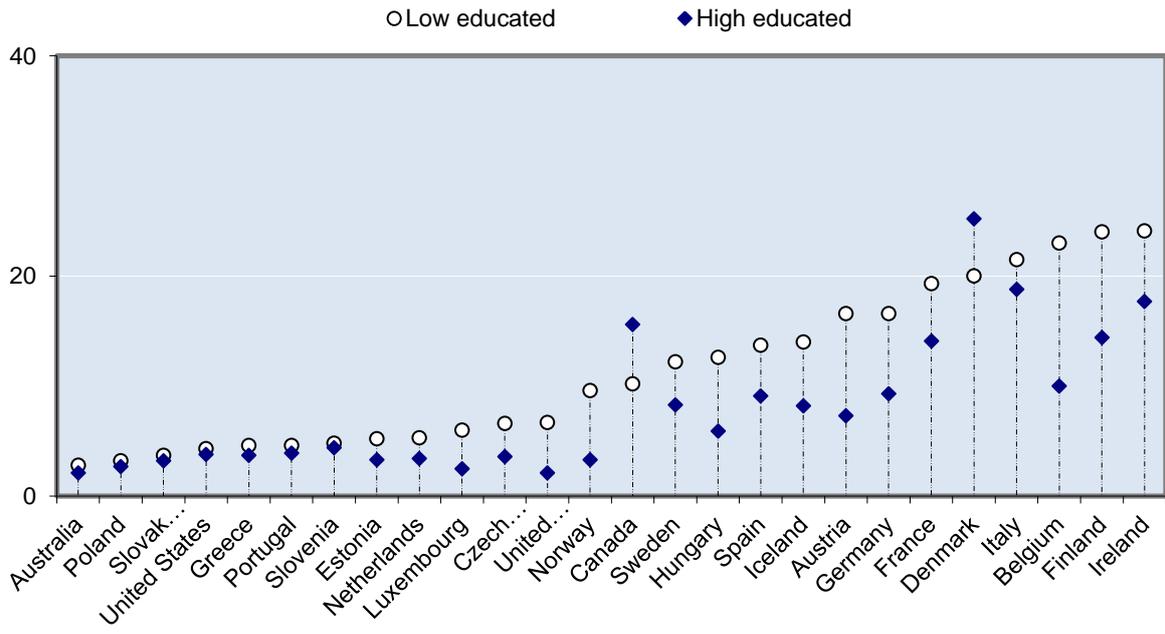
cette couverture est dans l'ensemble plus étendue, et dans lesquels elle souligne le ciblage des individus les plus vulnérables. Dans de rares cas, les personnes ayant le niveau d'études le plus élevé ont davantage accès à certaines prestations ; cela est vrai en ce qui concerne les allocations de chômage au Canada et au Danemark et en ce qui concerne les allocations de logement en Islande.

Figure 59. Couverture des prestations sociales pour les jeunes gens âgés 15 à 29 ans, en fonction du niveau d'études (faible ou élevé)

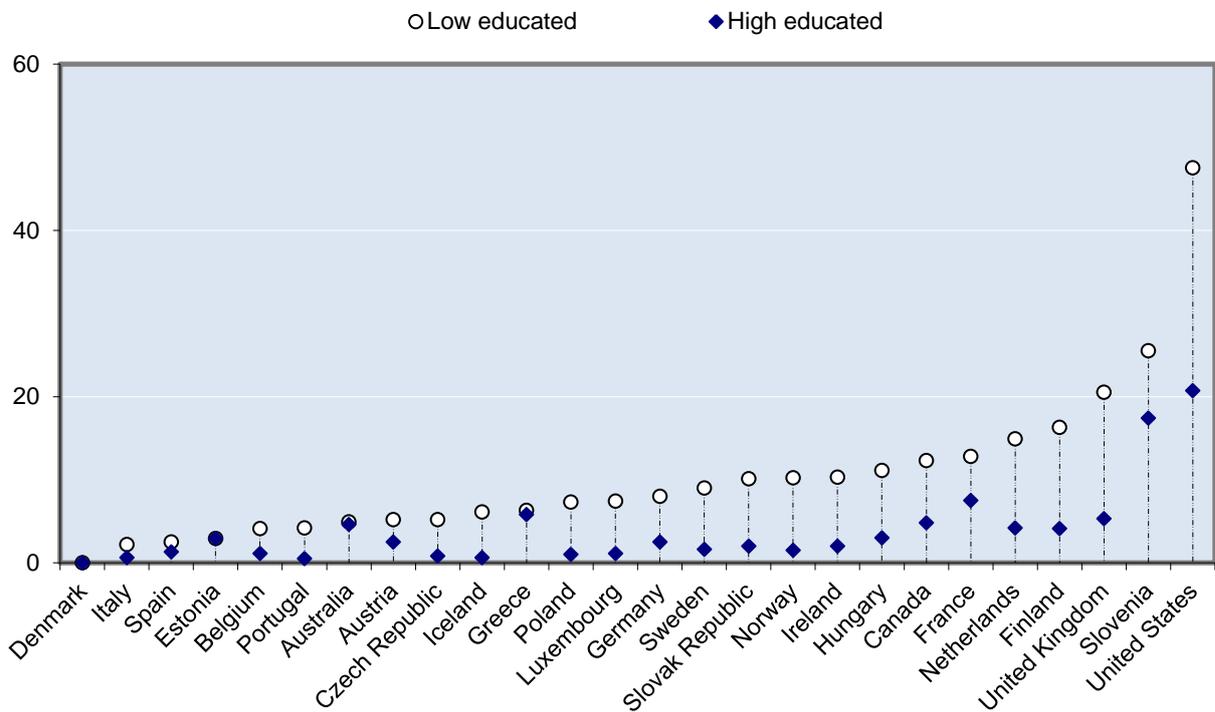
Taux de non-emploi des jeunes gens, en fonction du niveau d'études (faible ou élevé)



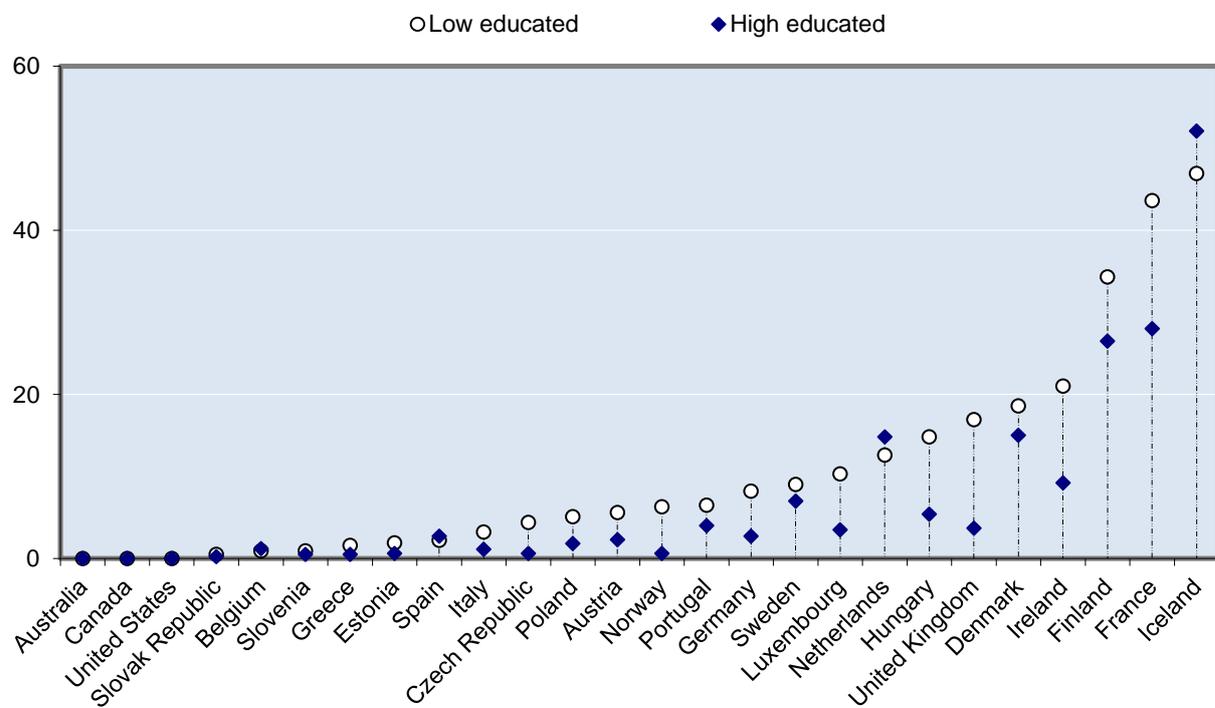
Jeunes gens couverts par des allocations de chômage, en fonction du niveau d'études (faible ou élevé)



Jeunes gens couverts par une aide sociale, en fonction du niveau d'études (faible ou élevé)



Jeunes gens couverts par des allocations de logement, en fonction du niveau d'études (faible ou élevé)



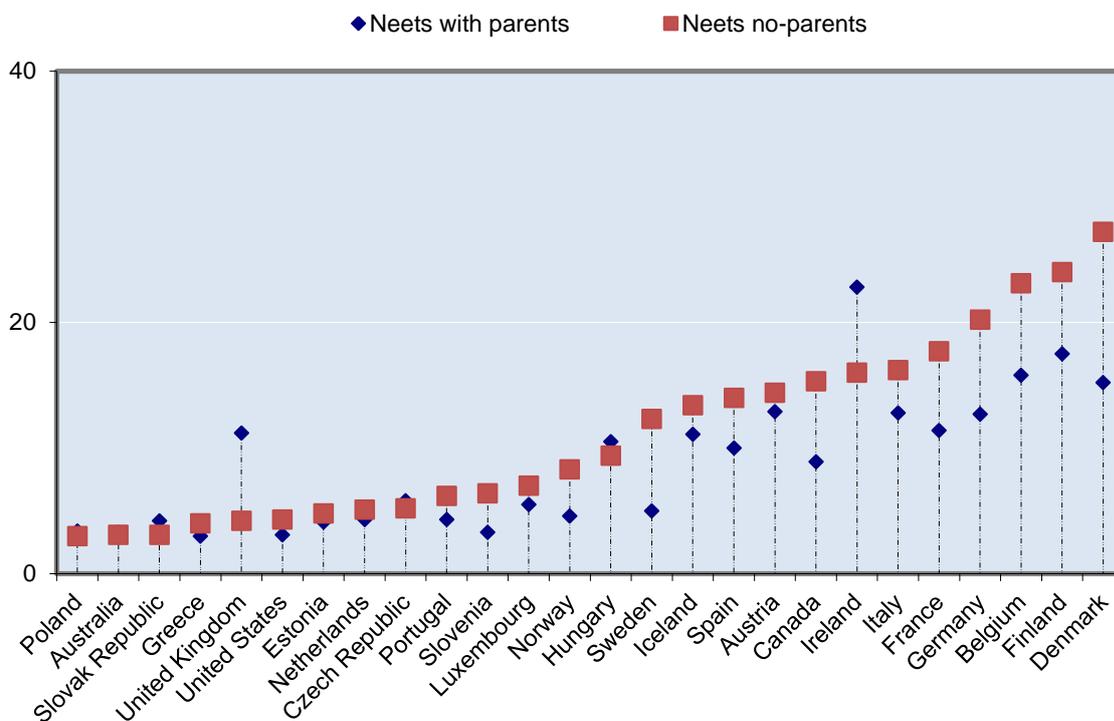
Source : calculs de l'OCDE basés sur les données de l'UE-SILC pour les pays européens, de Hilda pour l'Australie, de SLID pour le Canada et de CPS pour les États-Unis (Carcillo, Königs, Fernandez, Minea, 2013).

Indépendamment de leur situation familiale, les jeunes NEET sont plus souvent couverts par des allocations de chômage en Europe du Nord et de l'Ouest qu'en Europe centrale, aux États-Unis et au Royaume-Uni (figure 60).

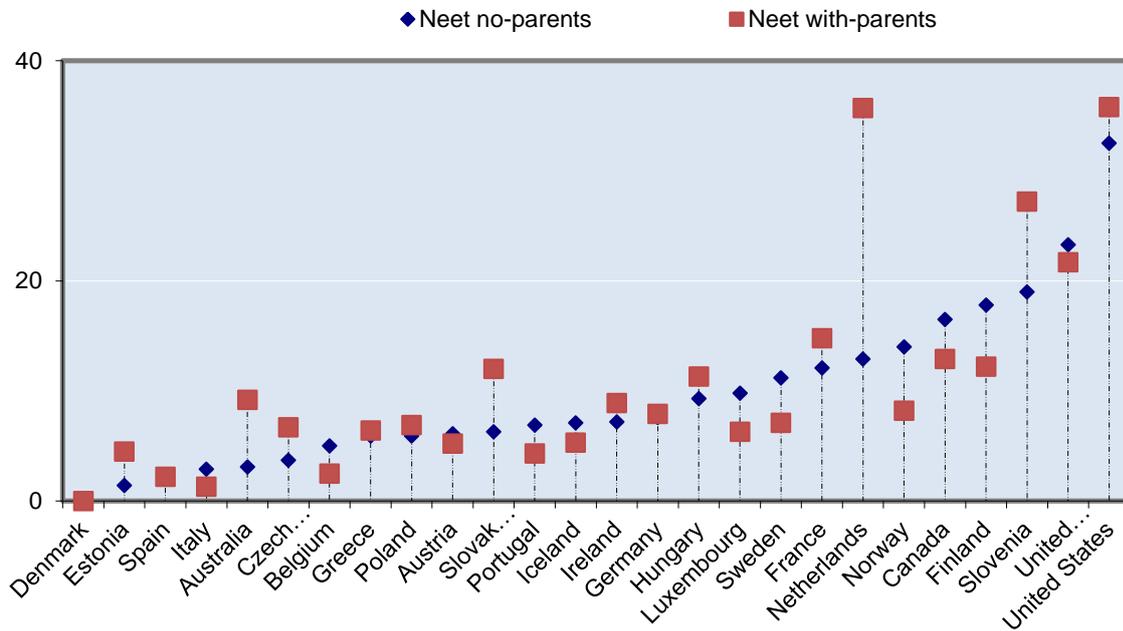
Une proportion extrêmement élevée de NEET reçoit une aide sociale aux États-Unis et au Royaume-Uni. Des disparités significatives existent entre les pays nordiques, avec une part très faible de NEET recevant une aide sociale au Danemark et une part relativement élevée de cette population recevant une aide sociale en Norvège et en Finlande. La couverture des allocations de logement est relativement importante dans les pays nordiques, en France et au Royaume-Uni, tandis que la couverture des allocations familiales est plus étendue dans certains pays d'Europe de l'Est et en Irlande.

Figure 64. NEET vivant avec et sans leurs parents, recevant des allocations de chômage, une aide sociale, des allocations de logement et des allocations familiales

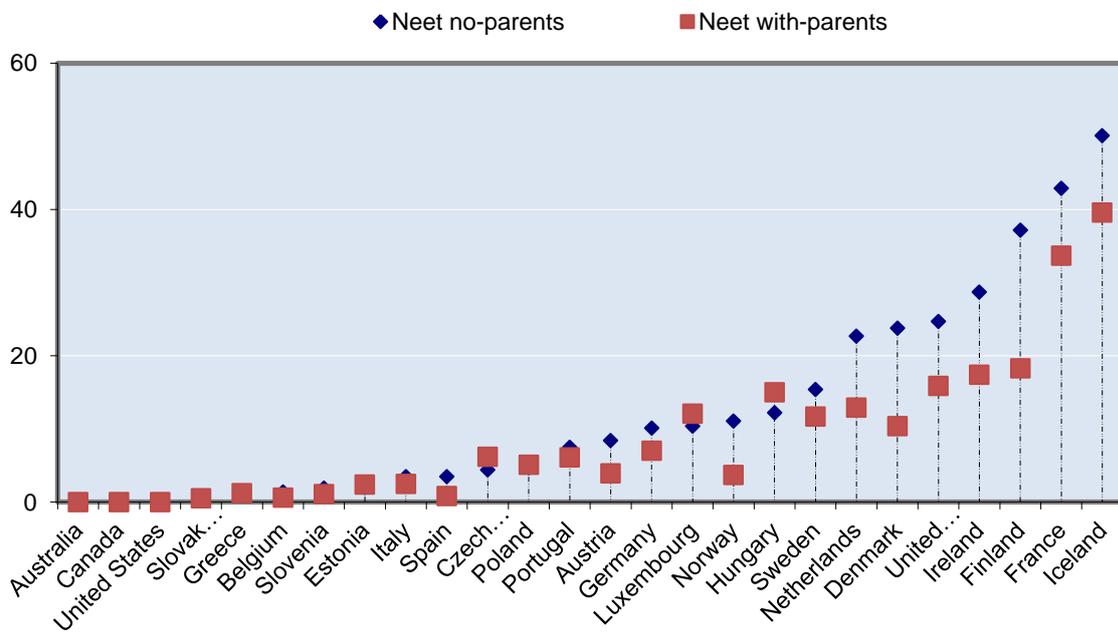
NEET recevant des allocations de chômage.



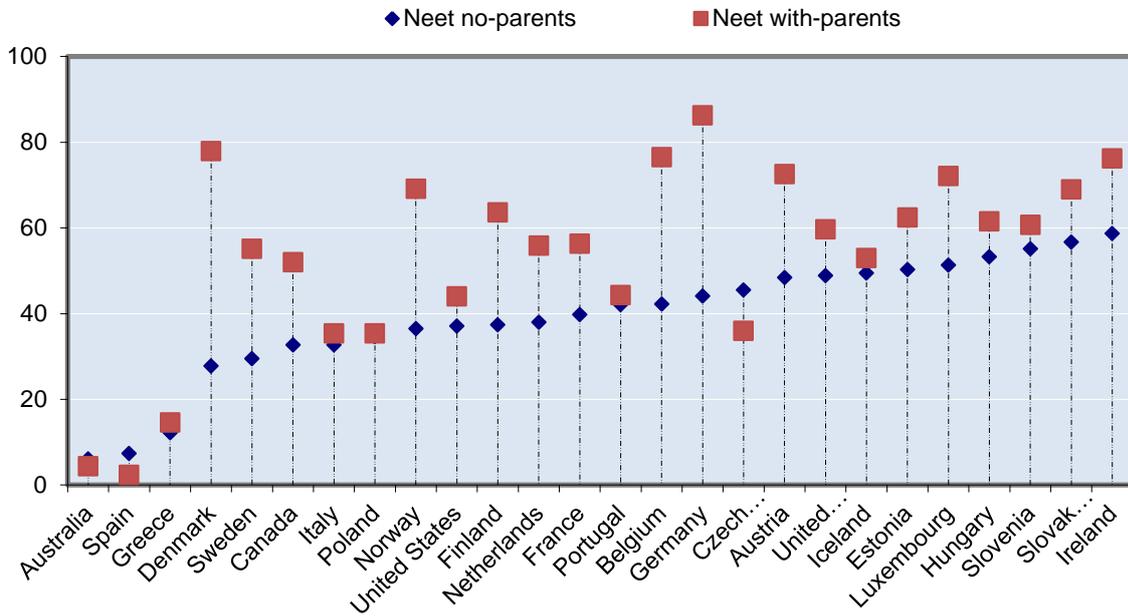
NEET percevant une aide sociale



NEET percevant des allocations de logement



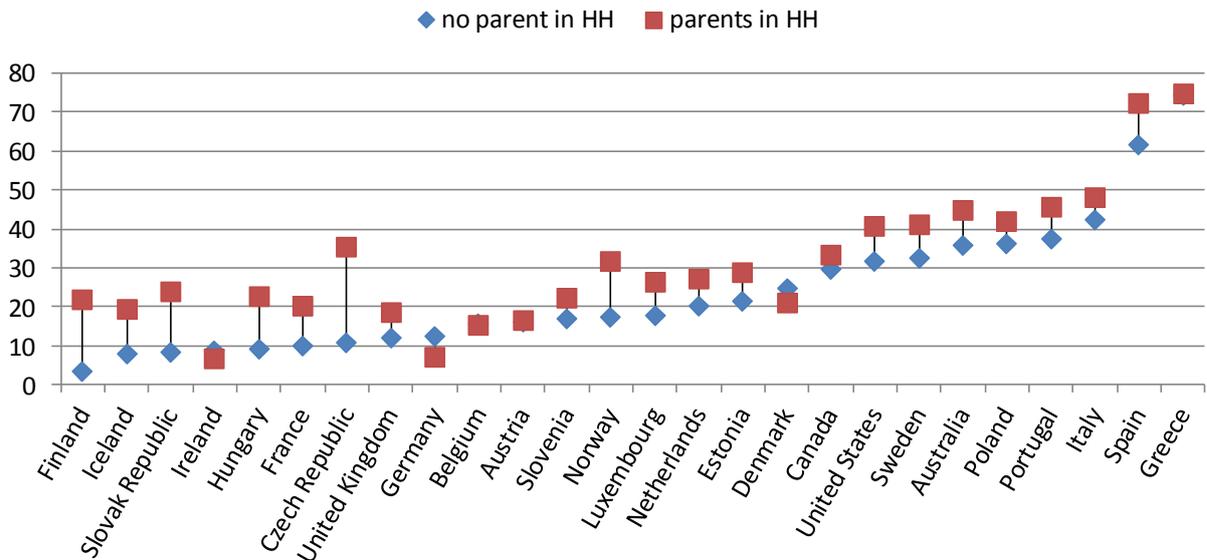
NEET percevant des allocations familiales



Source : calculs de l'OCDE basés sur les données de l'UE-SILC pour les pays européens, de Hilda pour l'Australie, de SLID pour le Canada et de CPS pour les États-Unis (Carcillo, Königs, Fernandez, Minea, 2013).

À l'inverse, la proportion de NEET ne percevant aucune prestation sociale est particulièrement élevée en Espagne, en Grèce et en Australie (figure 65).

Figure 65. Pourcentage de NEET ne recevant aucun transfert social



Source : calculs de l'OCDE basés sur les données de l'UE-SILC pour les pays européens, de Hilda pour l'Australie, de SLID pour le Canada et de CPS pour les États-Unis (Carcillo, Königs, Fernandez, Minea, 2013).